

**ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DE BIBLIOTHECAIRES**

Une entreprise d'éducation populaire par le livre au XIXe siècle :

La Société Franklin : 1879-1899.

MEMOIRE

PRESENTE PAR

Dominique PASSION

Michel PIQUET



sous la direction de Maurice DIDELOT

1978

14ème promotion

INTRODUCTION

Les années 1870 furent pour la Société Franklin une période d'intense activité, au moment de l'essor rapide des bibliothèques populaires. Tout le monde s'accorde à discerner un essoufflement dans cette progression à l'aube des décennies sur lesquelles porte notre étude. Pour Claire Aude, Marie Danielle Schaeffer, Bénédicte Terouanne, c'est alors que s'amorce "le déclin des bibliothèques populaires". (1) Jean Hassenforder, G. Barnett, Noé Richter, aboutissent dans l'ensemble aux mêmes conclusions : "La Société Franklin décline après 1880" (2). 1879, la victoire républicaine, marquerait un tournant dans l'histoire des bibliothèques populaires, des sociétés philanthropiques à vocation éducative, le point de retournement dans leur développement.

Le fait est donc reconnu, daté. Mais quelles sont les formes, les causes de la crise ? Pour répondre à cette question, c'est la mesure de l'action de la Société qu'il faut prendre, analyser dans le temps, aussi bien que dans l'espace. C'est aussi la place qu'elle occupe dans l'entreprise générale d'éducation, d'instruction populaire, son originalité, qui doit être appréciée. Se pose alors la question de l'adaptation de son oeuvre à l'évolution politique, sociale, économique de la IIIe république, aux transformations de son univers culturel.

I - LA SOCIÉTÉ FRANKLIN, SITUATION INITIALE ET ÉVOLUTION GÉNÉRALE

I-1 - SOURCES ET MÉTHODE

I-1-1 - Sources manuscrites

On aura l'occasion d'apprécier dans le cours de l'étude la signification et la valeur qu'il convient d'accorder à la déclaration d'intérêt public dont bénéficie la Société Franklin en 1879. Elle est reproduite dans le "Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin". Quelques documents contemporains retrouvés aux Archives Nationales nous ont aidé dans notre essai d'interprétation. Mentionnons : - la lettre du 27 juin 1873 par laquelle le Maire du sixième arrondissement de Paris répond aux questions du Préfet de la Seine au sujet de la Société Franklin.

- (1) Aude (Claire), Schaeffer (Marie-Danielle), Terouanne (Bénédicte). - Les bibliothèques populaires en France à travers le Bulletin de la Société Franklin (1868-1879). - Villeurbanne : E. N. S. B., 1977. -p. 71.
- (2) Hassenforder (Jean). - Développement comparé des bibliothèques publiques en France, en Grande Bretagne et aux Etats-Unis dans la seconde moitié du XIXe siècle (1850-1914). - Paris : cercle de la Librairie, 1967. -p. 182.

- l'exemplaire du compte-rendu de la séance publique de la Société Franklin tenue le 22 Mars 1874, exemplaire qu'elle avait jugé bon de joindre à sa demande du 6 Mars 1876, et qui est annoté de la main de Charles Robert, secrétaire général du Ministère de l'Instruction Publique, des Cultes et des Beaux-Arts (Archives Nationales. Série F 17. Fonds de l'Instruction publique, dossiers 12-532 : Société Franklin. Initiatives diverses en faveur de l'enseignement primaire à Paris, 1872-1879. Ministère de l'Instruction Publique, des Cultes et des Beaux-Arts. Société Franklin pour la propagation des bibliothèques populaires et des bibliothèques de l'armée : compte-rendu de la séance publique tenue le 22 Mars 1874 au théâtre du Vaudeville. . . . - Paris : Delagrave, 1874)

- le rapport de Septembre 1878 dans lequel le Directeur de l'Enseignement primaire interroge le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts sur le sort à réserver à la demande de la Société Franklin (Archives Nationales. Série F17. Fonds de l'Instruction Publique, dossier 12532. . . Note pour Monsieur le Ministre. Paris, Septembre 1878.)

La consultation d'archives privées de la Société Franklin aurait pu être instructive, notamment en ce qu'elle aurait permis de s'interroger plus profondément sur ce que le "Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin" pouvait passer sans silence (discussions, voire tensions au sein de la Société, par exemple.) Cela aurait pu nous mettre en mesure de préciser si ce "Journal des bibliothèques populaires. . ." mentionnait bien toutes les bibliothèques bénéficiant de l'aide de la Société - ce qui semble douteux. A ce jour, nos recherches à ce sujet sont restées sans résultats significatifs.

Remercions ici le personnel du Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, Monsieur l'Inspecteur Général Caillet, Monsieur Jean Hassenforder ainsi que les responsables de l'Association Philotechnique (Paris), Monsieur le Pasteur et Madame Wagner (Villeurbanne). Monsieur Robert d'Eichtal a bien voulu participer à nos recherches. Monsieur le Professeur Daniel Robert (Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris) a bien voulu s'entretenir avec nous des liens entre le protestantisme et la culture populaire au dix-neuvième siècle. Que Monsieur F. Jacquet, professeur à l'Ecole Polytechnique trouve ici l'expression de notre reconnaissance ainsi que Mademoiselle Imbert, bibliothécaire de la bibliothèque municipale d'Orthez, et la bibliothèque municipale de Nantes.

1-1-2 - Sources imprimées

Parallèlement, notre recherche nous a conduit vers l'organe même de la Société, le "Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin", dont il nous a été assez malaisé de réunir une collection commodément consultable. Nos prédécesseurs avaient eu

recours à la collection disponible à la Société d'Histoire du Protestantisme Français (54 rue des Saints-Pères, Paris). Il ne nous a pas été possible de procéder ainsi. Non seulement cette collection ne présente pas, pour les années 1880-1900, la continuité qui est la sienne pour la période antérieure 1868-1879, mais elle est peu maniable, se trouvant malheureusement dans un état de conservation qui rend périlleuse toute consultation suivie.

La collection disponible à la Bibliothèque Nationale n'est complète que jusqu'à l'année 1896 : elle ne pouvait donc nous permettre de saisir le mouvement de la Société Franklin au tournant du siècle. En outre, les délais de communication des volumes étaient incompatibles avec le temps dont nous disposons pour notre recherche.

La bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (2 rue de Rouen - 92000 Nanterre) ne disposait que des (quelques) numéros du "Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin" parus entre Juillet 1914 et Septembre 1920.

L'École Nationale Supérieure des Bibliothèques dispose d'une collection sur microfiches.

C'est la Bibliothèque Administrative de la ville de Paris qui nous a permis de disposer d'une collection - à notre connaissance exceptionnelle, tant par son exhaustivité que par son état de conservation. Elle couvre sans défaut l'ensemble des vingt années ici prises en considération.

Qu'il nous soit permis de remercier à ce sujet Monsieur Michel Roussier, Conservateur en Chef de la Bibliothèque Administrative.

Nous avons eu recours à l'ensemble des rubriques du "Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin", dès lors que leur contenu nous paraissait significatif.

Évaluer convenablement la portée de l'action de la Société Franklin exigeait, bien entendu, le recours aux études de caractère professionnel contemporaines ou non de l'époque considérée. Ces études sont le plus souvent dispersées. Sur ce point les catalogues de la Bibliothèque Nationale et de la Bibliothèque Sainte-Geneviève (fichiers de la salle des catalogues et fichiers de la salle de bibliographie) ne nous ont pas été d'un très grand secours. Par contre, sur le conseil de Monsieur Roussier, nous avons trouvé à la bibliothèque municipale de Versailles - patrie d'Edouard Charton - non seulement un fonds d'une grande richesse sur les bibliothèques et la culture populaire, mais aussi la bienveillante attention de Mademoiselle Alice Garrigoux, Conservateur en chef des bibliothèques de France, directrice de la bibliothèque municipale.

4

BUISSON (Ferdinand). - Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire.
- Paris : Hachette, 1882.

EICHTAL (Eugène d'). - Mes griefs contre le socialisme. Dialogue entre
un progressiste libéral et un socialiste. - Comité de défense et de progrès
social, Paris, 1897.

(Cote BN 81 R Pièce 7651)

EICHTAL (Eugène d'). - Le socialisme d'Etat idéaliste.
In : Revue Politique et Parlementaire, (1897) .

LEON-VIDAL (Jean). - Conseils pour la formation des bibliothèques
spéciales administratives, communales, professionnelles, militaires,
hospitalières, pénitentiaires, industrielles et autres. - Paris :
chez Ledoyen... , 1864.

MOREL (Eugène). - La librairie publique. - Paris : Armand Colin, 1910.

PELLISSON (Maurice). - Les bibliothèques populaires à l'étranger et en
France. - Paris : Imprimerie Nationale, 1906.

PELLOUTIER (Fernand). - Les bourses du travail.
in : Revue politique et parlementaire, (1897).

SAINT-ALBIN (E. de). - Les bibliothèques publiques de la ville de Paris.
- Paris ; Nancy : Berger-Levrault, 1896.

SUBERCAZE (B.). - Les bibliothèques populaires, scolaires et pédagogi-
ques, documents législatifs et administratifs. - Paris : Société d'impri-
merie et de librairie administratives et classiques, Paul Dupont, 1892.
(Cote INRDP : 110.690.)

Signalons également le fonds très utile de la bibliothèque de l'Institut
National de Recherche et de documentation pédagogique (rue d'Ulm Paris).

Bibliothèque pédagogique, cantonales et scolaires. - Paris : Imprimerie
Nationale, 1889.

(Cote INRDP : 132.92)

Notice sur les bibliothèques cantonales, d'après le plan conçu par
M. Tourasse et par lui réalisé dans le département des Basses-Pyrénées. -
Imp. Garet, 1881.

La tâche était peut-être plus délicate encore en ce qui concerne les bibliothèques militaires, qui nous intéressaient moins en tant que telles que dans leur rapport avec l'entreprise générale de culture populaire à l'époque, et avec la Société Franklin en particulier.

Instruction du Ministre de la Guerre sur l'organisation des BIBLIOTHEQUES DE TROUPE, en date du 18 janvier 1875.

Oeuvre des Bibliothèques des Sous-Officiers et Soldats fondée par le comte de Madre d'accord avec le Ministère de la Guerre. Situation en janvier 1875.

Notre essai d'éclaircissement de cet aspect important de problème doit beaucoup aux suggestions et recommandations de Monsieur le Professeur Henri-Jean Martin et de Monsieur Jean-Claude Devos, Conservateur en Chef au Service historique de l'armée (Vincennes)

I-1-3 - Méthode

Le but de notre recherche - compte tenu, bien entendu, de certaines particularités tenant à l'originalité de la période considérée et à sa plus grande longueur - n'est pas foncièrement différent de celui du travail précédant portant sur la période 1868-1879. (1) Il nous a semblé en effet intéressant de concourir à la confection d'un ensemble statistique permettant de suivre sur une période^{d'} trente années, historiquement décisive, le destin d'une importante organisation de lecture populaire.

Il s'agit donc, ici aussi, de "déterminer l'importance des bibliothèques en France d'un point de vue quantitatif et qualitatif". (2)

Limites chronologiques : la cadence et la richesse du "Journal des bibliothèques populaires" ne faiblissent guère avant les premières années du vingtième siècle, il nous a semblé utile - malgré l'ampleur de la tâche - de prolonger l'étude sur l'ensemble des vingt dernières années du dix-neuvième siècle. Période d'autant plus intéressante pour notre sujet, qu'elle a été rarement étudiée de ce point de vue par les commentateurs.

Par ailleurs, et indépendamment des considérations historiques sur lesquelles nous aurons à revenir, l'année 1899 s'imposait comme limité. Cela tient tant à la richesse des renseignements - notamment rétrospectifs - que le "Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin" nous fournit alors, qu'à l'absence générale de l'année 1900 dans l'ensemble des collections disponibles : coupure de fait dont il était indispensable de tenir compte.

Après en avoir expérimenté concrètement l'efficacité et dans un souci de continuité - afin de faciliter la consultation statistique de l'ensemble des travaux sur la Société Franklin - nous avons utilisé la grille de dépouillement qui avait fait ses preuves pour la période 1868-1879. (3)

Répartition du travail : la première étape de notre travail a consisté en la réalisation de deux fichiers couvrant chacun dix années. Le fichier d'ensemble obtenu ensuite par fusion a été classé par ordre

(1) Aude (Claire), Schaeffer (Danièle), Terrouanne (Bénédicte). - Les bibliothèques populaires en France à travers le bulletin de la Société Franklin (1868-1879). - Villeurbanne : E. N. S. B., 1977.

(2) Ibid. p. 38.

(3) Aude, Schaeffer, Terrouanne op. cit. p. 39.

alphabétique des départements et sous-classement par ordre alphabétique de communes. Le nombre d'habitants de chaque commune a été précisé au moyen du "Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies". - Paris : 1890-1906.

Notons dès à présent que cette étape de classement laisse apparaître une première originalité de notre période : les fiches se recoupent assez fréquemment. Cette réapparition fréquente de certaines bibliothèques sera à interpréter. Indiquons, pour l'instant, qu'elle nous a permis d'affiner l'analyse en suivant l'évolution de quelques établissements en relation avec la Société Franklin sur une assez longue période, conduisant ainsi à quelques monographies locales particulièrement révélatrices.

Totalisation des fiches : ainsi apparaissent 1304 bibliothèques (civiles et militaires confondues) pour un nombre total de 1616 fiches.

Il reste que, - outre les limites dans le temps déjà évoquées - les frontières de notre étude dans l'espace sont toujours celles mêmes des relations de la Société Franklin avec les bibliothèques de tous types existant à l'époque. En effet, la partie proprement statistique de notre travail prend en compte, dans leur totalité, mais ne prend en compte que les bibliothèques mentionnées - à quelque titre que ce soit - dans le "Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin".

Après étude du fichier établi pour les années 1868-1879, il apparaît que les renseignements fournis par les diverses bibliothèques et publiés dans le "Journal des bibliothèques populaires..." ne sont pas moins irréguliers et incomplets que pendant les dix précédentes années. Les informations les plus fréquentes et les plus précises portent en général sur la date de fondation de la bibliothèque, sur les dons et autres ressources (encore que, dans l'immense majorité des cas, il ne soit fait mention que des dons de la Société Franklin) et, dans une faible mesure, sur l'état des fonds et les chiffres de prêt.

Plus généralement, il nous est pourtant semblé que les statistiques proposées par les bibliothécaires et reproduites dans le "Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin" présentaient une certaine rigueur, qui n'avait pas été de règle entre 1868 et 1879 : visiblement, sous l'influence notamment des conseils de la Société Franklin, une certaine unification se dessine qui, sans valoir comme normalisation, autorise pourtant les rapprochements et même les comparaisons entre bibliothèques.

En revanche, il faut reconnaître que la terminologie employée dans la désignation de ces bibliothèques ne progresse guère vers plus de clarté. Si on a pu dénombrer entre 1868 et 1879, sept variantes de la bibliothèque populaire, (1) il nous faut en distinguer à présent une bonne

(1) Aude, Schaeffer, Terrouanne op. cit. p. 42.

dizaine, sans compter les désignations synonymes ou "approchées" qui nous ont posé parfois de délicats problèmes. (1) Parmi les bibliothèques populaires civiles, il ne faut pas confondre bibliothèques cantonales et bibliothèques communales, bibliothèques scolaires et bibliothèques "populaires et scolaires." Tout se pose, d'ailleurs, comme si la bibliothèque populaire devenait au fil des années un type de bibliothèque civile parmi d'autres. On ne peut plus se contenter de parler de "bibliothèques militaires" en général. Il faut traiter séparément - au moins dans le dépouillement - des bibliothèques de régiment, des bibliothèques de caserne, des bibliothèques de sous-officiers, des bibliothèques d'officiers, des salles de lecture et de correspondance, des corps de garde, des bibliothèques d'infirmes militaires, d'hôpitaux militaires, de compagnies disciplinaires et de prisons militaires... - sans oublier les bibliothèques d'établissements mixtes (notamment d'hôpitaux civils et militaires). Pour autant, il existe quelques bibliothèques dont il a été impossible de préciser la nature exacte.

Exploitation des renseignements : En ce qui concerne les bibliothèques militaires, il est donc apparu absolument nécessaire de leur consacrer un dépouillement propre. Ainsi l'exigeaient le nombre de bibliothèques concernées de même que la place de plus en plus grande qu'elles prennent dans les préoccupations de la Société Franklin.

Compte tenu de la typologie qui se dessinait dans le "Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin", il a été dressé, pour chaque type de bibliothèque militaire, un tableau indiquant, pour chaque année de la période considérée, le nombre de dons assurés par la Société Franklin, leur valeur en nombre de volumes, et le nombre moyen de volumes par don.

Une totalisation des résultats dans chacun de ces domaines clôt l'analyse des renseignements de chaque type de bibliothèque militaire.

Ce travail est bien entendu effectué séparément en ce qui concerne d'une part les bibliothèques militaires de Métropole et d'autre part les bibliothèques militaires des Colonies. Il était important de ne pas s'en tenir là. Afin de préciser la signification de cette complexe typologie dans l'entreprise générale de la Société Franklin, on a tenté d'établir le rapport entre le nombre de bibliothèques militaires en relation avec la Société et le nombre de mentions de ces bibliothèques dans

(1) Ainsi M. Noé Richter remarque-t-il que, jusqu'au début du 20^{ème} siècle, une bibliothèque dite "circulante" n'est, le plus souvent, qu'une simple bibliothèque de prêt : Richter (Noé). - Les bibliothèques populaires. - Le Mans : Bibliothèque Universitaire, 1977. - p. 44.

le "Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin" au cours des vingt années considérées, d'une part en Métropole, d'autre part dans les Colonies.

En ce qui concerne les bibliothèques civiles, nous avons commencé par préciser la densité et la répartition des bibliothèques en relation avec la Société : nombre total de bibliothèques dans chaque département (1), avec indication de la population concernée et du nombre des fiches traitées à cette occasion. Pour plus de clarté, ces résultats seront figurés sur une carte de France.

Nous complétons et précisons cette répartition en recherchant le nombre de bibliothèques civiles de chaque type présentées dans chaque département. On indiquera comme "bibliothèques non spécifiées" celles dont le "Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin" ne précise pas la qualité.

Pourtant, il est bientôt apparu qu'un recensement précis des bibliothèques concernées ne pouvait suffire ni à l'appréciation correcte de l'importance relative de l'action de la Société, ni à l'étude de la politique générale qui présidait à cette action. D'où le relevé proposé ensuite de l'évolution des dons de la Société, ordonnés par types de bibliothèques civiles et par années. Ce même tableau met en rapport le nombre et la valeur (en volumes) de ces dons avec la taille des communes.

On précisera enfin ce qui apparaît dans le "Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin" de l'évolution des fonds et des prêts de ces bibliothèques.

Cet ensemble de matériaux devait nous permettre d'entamer, avec la prudence nécessaire, une réflexion sur la doctrine de la Société Franklin telle qu'elle apparaît à travers le "Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin". Nous avons confectionné un fichier thématique dans lequel chaque fiche comportait l'énoncé bref d'un thème et la référence au passage concerné du "Journal des Bibliothèques populaires publié par la Société Franklin".

Ainsi avons-nous tenté de répondre aux souhaits de la plupart des commentateurs qui préconisent çà et là une étude qualitative et en quelque sorte, "de l'intérieur" de la Société Franklin, étude qui viendrait utilement compléter l'indispensable travail statistique qu'exigeait la période.

(1) Les départements des Alpes Maritimes, des Basses-Alpes, du Puy-de-Dôme, de la Corrèze, du Lot, de l'Eure et Loir, de la Haute-Garonne et de la Corse, n'étant jamais mentionnés nos calculs se font sur la base de 81 et non 89 départements.

I-2 - 1879-1880: UN BILAN

I-2-1 - La Société Franklin vers 1880

Lors de l'assemblée générale des membres de la Société, le mercredi 7 avril 1880, le vice-président, Henry Faré, rappelait le chemin parcouru, couronné par "l'hommage éclatant rendu, d'abord par le jury de l'exposition universelle, puis par le gouvernement et le conseil d'Etat, . ." (1). En 1878, en effet, une médaille d'or avait récompensé l'oeuvre entreprise dans le domaine social par la Société, tandis que 1879 voyait enfin sa reconnaissance comme établissement d'utilité publique, réclamée depuis 1872, et deux fois refusée. La société n'était plus soumise à une autorisation toujours révocable. Elle avait acquis une "existence définitive" aux yeux de l'Etat. (2) Elle se déclarait consciente des nouveaux devoirs que lui imposaient ce décret, de l'immensité de la tâche qui lui restait à accomplir.

Son action était tracée par ses statuts annexés au décret du 3 mars 1879 : accorder "dans la mesure de ses ressources des dons de livres, servir d'intermédiaire aux bibliothèques pour l'achat de livres en leur faisant profiter des réductions de prix qu'elle obtient" (3), publier enfin "un journal-bulletin des bibliothèques" (3). Ceci correspondait à ce qui toujours avait constitué l'activité de la Société, le but même de sa fondation en 1862. Elle devait enfin "dresser des catalogues de livres, encourager les publications utiles et la traduction de bons ouvrages étrangers" (3), toutes choses dont le gouvernement se devait de reconnaître le bien-fondé, l'adéquation à la politique culturelle qu'il menait.

Pourtant, malgré les réussites, et les chiffres sont à cet égard probants : 105, 553 Fr 79 de fournitures faites aux bibliothèques populaires en 1879 contre 67, 672 fr 78 en 77 (4)., la situation n'était pas sans nuages. Les indices d'un malaise, au sein d'un discours optimiste, sont nombreux. Les appels à des souscripteurs possibles sont pressants : il convient de "rappeler aujourd'hui les services déjà rendus par elle, afin de provoquer chez ses adhérents et dans le public, en faveur de la propagation des bibliothèques populaires, un élan fécond et des sympathies plus

- (1) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1880), nos 164 et 165, p. 213.
- (2) Série fl 7. Fonds de l'instruction publique, dossier 12532 : Société Franklin. Initiatives diverses en faveur de l'enseignement primaire à Paris, 1873-1879. Ministère de l'Instruction publique. Direction de l'enseignement primaire, 2ème bureau. Société Franklin. Demande de reconnaissance légale. Note pour Monsieur le Ministre. Paris, octobre 1879.
- (3) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1879), n° 156, p. 7.
- (4) Journal des Bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1880), nos 164 et 165, p. 213.

nécessaires que jamais" (5). Le poids des dépenses, "indispensables pour assurer le bon fonctionnement des commandes" (6) est souvent mis en avant, et le vice-président de la Société devait en 1880 reconnaître qu'il gênait même la politique de "dons gratuits". (7)

En fait, les besoins étaient si pressants, que dès cette époque, la Philantropie totale de la Société est déjà mise à mal. Pour diminuer ses frais généraux, elle a dû ajouter une commission de 5 % à la facture de toute commande de livres reçue par elle. Dès lors la comparaison avec une "Maison de commerce" (8), selon les termes propres de Henry Faré, n'est pas sans fondement. En 1882, conséquence logique de cette situation, le service des commandes est confié "à une maison de librairie" (8). Cette décision n'était que provisoire. En 1883, la commission est supprimée, mais la recherche de nouveaux fonds reste à l'ordre du jour : "Une Société comme la nôtre ne vit qu'à la condition d'attirer à elle par les services rendus le plus grand nombre possible de bibliothèques ; elle ne peut suffire à cette tâche qu'en disposant de ressources chaque année plus grandes ; tout le bien que nous faisons grossit notre budget des dépenses, et plus nous ferons de bien, plus nous dépenserons. C'est à vous, Messieurs, de nous en fournir les moyens en recrutant à la Société des adhérents nouveaux." (9) La crise est passée, le budget équilibré, qui permet de revenir sur une mesure contraire à l'esprit même de la Société. Le malaise demeure pourtant, que seul l'afflux de souscripteurs peut atténuer.

Au terme de cette appréciation, de type économique en somme, de l'état de la Société au cours des premières années que nous étudions, c'est donc sur ses membres que nous devons faire porter notre attention. C'est alors surtout, d'un point de vue idéologique, politique qui nous guidera.

- (5) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1879), nos 157 et 158, p. 117-118.
- (6) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1880), nos 164 et 165, p. 213.
- (7) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1880), nos 164 et 165, p. 213.
- (8) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1882), n° 189, p. 59.
- (9) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1883), nos 201-202, p. 51.

1-2-2 - Composition de la Société Franklin

Les statuts de la Société sont en ce domaine impératifs : "La Société s'interdit de traiter dans ses réunions et dans ses publications, des questions politiques ou religieuses. Elle s'interdit également d'introduire dans ses catalogues des livres de polémique ou de propagande religieuse ou politique." (1). C'est dire que ses membres actifs, les souscripteurs, se doivent de n'être pas politiquement engagés, du moins de paraître tels. Cette question idéologique sera abordée ultérieurement ; notre propos est ici de discerner néanmoins les tendances chez ceux qui composent l'Assemblée Générale.

Leur origine professionnelle est diverse, mais leur appartenance sociale ne fait aucun doute. "Si l'on parcourt la liste des membres de la Société, on y voit un grand nombre de notabilités de l'Institut, de la Chambre des députés et du Sénat, du Conseil d'Etat, de la Magistrature, du Barreau, des Facultés, de l'Administration, de l'Armée, etc... etc..." peut on lire dans une note adressée au Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux Arts en 1878. (2) La diversité est surtout d'ordre religieux, politique aussi, mais réduite alors à un faible éventail, comme nous le verrons. Le Bulletin présente la liste de ses membres. On y retrouve de fortes personnalités de l'époque : Jules Ferry (3), à l'origine d'une législation scolaire renforcée, d'une intervention en force de l'Etat dans le domaine de l'éducation laïque, aux côtés d'un Adolphe d'Eichtal, banquier, député, président de la Société, fervent apôtre d'une pensée libérale, prônant l'initiative privée, attaché à ses devoirs sociaux. A leurs côtés, des noms très nombreux, notamment de ce protestantisme libéral qui soutient l'action de Ferry. Enfin militaires, catholiques, maçons sont présents, unis par "l'amour de l'instruction, ... le désir de contribuer à la grandeur du pays". (4) Ce lien commun, s'il doit être mis en valeur, ne saurait dissimuler ce qu'une diversité si minime fut-elle, d'origine religieuse, politique, pouvait avoir de dangereux, dans les décennies où nationalisme, socialisme font peser de puissantes menaces sur l'avenir de la République Centriste. L'histoire de la Société Franklin, des bibliothèques populaires est inséparable de l'évolution politique et sociale de la III^e république, de ces crises violentes et profondes de la fin du siècle.

- (1) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1879), n° 156, p. 101.
- (2) Série f 17. Fonds de l'Instruction publique, dossier 12.532 : Société Franklin. Initiatives diverses en faveur de l'enseignement primaire à Paris, 1873-1879. Ministère de l'Instruction Publique, des Cultes des Beaux Arts. Note pour Monsieur le Ministre. Paris, septembre 1878.
- (3) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1880), nos 170 et 171, p. 294.
- (4) Série f 17 : fonds de l'Instruction publique, dossier 12.532 : Société Franklin. Initiatives diverses en faveur de l'enseignement primaire à Paris, 1873-1879. Discours de M. Ed. Laboulaye... sur l'éducation du pays par l'armée, p. 16.

1-2-3 - L'impact de la réglementation de 1874

Restait à définir les options de la Société Franklin, dans la grande oeuvre d'instruction, d'éducation populaire d'alors. Il nous faut ici nous reporter quelques années auparavant. L'arrêté du 6 janvier 1874 avait imposé une réglementation dans le domaine des bibliothèques populaires, visant à encourager le développement de ces institutions, par des subventions en livres, sous la condition de l'acceptation d'un contrôle de l'Etat. Claire Aude, Danielle Schaeffer, Bénédicte Terouanne notaient les protestations véhémentes de la Société, (1) ses réactions affirmées devant l'intervention de l'Administration en cette matière. Se voulant libérale, elle affirmait avec vigueur le dogme de l'initiative privée. Très tard, elle reste sur cette position. "A l'égard des Adultes... il ne saurait être question de procéder par prescriptions légales et directes. Le concours des initiatives privées se manifestant librement et sous toutes les formes y compris la forme religieuse est ici plus nécessaire et seul peut-être efficace." (2) Apparaît ici toute la force, la longévité d'un courant libéral, qui sous-tend toute l'action de la Société. La quête de la reconnaissance d'utilité publique est un pas vers l'administration, une proposition de secours utile ; c'est surtout la volonté de se voir confirmer dans une position d'indépendance à l'égard des pouvoirs publics, si paradoxale, ambigu que cela puisse paraître. L'apolitisme de la Société, se révèle un libéralisme puissant, reconnu par le conseil d'Etat. Mue par ses convictions profondes, la Société Franklin peut poursuivre une oeuvre, dont nous devons maintenant apprécier l'efficacité dans le temps.

1-3 - LA SOCIÉTÉ FRANKLIN ET LES BIBLIOTHÈQUES DE L'ÉPOQUE : ÉVOLUTION DE LONGUE DURÉE.

1-3-1 - Une nouvelle orientation de l'action de la Société : la poids de l'Histoire.

Lors de sa création, en 1862, l'action de la Société Franklin était toute orientée vers la promotion des bibliothèques populaires, l'éducation des adultes, le développement des salles de lecture d'école. Née au coeur de la "Ville", selon l'expression de Louis Chevalier, soucieuse d'instruction ouvrière, elle étendait peu à peu son influence aux campagnes, qui apportent un appui si précieux à la "République

(1) Aude (Claire), Schaeffer (Danielle), Terouanne (Bénédicte). - Les Bibliothèques populaires en France à travers le bulletin de la Société Franklin (1869-1879). - Villeurbanne : ENSB, 1977. - p. 21.

(2) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1895), nos 344-345, p. 60-61.

du Centre." (1) Ses catalogues successifs que nous retrouvons aux Archives Nationales, antérieurs à notre étude, témoignent de cette évolution : catalogue de village, catalogue scolaire, catalogue populaire. Ce n'est que tardivement que la Société devait s'intéresser aux bibliothèques militaires ; le désastre de 1870 en est cause. Les raisons d'une action éducative dans ce milieu sont clairement exposées dans le discours de M. Ed. Laboulaye "sur l'éducation du pays" prononcé en 1874 : "Nous voulons relever la France par la longue et sérieuse épreuve de l'éducation, de l'instruction, en faisant passer jusque dans son sang, jusque dans ses moelles le sentiment du devoir et son accomplissement. Nous pensons que ces longues vertus dont nous avons besoin pénétreront par l'armée, par l'instruction donnée à l'armée, par l'éducation donnée à l'armée, à la vie toute entière du pays, dans ses habitudes, dans ses moeurs, dans son âme." (2) La Société Franklin participait de l'état d'esprit selon lequel "L'instituteur prussien a fait la victoire de sa patrie, ~~(courant de pensées)~~ l'instituteur de la République préparera la revanche" (3)

La guerre de 1870, ses conséquences coloniales (et nous allons réaffronter ce problème) ne devait pas mener à une action exclusive en faveur des bibliothèques militaires sur le sol métropolitain. La Société Franklin devait s'intéresser aux colonies, notamment aux "bibliothèques alsaciennes et lorraines de l'Algérie" (4), avant d'étendre son action à d'autres pays. Ce n'est pas ici le moment de présenter une typologie des bibliothèques soutenues par la Société, nous ne voulions qu'en cerner les grandes composantes pour tenter d'apprécier les résultats globaux de son oeuvre, tant vers les Bibliothèques civiles que vers les bibliothèques de l'Armée. Nous avons choisi de les présenter en premier lieu sous forme d'un tableau.

Cf.

- (1) Mayeur (Jean-Marie). - Les débuts de la IIIe république : 1871-1898. - Paris : Ed. du Seuil, 1973. - p. 51 et
- (2) Série f 17 : fonds de l'instruction publique, dossier 12532 : Société Franklin. Initiatives diverses en faveur de l'enseignement primaire à Paris, 1873-1879. Société Franklin pour la propagation des bibliothèques populaires et des bibliothèques de l'Armée... Discours de M. Ed. Laboulaye... sur l'Education du pays par l'Armée, p. 45.
- (3) Mayeur (Jean-Marie). - op. cit. p. 114
- (4) Série f 17 : fonds de l'instruction publique, dossier 12-532 : Société Franklin. Initiatives diverses en faveur de l'enseignement primaire à Paris, 1873-1879. Ministère de l'instruction publique, des Cultes et des Beaux Arts. La Société Franklin. Demande de reconnaissance légale comme établissement d'utilité publique. Note pour Monsieur le Ministre. Paris, septembre 1878.

1-3-2 - Comparaison des résultats globaux : 1868-1899

Les premiers résultats statistiques obtenus par l'étude du "Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin" portaient sur une période de 11 ans. Notre recherche recouvre 20 années. Il faut tenir compte de ce fait dans l'analyse que nous en ferons. Parallèlement, comme il a été indiqué dans la présentation des sources et méthodes, nous avons dû prendre en compte des éléments qui n'avaient pas été relevés dans les études précédentes, en fonction du développement propre des bibliothèques populaires, de la Société, du contexte historique qui n'est plus celui de l'Empire libéral et de la République des notables. Les changements dans l'approche statistique n'interdiront pas les comparaisons, notre souci premier étant justement de cet ordre, mais inciteront à une certaine prudence dans l'établissement des relations.

Bibliothèques (x)	1868-1879	1880-1899
Bibliothèques populaires	404	482
Bibliothèques communales	149	37
Bibliothèques d'association	154	50
Bibliothèques de fabrique	25	9
Bibliothèques scolaires	268	109
Bibliothèques pédagogiques	42	32
Bibliothèques confessionnelles	81	23
Diverses (xx)	15	33
Bibliothèques militaires	46	372
Bibliothèques populaires et scolaires (xxx)		21
Bibliothèques cantonales / circulantes		17
Bibliothèques civiles des colonies		25
Bibliothèques étrangères		15
Bibliothèques dont la vocation n'est pas précisée		80
		283 en France ↗ Métropolitain
		↘ 89 dans les colonies
Total	1 184	1 305 bibliothèques

(x) Il s'agit des bibliothèques en relation avec la Société et mentionnées dans le "Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin"

(xx) Nous entendons par ce terme les bibliothèques, dont la vocation est précisée, mais qui n'entrent pas dans un type d'établissement précédemment ou ultérieurement cité dans ce tableau.

(xxx) Les catégories maintenant retenues n'apparaissaient pas dans le mémoire de Claire Aude, Marie-Danielle Schaeffer, Bénédicte Terouanne.

Au total les liens qui unissent la Société Franklin aux diverses bibliothèques sont plus nombreux entre 1868 et 1879 qu'entre 1880 et 1899. Le fait est frappant pour les bibliothèques populaires. Si le chiffre brut de 482 mentions pour 1880-1899 est supérieur au chiffre brut de 404 mentions pour 1868-1879, sa valeur relative est entièrement inversée. Il faut néanmoins tempérer nos conclusions. Les études antérieures ont parfaitement caractérisé la période précédant nos recherches : c'est une époque de création, donc d'essor rapide ; une phase de ralentissement de croissance devait logiquement s'ensuivre. Néanmoins, sans parler franchement de déclin, nous pouvons noter pour l'instant un fléchissement quantitatif de l'action de notre Société.

Le second enseignement de notre tableau est peut être plus net. L'action de la Société se dilue en une intervention ^{moins} systématique en faveur d'un type de bibliothèques. Ses préoccupations se diversifient. Par là-même, son oeuvre ne perd elle pas de son efficacité ? C'est une question qu'il nous faut garder à l'esprit. Un tissu de liens moins serrés, une dispersion d'effort, tel sont les réflexions que nous inspirent ces résultats globaux. Le problème est alors de tenter de caractériser plus franchement l'évolution générale discernée ?

I-3-3 - Déclin de la Société Franklin ou tournant de sa politique ? Le problème militaire.

Jusqu'en 1879, la Société Franklin n'entretient encore que peu de relations avec les bibliothèques de l'armée. Quarante six établissements de ce type sont mentionnés dans le "Journal". Ce n'est qu'à partir de 1880 que les liens s'établissent vraiment, pour s'étendre considérablement sur notre période. Jusqu'en 1899, 372 bibliothèques militaires ont bénéficié de l'appui de la Société. Au fléchissement de l'action en faveur des bibliothèques populaires correspondrait un effort massif dans le domaine de l'éducation de la troupe. Le phénomène est déjà ressenti à l'époque par les victimes de ce changement de politique. On relève, dans le bulletin de la Société, cette phrase caractéristique dans un rapport présentant la situation de la bibliothèque populaire de Saint-Omer, à l'issue de l'année 1892 : "Ces résultats, je tiens à le faire remarquer, sont d'autant plus satisfaisants que d'autres bibliothèques se sont créés autour de nous : les bibliothèques scolaires, les bibliothèques de régiment (qui plus heureuses que la nôtre sont favorisées par la Société Franklin) ont leurs lecteurs assidus..." (1) La substitution paraît réelle, dès les années 1890, et sans doute dans les années 1885, comme en témoigne le rapport sur l'oeuvre de la Société Franklin pour 1884-1885. " (2) Le mouvement devait s'accentuer, et à la fin du siècle, la situation est claire. Ce sont avant tout les bibliothèques militaires que soutient la Société par sa politique de dons de livres : les dons mentionnés dans le corps du Journal, en faveur des bibliothèques de troupe s'élèvent pour

(1) Journal des Bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1893), nos 315-316, p. 14.

(2) Journal des Bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1885), no 226, p. 56.

notre période à 425 pour un total de 372 bibliothèques de ce type, tandis que l'ensemble des bibliothèques civiles, 933 établissements, ne profitent que de 725 dons. En moyenne donc le nombre de dons par bibliothèque civile est de 0,77, le nombre de don par bibliothèque militaire de 1,14. Le rapport est de 1,48. En somme on observe que lorsqu'une bibliothèque civile bénéficie d'un don de la société, une bibliothèque militaire en reçoit un et demi. Ce résultat, obtenu à l'issue de nos relevés numériques, devait être confronté à une statistique générale présentée par la Société, sous forme de tableau, mais dont toutes les composantes n'apparaissaient pas dans le corps du Journal. En plus du nombre de dons, leur montant est pris en considération.

Dons aux bibliothèques populaires et militaires

<u>Années</u>	<u>Bibliothèques populaires</u>		<u>Bibliothèques militaires</u>	
	envois	montants (valeur de francs)	envois	montants (valeur de francs)
1890-1898	549	11.517,65	223	14.517,60

Notre double approche statistique conduit à des résultats analogues, confirmés par les appréciations qualitatives du "Journal" : "Les bibliothèques militaires, dont vous suivez le développement avec tant de sollicitude, s'adressent journellement à la Société, il n'est pas de séance du Conseil d'administration où ne se fasse la lecture de lettres adressées par des officiers commandants de troupes, quelquefois même par des soldats". (1) Les bibliothèques militaires sont bien une préoccupation constante, et maintenant sans doute première, des dirigeants de la Société.

Au lendemain des événements de 1870, la Société Franklin a étendu son action aux bibliothèques militaires, l'a ensuite constamment développée, au détriment des bibliothèques populaires. Doit-on alors parler du déclin de la Société, ou plutôt d'une nouvelle orientation de ses activités ? Le problème est de cerner le rapport des deux termes, de mettre en lumière son action en fonction d'une typologie plus précise des bibliothèques soutenues.

(1) Journal des Bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1898), nos 377-378, p. 21.

IIe PARTIE

ACTION DE LA SOCIETE FRANKLIN : ETUDE SECTORIELLE ET EVOLUTIVE

Il ne sera possible de se prononcer sur la réalité d'un déclin ou, du moins, d'une amorce de déclin de l'influence de la Société Franklin que par référence à l'ensemble des chiffres actuellement disponibles concernant les bibliothèques civiles et militaires. Ces chiffres eux-mêmes n'ont en outre de signification que rapportés à la typologie des établissements et à ce qui pouvait en être considéré, au début de notre période, comme leur passé récent.

II-1 LES BIBLIOTHEQUES MILITAIRES

II-1-1 - Historique, typologie

Si l'appellation de "bibliothèque militaire" se rencontre dès une ordonnance du 13 Mai 1818 prescrivant aux colonels d'infanterie le rassemblement de bons ouvrages militaires, et si le Ministère de la Guerre se propose, en 1822, de favoriser chez les officiers le goût de l'étude et de la lecture, par l'intermédiaire des aumôniers militaires désignés comme bibliothécaires, il reste que, jusqu'à la guerre de 1870, les bibliothèques de régiment ne dépassèrent jamais très longtemps le stade des bonnes intentions.

En France, les premières tentatives dans ce domaine relèvent en effet du courant d'idées qui entendait tirer la leçon des récents revers. Dès 1871, le général de Cissey, Ministre de la Guerre, met au point un programme visant le perfectionnement de l'instruction

des officiers. Ce programme est aussitôt pris en charge par la toute récente et dynamique "Réunion des officiers des armées de Terre et de Mer". (1) Les premières bibliothèques de garnison pour officiers apparaissent l'année suivante dans les principales villes de France métropolitaine. Elles sont soutenues par un premier crédit parlementaire et des aides municipales (subventions ou locaux).

L'Instruction provisoire du 1er Juin 1872 fixe le statut organique de ces bibliothèques d'officiers désignées désormais : bibliothèques de garnison, et qui ont vocation à devenir "des centres de réunion et d'étude pour les officiers". Le même texte distingue un magasin central des bibliothèques, des bibliothèques principales dans les grands centres, surtout orientées vers la lecture sur place, enfin des bibliothèques temporaires qui se consacrent au prêt aux corps détachés. (2)

Chacune de ces bibliothèques est gérée par une commission d'officiers. Notons aussi qu'en Afrique du Nord, ces établissements étaient ouverts aux fonctionnaires et aux notables (ce qui est particulièrement utile à l'interprétation de l'action de la Société Franklin).

De 1882 à 1889, leur nombre fait plus que doubler, passant de 82 à 171 pour atteindre un total de 232 - dont 53 en Afrique du Nord - au début de la première guerre mondiale. On appela "bibliothèques

(1) Elle regroupe 2000 officiers en 1878 et vise à "développer et vulgariser les connaissances militaires, en aidant à la fondation des bibliothèques, en faisant des publications... elle eut pour organe un Bulletin spécial, et fit paraître en outre le "Petit bulletin du soldat"... elle fit imprimer à ses frais les travaux les plus remarquables parmi ceux qui lui étaient adressés et les envoya gratuitement à tous les corps de troupe..."

Champier (Victor). - Les bibliothèques militaires du Gers, extrait de la Revue de France in : les bibliothèques militaires départementales à l'Exposition Universelle. - Paris, 1878.

(2) Nous n'insisterons pas ici sur les bibliothèques des services centraux et des écoles dépendant du Ministère de la Guerre.

régimentaires" des bibliothèques qui, fondées au sein mêmes des unités sur l'initiative d'officiers, ne bénéficièrent d'aucune aide de l'Etat. Ne disposant le plus souvent que d'un fonds réduit, elles ont constamment tendu à se fondre dans les bibliothèques de garnison. Quant aux quelques dépôts de livres créés vers 1850 pour les officiers en France d'Outre-Mer, ils semblent n'avoir jamais donné vraiment satisfaction.

Les bibliothèques destinées aux sous-officiers et aux soldats se développèrent parallèlement. La loi sur le recrutement de l'armée ayant institué en 1872 le service militaire personnel, il parut nécessaire de compléter l'enseignement des écoles régimentaires obligatoires pour les soldats illétrés, depuis 1831. D'où - pour nous en tenir aux principaux jalons - la circulaire du 31 Mai 1873 prévoyant la création de "bibliothèques de caserne" dans des locaux spéciaux, mais laissant à la générosité publique le soin de les fournir en livres. (1) L'instruction du ministre de la Guerre sur l'organisation des bibliothèques de troupe, en date du 18 janvier 1875" (2), n'envisage pas davantage l'attribution de ressources propres à ces bibliothèques : "les livres et le matériel seront en général fournis par des sociétés donatrices autorisées par le ministère, telles que l'oeuvre des Bibliothèques des sous-officiers et soldats, la Société Franklin, etc" (& 13)

Cette situation se prolongera jusqu'en 1906 : c'est donc un des traits importants de notre période.

On remarquera que ce même texte de 1875 ébauche une typologie : bibliothèques de casernes, bibliothèques d'hôpitaux, de prisons militaires (depuis 1850), de corps de garde - et bibliothèques de régiments. Sauf à y ajouter les salles de lecture pour soldats ainsi qu'un certain nombre de bibliothèques "de sous-officiers et soldats", il semble difficile de préciser davantage les caractéristiques particulières de chacun de ces établissements. Pourtant il apparaît

(1) Les circulaires de Janvier, Avril et Août 1873 créèrent des bibliothèques et salles de lecture pour officiers mariniers et marins. Elles obéissaient aux mêmes dispositions.

(2) Cf. annexe 1

clairement que les bibliothèques de troupe sont étroitement attachées aux casernes. Autrement dit, par souci d'économie - et peut-être aussi de prudence - elles ne relèvent plus de ces unités que sont les "corps" (bataillons, régiments...), unités sujettes, il est vrai, à de fréquents déplacements, mais susceptibles aussi de s'administrer de façon relativement indépendante. Plusieurs arguments sont invoqués à cet égard, qui sont en quelque sorte bibliothéconomiques avant le lettre. "Il est des difficultés qu'un colonel ne peut résoudre (sic). Par exemple, il lui est impossible de traîner à sa suite toute une bibliothèque... conclusion : l'année ne sera pas écoulée qu'un soldat studieux aura lu tous les livres que son régiment possède." Ici déjà, la Grande-Bretagne est le modèle bibliothéconomique : "Dans le système anglais, au contraire, la bibliothèque et la salle de travail sont installées au camp ou à la caserne, elles y occupent un local particulier, le plus vaste, le mieux aéré et le plus agréable... Elles font partie intégrante de la caserne au même titre que la literie ou les fourneaux de cuisine... les régiments passent, la bibliothèque reste... voilà qui est pratique et vraiment sérieux." (1)

C'est ce qui assure une certaine unité concrète à la typologie présentée : "les bibliothèques immobilisées dans les casernes sont appelées à remplacer les bibliothèques de troupe appartenant aux corps" (2).

En 1874, il subsistait, en effet, environ 300 corps possédant des bibliothèques. D'où la fermeté de l' "instruction"... de l'année suivante : non seulement "les bibliothèques à l'usage de la troupe ne seront jamais situées en dehors des casernes et des établissements militaires. Elles resteront ainsi sous la surveillance immédiate de l'autorité militaire" (3), mais les généraux devront informer le ministre lui-même "du nom de la caserne, de la lettre du bâtiment" et même du "numéro des pièces où ils proposent d'installer la bibliothèque." (4) !

(1) Champier (Victor). - op. cit. p. 9 .

(2) Instruction du Ministre de la Guerre sur l'organisation des bibliothèques de troupe, en date du 18 janvier 1875 & 2

(3) Ibid. & 7

(4) Ibid. & 11

L'Instruction du 7 mars 1899 fera de ces bibliothèques des "organes de garnison" ; mais dès 1875 le ministère prévoit et favorise la disparition des bibliothèques de régiment qui "occasionnent des frais de transport que l'Etat ne peut pas prendre à sa charge. En conséquence, les quatre premières (1) seront seules favorisées par le ministre." (2)

Nous aurons donc à nous interroger sur les résultats effectifs de cette politique et sur son influence à l'égard de l'action de la Société Franklin.

Autre point à prendre ici en considération : les objectifs assignés par l'Etat aux bibliothèques de troupe diffèrent sensiblement de ceux des bibliothèques de garnison. Alors que les bibliothèques d'officiers sont définies : "centres d'étude et lieux de réunion", les bibliothèques de troupe sont destinées à "donner aux sous-officiers et soldats le moyen d'employer leur temps de loisir, en développant leur instruction et en leur faisant contracter des habitudes d'étude et de travail". (3) C'est pourquoi le contenu des lectures ne saurait être laissé au hasard : la bibliothèque de troupe ne comporte de revues que celles qui "ne traitent ni de questions politiques, ni de questions sociales". (4) La Société Franklin est elle-même sous surveillance : "les ouvrages envoyés par la Société (Franklin) dont la distribution n'aura pas été autorisée seront signalés au ministre." (5) Surtout, la composition même des fonds est limitée avec précision par le "Catalogue à consulter pour la formation des bibliothèques à l'usage de la troupe" en 25 rubriques, mélange subtil de patriotisme et de théodicée. (6)

- (1) c'est-à-dire : bibliothèques de caserne, d'hôpital, de prison et de corps de garde.
- (2) Instruction du Ministre de la Guerre sur l'organisation des Bibliothèques de troupe, en date du 18 Janvier 1875, & 5 et 6.
- (3) Ibid. & 1
- (4) Ibid. & 18
- (5) Ibid. & 17
- (6) Cf annexe I p. 31

L'intention scolaire et quelque peu contraignante est donc nette. Les réflexions de l'ancien conscrit de 1890 que fut Eugène Morel nous permettent d'apprécier la signification concrète de cette réglementation. L'ambiance de la chambrée et la pusillanimité de la hiérarchie font aussi partie du contexte de l'action de la Société Franklin.

- "Qu'est-ce que cela ! dit le sergent.

Je tendis le livre, montrais le règlement de la bibliothèque ouverte aux militaires. On en référa au sergent-major, puis au lieutenant.

- Soit. Mais cachez-le...

Sous réserve du jour où le général passerait, je fus autorisé par le capitaine à garder un livre près de mon paquetage". (1)

C'est l'esprit même de la réglementation de 1875 qui est mise en cause : rigide et négative, elle paralyse l'initiative. Le catalogue des bibliothèques réglementaires "ne signifie pas que les régiments de France possèdent les livres qu'il énumère. Il ne les leur donne pas, ne leur donne pas de quoi les acheter... il dit seulement qu'ils n'ont pas le droit d'en avoir d'autres. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui être libéral." (2) Suit de là, selon l'auteur, la stérilité des efforts de lecture à l'armée qui interdit toute initiative culturelle : "Quoi ! l'on a une occasion unique d'habituer le citoyen à s'instruire lui-même, à se distraire par des livres, et on néglige de le mener là où il pourra aller, sortir du régiment, durant sa vie entière ?" (3)

Nous aurons à revenir sur cette critique du libéralisme dont la portée dépasse largement le cas des bibliothèques militaires.

On pourrait voir, dans ces souvenirs indignés d'Eugène Morel, une mise en cause de l'action même de la Société Franklin, présentée dans "la librairie publique" comme "l'ancienne Société" se "spécialisant" dans l'oeuvre des bibliothèques régimentaires. Quelles étaient donc, à cet égard, les intentions de la Société ?

(1) Morel (Eugène). - op. cit. p. 173. en sens inverse, cf. la description de la bibliothèque militaire du grand quartier de cavalerie d'Auch en 1878 in : "les bibliothèques militaires départementales à l'exposition universelle". - Paris, 1878.

(2) Ibid. p. 173

(3) Morel (Eugène). - op. cit. p. 172

Il est certain qu'en un sens, la Société Franklin a considéré - à un moment difficile à préciser - que son oeuvre concernant les bibliothèques civiles était, sinon achevée, du moins parvenue à un niveau de développement qu'il lui était très difficile de dépasser. Telle est du moins l'interprétation rétrospective qu'en donnent les interprètes autorisés, ainsi M. Henri Faré (1) dans son rapport lu à la Matinée au profit des bibliothèques d'hôpitaux militaires. (2) On peut pourtant, douter qu'il ait existé, au sein de la Société Franklin, un accord unanime sur ce point. "Objet de notre premier appel au public, les bibliothèques populaires aujourd'hui sont faites, l'impulsion donnée, tout le monde a suivi, particuliers, communes, pouvoirs publics. L'Etat a jeté dans la balance le poids de sa puissante sympathie... nous aurions pu les abandonner, mais il en est parmi nous qui se plaisent à demeurer sur la route, ne fût-ce que pour attendre les attardés... Ils ont cueilli les grosses gerbes, ils veulent glaner les derniers épis. Il y a là une cause de quelque retard dans notre marche... On se plait à regarder derrière soi, à mesurer d'un oeil complaisant tout le chemin parcouru, on dodeline de la tête, on s'est endormi." (3)

II-1-2 Statistiques

Quoiqu'il en soit, dans les années qui suivent son appel du 1er Février 1873 en faveur des bibliothèques militaires, la Société Franklin prend de plus en plus au sérieux son action dans l'armée : "le ministre de la Guerre nous fait l'honneur de nous considérer un peu comme une annexe de son bureau des bibliothèques de garnison. Les demandes adressées par les chefs de corps nous sont habituellement transmises... le conseil d'administration a eu la joie de pouvoir, cette année, répondre à toutes les demandes qui nous sont parvenues" affirme le rapport sur l'oeuvre de la Société pendant l'année 1884-85. (4) Les chiffres feront l'objet d'une étude plus précise - notamment en ce qui concerne la valeur de chaque don fait par la Société et les types de bibliothèques concernées par ces dons. Mais leur simple mention dans

- (1) Vice-président du Conseil d'administration de la Société Franklin
- (2) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1890), nos 279-280, p. 1 et 55.
- (3) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1890), nos 279-280, p. 7.
- (4) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1885), n° 226, p. 56.

le "Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin" est déjà révélatrice : tout se passe comme si la Société Franklin tenait à marquer un changement d'orientation. Selon M. Faré, en effet, la demande a précédé l'offre : "les officiers avaient pris l'initiative d'instruire leurs hommes - les colonels demandaient des livres - le Ministre de la Guerre en cherchait. . ." (1) Cela n'aurait-il pas été le cas pour les bibliothèques civiles ? "Ce que la raison avait mis dix ans à faire pour les bibliothèques populaires, la passion le fit en dix mois pour les bibliothèques de l'armée." (2)

A la limite, ne tente-t-on pas ainsi de faire comprendre aux auditeurs et lecteurs que la Société Franklin aurait enfin trouvé son public ou un public à sa mesure ?

Peut-on pour autant, parler d'une déception à l'égard des bibliothèques populaires civiles, déception qui trouverait dans l'armée sa consolation ?

Le mouvement de demande d'aide au sein de l'armée semble, en outre réel. "La Société Franklin" mendierait plutôt que de rester sourde aux appels de notre chère armée" (3) En témoigne notamment, en 1885, la correspondance entre la Société Franklin et le général Boulanger alors commandant de la division d'occupation de Tunisie. Transmise par le Ministère de la Guerre, la demande d'aide concerne les télégraphistes militaires détachés dans les postes isolés du Sud Algérien et de la Tunisie qui reçoivent bientôt plus de 200 volumes. (4) Le lettre de remerciement du général fait état d'une aide antérieure de la Société. (5) A la même époque, la Société insiste sur son action dans les compagnies disciplinaires, un peu comme si ce champ d'action était particulièrement révélateur d'une demande spontanée de la part des officiers autant que des bienfaits de la lecture : l'exemple privilégié est, à cette époque, la compagnie d'El Aïacha, dont le n° 229 en Août 1885 publie les "résultats moraux" (sic).

- (1) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin. - (1890), nos 279-280, p. 7.
- (2) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin. - (1890), os 279-280, p. 8.
- (3) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin. - (1885), n° 226, p. 57.
- (4) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin. - (1885), nos 223-224, p. 17-18.
- (5) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin. - (1885), n° 225, p. 35-36.

Bibliothèques militaires en relation avec la Société Franklin (1880-1899)

	METROPOLE		COLONIES	
	Nb de biblioth.	Nb de mentions	Nb de biblioth.	Nb de mentions
<u>Bibliothèques d'hommes de troupe</u>				
- Bibliothèques de régiments	128	145	11	12
- " de casernes	40	61	35	35
- " de corps de garde	3	7	"	"
- " de prisons et camps disciplinaires	1	1	7	8
- " d'hôpitaux militaires	46	68	29	52
Total bibliothèques hommes de troupe	218	282	80	105
<u>Bibliothèques de sous-officiers et soldats</u>	15	15	5	5
<u>Bibliothèques de sous-officiers</u>	39	41	3	3
<u>Bibliothèques d'officiers</u>	11	12	1	1
	65	68	9	9
Total bibliothèques	283	350	89	114

(1) Nombre de mentions du type de bibliothèque: militaire considéré, dans le "Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin" pendant la période étudiée.

L'action de la Société Franklin dans l'armée : appréciation comparative.

Première évidence à rappeler, mais désormais avec plus de précision : la place des bibliothèques militaires dans les préoccupations de la Société est importante. Comment apprécier les chiffres globaux auxquels nous a d'abord conduit le dépouillement de vingt années du "Journal..." ?

Il faudrait rapporter le nombre total des bibliothèques militaires aidées par la Société (372) à l'ensemble des bibliothèques militaires de l'époque. Dans l'état actuel de nos recherches, ce dernier chiffre ne peut guère qu'être approché.

En Janvier 1875, le bilan de "l'oeuvre des bibliothèques des sous-officiers et soldats" qui affirmait porter assistance aux bibliothèques de "tous les corps militaires", de "tous les hôpitaux militaires de France et d'Algérie" ainsi qu'à "un certain nombre d'hôpitaux mixtes", dénombrait 754 bibliothèques, (1) compte non tenu - par hypothèse - des bibliothèques d'officiers.

A la fin de 1897 (2), la Société Franklin nous indique qu'il existe alors 800 bibliothèques militaires françaises.

Enfin, une étude plus récente évalue à 700 environ le nombre des seules bibliothèques de casernes et de corps de garde, entre 1875 et 1899 (3).

La même étude dénombrant, pour 1889, 171 bibliothèques d'officiers (4) il semble raisonnable de tabler, pour notre période, sur un total d'environ 800 bibliothèques. On pourra donc considérer que pour

- (1) Oeuvre des bibliothèques des sous-officiers et soldats fondée par le Comtes de Madre d'accord avec le ministère de la Guerre. Situation en Janvier 1875.-Paris:Imprimerie typographique de A. Poujin, 1875.
- (2) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1897), nos 368-372, p. 53.
- (3) Boudot, Lieutenant-colonel. - Les bibliothèques militaires françaises in : Actas y trabajos del II Congreso Internacional de Bibliothecas y Bibliografia, Madrid-Barcelona, 20-30 de Mayo de 1935, Tome III : Bibliotecas Populares.
- (4) Boudot, op. cit. p. 325.

l'ensemble des vingt années, la Société Franklin vient en aide, au pire, à 1/4 des bibliothèques militaires et, au mieux, à la moitié d'entre elles.

Les bibliothèques militaires soutenues par la Société représentent un nombre important d'établissements, on constatera aussi qu'elles sont en relations assez étroites et suivies avec elle (plus étroites que bien des bibliothèques civiles). Pour la Métropole, le "Journal" propose en effet 350 mentions pour un total de 283 bibliothèques : on peut voir là un indice de l'intérêt que pouvait présenter réellement, pour les bibliothécaires militaires, la Société et son "Journal".

Les bibliothèques de sous-officiers et soldats, les bibliothèques de sous-officiers et les bibliothèques d'officiers réapparaissent un peu moins fréquemment dans le "Journal" que les bibliothèques d'hommes de troupe - ce qui n'a rien d'étonnant, compte tenu du manque de ressources propres de celles-ci et de la surveillance dont elles sont l'objet. La même observation est possible aux Colonies. Si l'on examine le cas de chaque type de bibliothèque, on verra que les plus nombreuses en Métropole sont les régimentaires alors que ce sont, aux Colonies, les bibliothèques de casernes. Ainsi les bibliothèques militaires coloniales - sans doute parce qu'elles sont pour la plupart de formation récente - reflètent-elles mieux l'esprit de l'instruction ministérielle de 1875 visant la disparition des bibliothèques régimentaires. Cela ne permet pas d'affirmer que cette instruction n'est pas encore entrée dans les faits, en Métropole à la fin du siècle. Peut-on en déduire, dès maintenant, que la Société Franklin ne s'y conforme guère, entre 1880 et 1899, que dans les Colonies ? (1) Aucune réponse catégorique n'est possible à ce niveau de l'analyse. Les bibliothèques de sous-officiers et de sous-officiers et soldats représentent une part non négligeable du total : 54 établissements sur 283 en Métropole et 9 sur 89 dans les Colonies. Toutes choses égales par ailleurs, elles sont donc près de 2 fois plus nombreuses en Métropole qu'aux Colonies, à une époque où, il est vrai, l'armée française cantonnée Outre-Mer y est fréquemment engagée, depuis la répression de l'insurrection algérienne de Mai 1881 jusqu'à la pacification du Soudan en 1898.

(1) bien que, notons-le, si on trouve aux Colonies un peu plus de 3 bibliothèques de caserne pour une bibliothèque régimentaire, aucune bibliothèque de caserne ne s'y manifeste plus d'une fois alors qu'une bibliothèque de régiment y réapparaît une fois.

Intermédiaire par excellence entre le commandement et la troupe, le sous-officier le demeure, en tant que bibliothécaire dans le combat pour la lecture : l'instruction de 1875 ne prévoyait-elle pas que seul un soldat "intelligent" pouvait tenir lieu d'un sous-officier ?

" & 21 - le bon fonctionnement des bibliothèques de troupe a été souvent assuré avec succès par une Commission de sous-officiers, présidée par un officier à la désignation du Colonel. & 22 - la garde de la bibliothèque sera généralement confiée à un sous-officier ou à un soldat intelligent. & 23 - la fréquentation de la bibliothèque est en général réservée aux sous-officiers. Les caporaux et soldats pourront emprunter des livres et les emporter dans leurs chambres. " (1)

Autre point frappant : l'effort de la Société Franklin à l'égard des bibliothèques d'hôpitaux militaires. En valeur absolue, ces établissements viennent au second rang, après les bibliothèques régimentaires en Métropole et après les bibliothèques de caserne aux Colonies ; mais ils occupent le premier rang pour le nombre de mentions dans le Journal : l'effort de la Société semble avoir été important et soutenu. (2)

On comprend ici les réflexions de Henri Faré : "les bibliothèques populaires nous ont entraîné aux bibliothèques de l'armée ; les bibliothèques de l'armée nous ont entraîné aux bibliothèques des hôpitaux militaires. Il y a des courants qu'on ne remonte pas... Aux termes de la loi de 1889, en France tout le monde est soldat ; donc tout le monde a sa chance d'hôpital... dans une période de cinq années, dans un corps bien tenu, en temps de paix, en pays salubre la moyenne de l'effectif hospitalisé a été plus de 10 % et par une épidémie locale, a dépassé 14 % - la durée moyenne d'un séjour à l'hôpital, pour chaque hospitalisé, a été de 20 jours. " (3)

Reste à s'assurer que cette sorte de hiérarchisation qui semble apparaître dans l'effectif des bibliothèques et dans la fréquence de leurs mentions dans le Journal se précise et se maintient dans le temps du point de vue de la valeur des dons faits par la Société Franklin aux mêmes bibliothèques.

- (1) Instruction du Ministre de la Guerre sur l'organisation des bibliothèques de troupe, en date du 18 janvier 1875, IX: réglement et police des bibliothèques && 21 à 23.
- (2) Seule l'étude des dons de la Société Franklin pourra confirmer ou infirmer ce point.
- (3) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1890), nos 279-280, p. 13.

De 1880 à 1899, les bibliothèques de régiments bénéficient en Métropole de 138 dons représentant un total de 3 506 volumes, soit une valeur moyenne de 25 volumes par don. Celles des Colonies reçoivent dix fois moins de dons et près de dix fois moins de volumes en valeur absolue, mais la valeur moyenne de chaque don est de 35 volumes - alors que, rappelons-le, elles sont plus de dix fois moins nombreuses = en mesure ici l'importance de l'effort de la Société Franklin pour les militaires des Colonies.

Les bibliothèques de casernes bénéficient pendant la même période, de 53 dons, 1 191 volumes, soit une valeur moyenne de 38 volumes par don. Outre-Mer ce type d'établissement reçoit, alors, 31 dons totalisant 1 190 volumes soit un don moyen de 38 volumes : l'effort est d'autant plus important qu'il y a cinq bibliothèques de casernes de moins aux Colonies.

Autrement dit, si les bibliothèques de régiments, viennent en tête pour le nombre d'établissements et le nombre de mentions, il n'en va pas de même pour la valeur de chaque don. Il nous faut donc répondre à la question que nous nous posons plus haut que tout se passe comme si la Société Franklin faisait ce qui est en son pouvoir pour aller dans le sens des directives ministérielles de 1875. Même si elle se trouve encore, pour l'heure, en face d'un nombre important de bibliothèques régimentaires, sorte d'état de fait dont il lui faut tenir compte. Et si cela est particulièrement clair du point de vue de la valeur des dons c'est que la Société est sans doute plus directement maîtresse de cette variable qu'elle ne l'est du nombre même des dons, lequel est commandé par l'effectif des établissements au moment considéré.

FRANCAISES

	1880	1881	1882	1883	1884	1885	1886	1887	1888	1889	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899	TOTAL	NOMBRE MOYEN DE VOLUMES PAR DON.		
BIBLIOTHÈQUES																								
DE RÉGIMENT					6(220)	2(40)	7(234)	3(80)	8(246)	5(120)	6(142)	4(95)	14(633)	8(285)	4(134)	13(320)	9(240)	9(182)	7(130)	33(462)	138(3506)		25 volumes / don.	
DE CASERNES				1(30)	4(125)	7(360)	4(160)	4(335)	2(55)	2(85)		3(95)	5(150)	3(102)	4(96)	2(60)	3(65)	1(12)	3(90)	5(105)	53(1991)		38 volumes / don.	
DE CORPS DE GARDE												1(25)					1(25)		2(95)	3(23)	7(114)		25 volumes / don.	
DE SOUS-OFFICIERS			1(10)			1(30)	2(80)	1(25)		5(132)	4(118)	2(50)	3(65)	6(164)	4(112)	10(215)	5(95)	4(70)		5(90)	53(1256)		24 volumes / don.	
D'OFFICIERS				1(50)	1	2(49)							3(115)								7(214)		30 volumes / don.	
D'HÔPITAL MILITAIRE				1(82)	13(311)	6(350)	2(140)	1(30)	3(240)	3(70)	8(386)	3(37)	5(250)	3(190)	2(114)			1(15)		1(20)	3(80)	48(2436)		51 volumes / don.
DE PRISON MILITAIRE																	1(30)				1(30)		30 volumes / don.	
D'ÉCOLE MILITAIRE					1(30)	2(65)		2(80)		1(25)										1(30)	7(220)		31 volumes / don.	

DONS EN FAVEUR DES BIBLIOTHÈQUES MILITAIRES DES COLONIES.

DE RÉGIMENT				1(45)							1(70)	2(200)				1(30)	1(20)		6(60)	12(425)		35 volumes / don.	
DE CASERNES					2(65)	18(255)	1(35)	1(130)			2(200)	1(50)	2(355)		1(30)	1(20)	2(50)				31(1190)		38 volumes / don.
DE SOUS-OFFICIERS								1(50)					1(40)	4(115)				2(35)			8(240)		30 volumes / don.
D'OFFICIERS										1(35)											1(35)		35 volumes / don.
D'HÔPITAL MILITAIRE			1(155)	1(65)	18(656)	4(365)					5(168)	2(60)								1(30)	32(1491)		47 volumes / don.
PRISONS						2(150)		1(50)								2(12)	1(20)			1(15)	7(307)		44 volumes / don.

* Les bibliothèques ont bénéficié de 19 autres dons, dont on ne connaît pas le nombre de volumes.
 ** Les bibliothèques ont bénéficié d'un autre don, dont on ne connaît pas le nombre de volumes.

DANS LES DIVERSES CASES, LE PREMIER CHIFFRE INDIQUE LE NOMBRE DE DONS RECUS, LE SECOND, ENTRE PARENTHÈSE, LE NOMBRE DE VOLUMES RECUS.

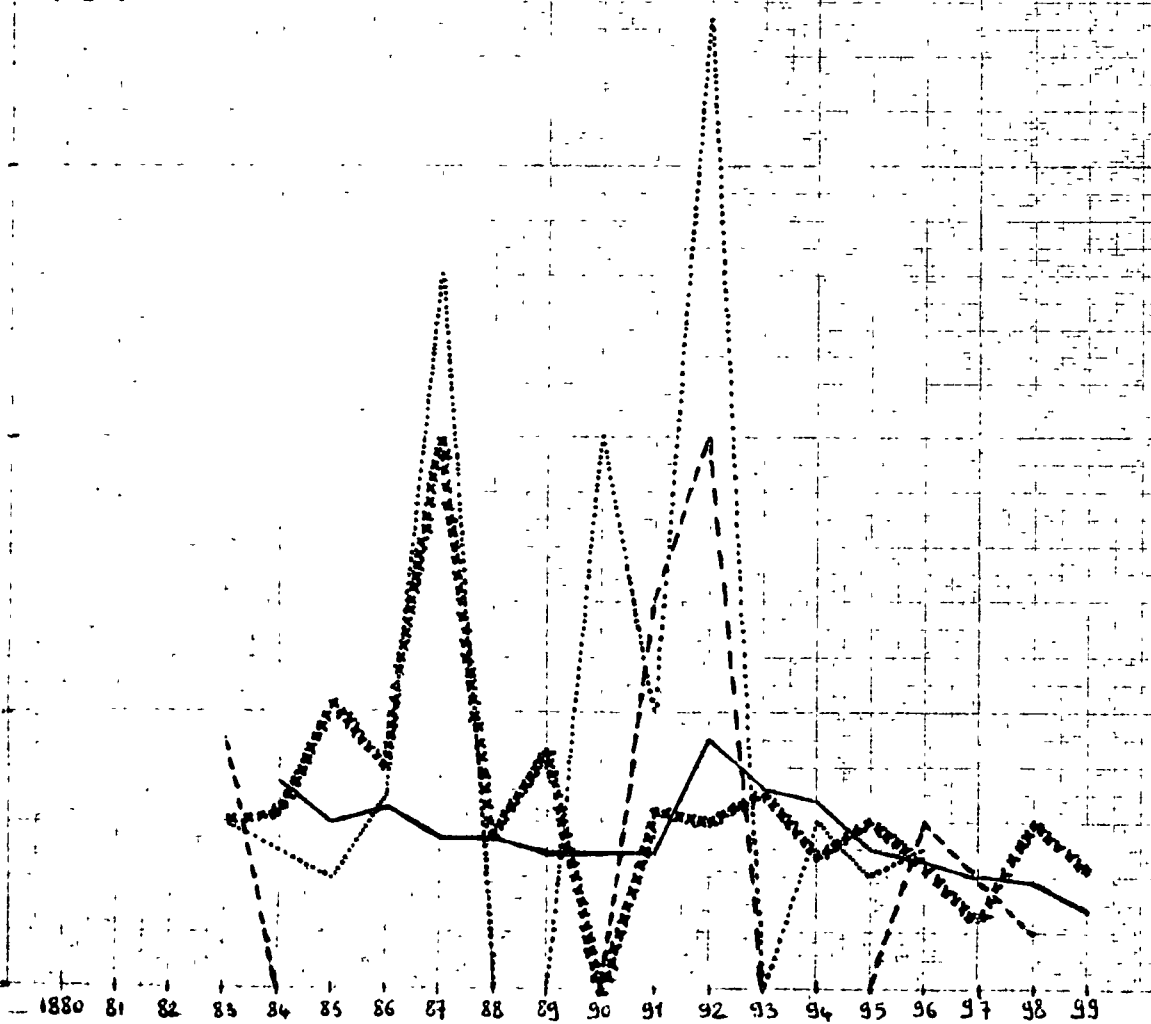
EVOLUTION DU NOMBRE NOTEN DEVOLIMESTAR DON.

Bibl. de culture, Métropole : - - - - -

- - - - - Colonies :

Bibl. de régimes, Métropole : _____

- - - - - Colonies : - - - - -



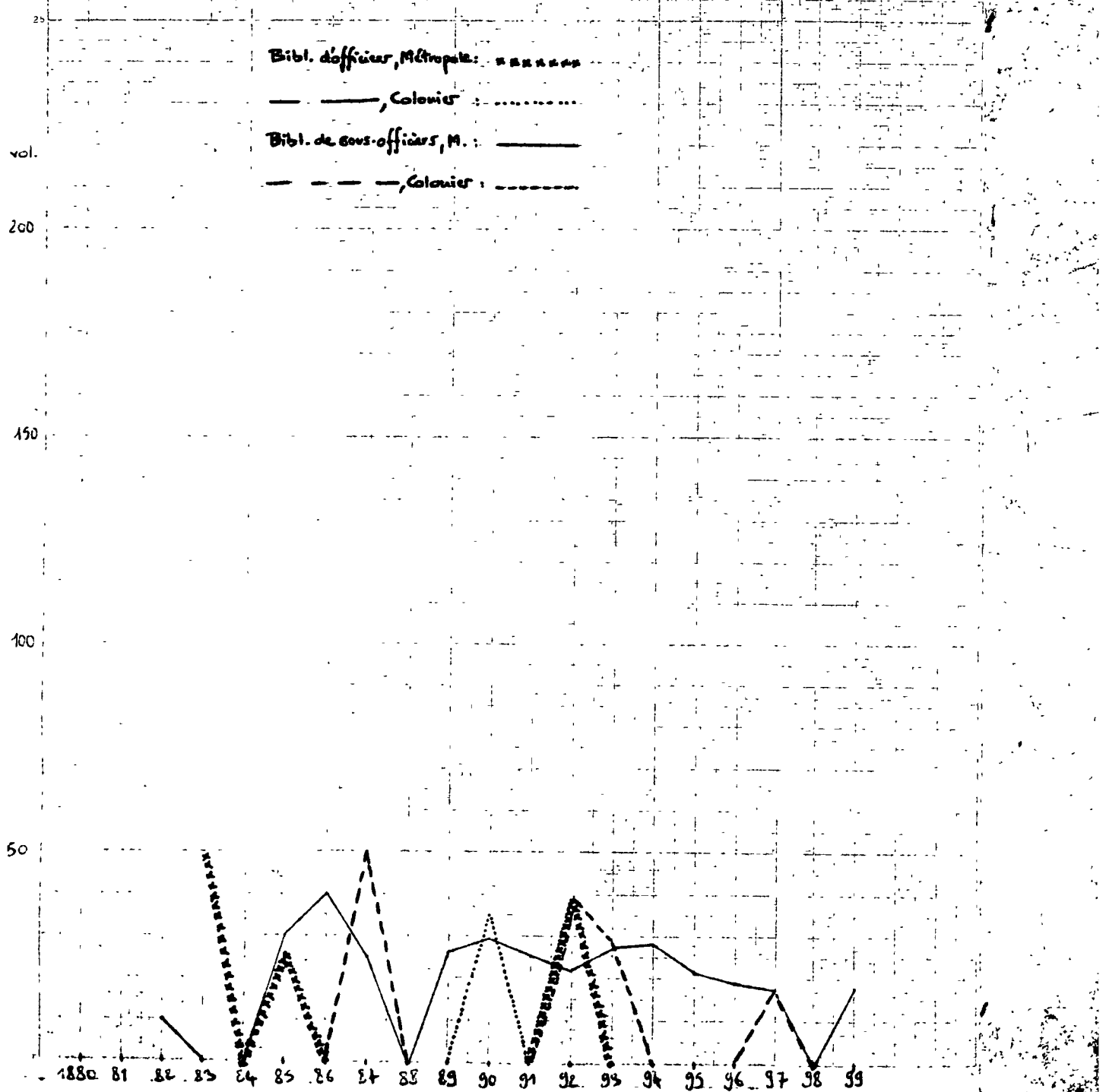
EVOLUTION DU NOMBRE MOYEN DE VOLUMES PAR DON

Bibl. d'officiers, Métropole: ■■■■■■

———, Colonies:

Bibl. de sous-officiers, M.: ———

— — — — —, Colonies: - - - - -



Si l'on s'en tient donc aux renseignements fournis par le "Journal" de 1880 à 1899 compris on observe : en Métropole autant que dans les Colonies, les dons aux bibliothèques régimentaires diminuent de 1892 à 1899. On ne peut en dire autant de ceux aux bibliothèques de caserne : en Métropole comme aux Colonies, le point bas est ici encore situé dans les années 1888-1890, mais la politique des dons ne semble pas, ici, devoir s'effondrer sans retour.

En ce qui concerne les bibliothèques d'hôpitaux militaires, que l'on a vu réapparaître très souvent dans le "Journal", les courbes de dons ne sont pas sans ressemblances avec celles des bibliothèques de casernes. Les points bas (1885-1888, 1888-1889, 1897) se correspondent ; de même, dans une certaine mesure, les points hauts (1887-1888, 1893). L'action de la Société à cet égard semble cependant moins soutenue aux Colonies qu'en Métropole. Reste que, ici comme là, la fin du siècle ne paraît pas signifier l'arrêt ou même la stagnation des efforts.

A l'égard des bibliothèques de prisons militaires, on ne peut parler d'une véritable politique de dons de la Société Franklin. Très importante, il est vrai, Outre-Mer au début de la période, l'action de la Société connaît ici de longues éclipses qui contrastent avec l'intérêt que son organe manifeste fréquemment pour ce type d'établissement. Cette situation apparaissait déjà dans les effectifs.

Les bibliothèques de sous-officiers semblent bénéficier de dons importants, plus réguliers toutefois en Métropole qu'Outre-Mer. Dans les deux cas, pourtant, les points hauts et les points bas se correspondent = ce type d'établissement, comme cela commençait déjà à apparaître du point de vue des effectifs, est en bonne place dans les préoccupations de la Société.

Le contraste n'en est que plus frappant, au vu de la figuration des dons aux bibliothèques d'officiers : il est clair - et nullement surprenant - que ces bibliothèques sont, en Métropole et plus encore aux Colonies un champ d'action tout à fait marginal pour la Société Franklin.

L'action de la Société à l'égard des bibliothèques militaires apparaît donc comme importante et diversifiée. Par là est sensiblement modifiée la signification, voire la définition de la bibliothèque militaire, telle qu'elle figurait dans le premier numéro de l'organe de la Société Franklin paru après la guerre de 1870. (1) Non seulement les bibliothèques

(1) Cf. Aude (Claire), Schaeffer (Marie-Danielle), Terouanne (Bénédicte). - op. cit. p. 24.

militaires aidées par la Société concourent - pour une part jamais encore atteinte - à une véritable entreprise d'éducation, mais on pourrait dire déjà qu'elles participent au fonctionnement même de l'armée. C'est ce qu'il est arrivé au Journal de reconnaître, comme on l'a vu.

Sans doute, cela implique-t-il que la Société Franklin n'est pas libre - pas plus qu'elle n'est la seule ou la première à se soucier de la lecture dans les armées. Elle doit se plier aux exigences d'une réglementation assez stricte, au moins depuis 1875.

Reste qu'elle apparaît particulièrement bien accordée aux soucis d'une époque où la reconstruction de la nation passe par la rénovation de l'armée. Aussi ne s'étonnera-t-on pas qu'elle tienne à affirmer, en 1894, que la souscription de dix-neuf années auparavant qui inaugura son action dans ce domaine "est au nombre des titres qui ont motivé la reconnaissance d'utilité publique par le décret rendu en Conseil d'Etat du 3 Mars 1879." (1)

L'effort en quelque sorte "militaire" - qui semble constituer la grande nouveauté de la période - ainsi apprécié comme répondant à la fois au souci de soutenir la promotion des bibliothèques de casernes par les autorités et à la volonté de négliger néanmoins aucun aspect du monde militaire, il est nécessaire d'effectuer le même travail en ce qui concerne les bibliothèques civiles.

(1) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1893), n° 325, p. 80.

II-2 LES BIBLIOTHEQUES CIVILES

II-2-1 - Typologie

L'article premier des statuts de la Société Franklin publiés en 1879 porte : "la Société a pour objet de propager en France les bibliothèques populaires". (1)

Or la définition générale de la bibliothèque populaire n'apparaît pas foncièrement différente en 1880-1899 de ce qu'elle était au cours de la période précédente. Témoin cette proclamation du "gérant" de la bibliothèque populaire de Montivilliers (Seine-Inférieure) : "la bibliothèque populaire est celle qui, accessible à tous, est composée de livres destinés non seulement à procurer une agréable et saine distraction de l'esprit, mais aussi à former le coeur et à familiariser progressivement le lecteur avec la science élémentaire et pratique." (2) Le ministère de l'instruction publique a bien tenté, au début de la période qui nous intéresse, de donner de la bibliothèque populaire une définition proprement administrative : elles "sont dûes à l'initiative des municipalités ou à l'initiative privée... placées en dehors de l'école et administrées par un bibliothécaire spécial sous le contrôle d'un Comité dirigeant." (3)

Et pourtant, si l'on trouve dans le "Journal" nombre de mentions de la "bibliothèque populaire", on n'y rencontre guère de définition positive. Au mieux, l'expression : "bibliothèque populaire" est l'occasion d'un rappel emphatique des grands principes. Ainsi telle conférence de 1879 sur "les bibliothèques populaires". (4)

- (1) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1879), n° 156, p. 101.
 - (2) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, ibid. p. 116.
 - (3) Bulletin administratif de l'Instruction Publique, (1878), n° 390.
 - (4) "la lecture est à la fois un plaisir, une consolation, un enseignement... chaque veillée devrait être une soirée de lecture... un livre... quel camarade excellent ! On ne lui dit pas : je prends ton bras, mais je te mets dans ma poche. C'est encore plus intime (sic)... " Enfin l'orateur conclut : "Qu'est-ce à vrai dire, qu'une bibliothèque populaire de village ou d'atelier ? Toute définition est périlleuse. Il est plus facile de dire ce que la bibliothèque ne doit pas contenir que de bien expliquer ce qu'elle doit renfermer... "
- Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1879), n° 155, p. 89 et ss.

En outre, la bibliothèque populaire apparaît souvent comme un idéal. C'est le terme dont use le "Journal" en rapportant en Mai 1881, les vœux du Conseil d'Administration de l'exemplaire bibliothèque populaire de Versailles, oeuvre d'Edouard Charton : "local spacieux... nombreuses salles de livres... salles de lecture... salles de conférence... cabinet de physique... jardin pourvu d'appareils de gymnastique..." (1)

On comprend que, dans ces conditions, les divers règlements des bibliothèques populaires fréquemment reproduits dans le "Journal" n'aient guère en commun qu'une grande souplesse et n'obéissent visiblement à aucun modèle. On ne s'étonnera pas davantage qu'une tentative d'organisation, en 1881 (2), d'un syndicat des bibliothèques populaires n'ait pas eu de suite, tant apparaît large la diversité de ces établissements.

C'est aussi ce qui explique que la bibliothèque populaire a pu apparaître à la fois comme la désignation commune à toutes les bibliothèques (3) et comme un type de bibliothèques parmi d'autres. (4)

Ainsi les enseignements de MM. J. Hassenforder, H. Conte et N. Richter demeurent d'actualité : ni savante, ni consacrée à la conservation, ouverte à tous, la bibliothèque populaire ne se réduit pas à une salle de lecture, mais assure le prêt et peut être le théâtre d'une activité culturelle plus large.

Les différents types de bibliothèques :

Les bibliothèques scolaires : l'impulsion donnée au cours du second Empire par le ministre Rouland n'a pas fini de se faire sentir. Comme le rappellera fermement une circulaire de Jules Ferry du 7 Janvier 1881, l'influence de ces établissements dépasse toujours le cadre de l'école et le public des enfants : "quelques maîtres paraissent

- (1) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1879), n° 155, p. 89 et ss.
- (2) Article : Bibliothèques, in :
La Grande Encyclopédie ... / Directeur de publication BERTHELOT (Marcelin).
- Paris : H. Lamirault, s.d.
- (3) Aude (Claire), Schaeffer (Marie-Danielle), Terouanne (Bénédicte). - op. cit. p. 18.
- (4) Ibid. annexe 1 B, typologie des bibliothèques

encore croire à tort que les livres de ces bibliothèques sont exclusivement réservés à leurs élèves ou anciens élèves. C'est là une erreur. ... (ils) doivent être prêtés indistinctement à tous les habitants de la commune." (1)

L'arrêté du 1er Juin 1862 demeure en 1882 le grand texte réglementant les bibliothèques scolaires.

Depuis le milieu du siècle, également, la Commission chargée de désigner les ouvrages susceptibles d'achat aux frais de l'Etat - devenue définitive depuis le 19 Juin 1863 - publie un catalogue de plus de 2 000 ouvrages.

Une série de circulaires du ministre Jules Ferry permet de se faire une idée de la situation concrète. Les 15 Mars et 25 Juin 1880, s'adressant aux Recteurs, le ministre relève trois principales faiblesses des "bibliothèques populaires des écoles" :

- a) le manque de locaux pour la bibliothèque : "toute commune qui (depuis 1860) a sollicité le secours de l'Etat pour la construction de son école s'est engagée à faire la légère dépense nécessaire pour l'installation d'une petite bibliothèque, il faut que cet engagement soit exécuté..."
- b) la dispersion des fonds : "l'instituteur sortant (doit) remettre à son successeur un inventaire exact et complet de la bibliothèque confiée à ses soins", il doit tenir un "catalogue journal" .
- c) l'insuffisante ouverture au public "le livre des prêts réglementaires... permet à l'inspecteur primaire de voir si la bibliothèque est réellement connue dans la commune, si l'habitude de la lecture y fait des progrès, si l'instituteur y a mis quelque zèle..." (2)

En dix années, de 1869 à 1879, le crédit inscrit au Budget par le Parlement pour l'oeuvre des bibliothèques scolaires, a doublé, passant de 100 000 à 200 000 Francs ; il tombera pourtant à 120 000 Francs de 1887 à 1889.

(1) Subercase (B.). - Les bibliothèques scolaires et pédagogiques. Documents administratifs recueillis et mis en ordre par...

- Paris: P. Dupont, 1892. - p 52

(2) Subercase, (B.). - op. cit., p 52

Les bibliothèques scolaires, qui étaient 14 395 en 1869, 23 129 en 1879, seront 37 473 en 1889, 38 240 en 1890 et 39 645 en 1892 : la croissance est régulière (si l'on excepte les années 1870 et 1871) ; il en va de même pour les fonds (1869 : 1 239 165 ouvrages, 1879 : 2 240 526, 1889 : 4 897 204, 1890 : 5 111 204, mais 1892 : 4 858 130 (1)) ainsi que pour les prêts (1869 : 955 121, 1879 : 1 878 395, 1889 : 6 080 847, 1892 : 6 682 350).

Une circulaire du ministre de l'Instruction Publique du 24 Décembre 1876 se plaignait pourtant de la lenteur des progrès de ces bibliothèques, en évoquant la négligence des maîtres, l'état des volumes et le fléchissement de l'aide financière des municipalités et conseils généraux. (2) Cette participation des ressources locales ne cesse, en effet, de décroître de 1871 à 1875 : à cette date elle était inférieure à ce qu'elle avait été en 1867. Le redressement devait être rapide : de 177 653 France en 1876 à 920 304 France en 1888.

Les statistiques citées par Pellisson, puis Haesenfelder et Barnett font état en 1897 de 41 498 bibliothèques scolaires regroupant 6 190 973 volumes, en 1902 de 43 411 avec 6 978 503 volumes et assurant 8 082 936 prêts. Ce qui laisse penser que la progression s'est ralentie aussi bien en nombre d'établissements qu'en valeur des fonds et nombre de prêts, indiquant par là une réelle restriction de l'audience.

Surtout, comme l'a noté H. Comte, 43 411 bibliothèques scolaires pour un nombre total d'écoles primaires d'environ 70 000, cela fait que "près de deux écoles sur trois ont une bibliothèque." (3) à la fin du siècle.

Les statistiques générales sont donc lacunaires. D'autre part, la typologie des bibliothèques scolaires n'est pas d'une grande vigueur.

La doctrine de la Société Franklin semble demeurer constante : à dix années de distance, 1884-1894, les principaux arguments réapparaissent : les bibliothèques scolaires visent avant tout la population rurale ; "dans les villes, l'instruction arrive de tous côtés... muets... personnes instruites... l'enfant des campagnes reste à peu près stationnaire... aussi le léger bagage intellectuel acquis à l'école risque souvent de

- (1) Pour 1889-92 statistiques publiées in : *Journal des bibliothèques populaires* publié par la Société Franklin, (1895), nos 346-347, p. 73.
- (2) Cette déficience sera encore fastigée par J. Ferry dans une circulaire aux Préfets du 7 Janvier 1881
cf. : Subercaseux/ op. cit. p. 53.
- (3) Comte (Henri). - op. cit. p. 291.

s'amincir encore." (1) Il s'agit de ne pas interrompre l'acquisition de l'habitude de la lecture au terme de la scolarité primaire. Ainsi seront combattues les tentations funestes de la rue, ainsi seront sauvées du désencouvrement les jeunes filles. (2) La bibliothèque scolaire tendant ainsi à se tourner vers l'adolescent, voire l'adulte, apparaît avant après 1880 des bibliothèques populaires et scolaires - d'ailleurs mal définies.

Les bibliothèques communales : leur définition dans le "Journal" de 1868 (3) demeure valable : "bibliothèques populaires qui ont reçu l'existence à la suite d'un vote du Conseil Municipal". En distinguant, du point de vue fonctionnel, les municipales et les municipales libres, l'arrêté du 6 Janvier 1874 ne lui enlève rien de sa valeur.

Les choses ne changeront qu'à partir du 1er Juillet 1897, date du décret introduisant notamment le classement de certaines bibliothèques municipales et prévoyant une certaine surveillance du Ministère de l'Instruction Publique sur les bibliothèques municipales non classées. (4)

En fait, d'une part le Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin" reste étranger durant les vingt dernières années du siècle aux polémiques relevées à ce sujet au cours de la période précédente : rien n'indique que la Société module son action selon que les bibliothèques communales relèvent ou non de l'intervention de l'Etat. Il est, d'autre part, trop tôt pour y relever un écho des suites concrètes du décret de 1897.

Les bibliothèques d'association seront distinguées des bibliothèques confessionnelles par plus de précision et afin de tenir compte de la signification sociale et culturelle de leur fréquence relative.

(1) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1894), p. 18

tel correspondant de la Société ne signe-t-il pas : "Langier : bœuvier désolé" (Journal... (1886), p. 326.

(2) "qui abandonnent plus vite encore que les garçons tous les souvenirs de l'école." (sic). Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1884), n° 218, p. 9.

(3) Aude (Claire), Schaeffer (Danièle), Terouanno (Béatrice). -op. cit. p. 22.

(4) cf. , Conzato(H)-op.cit. p. 250, p. 256 et ss.

Du point de vue administratif et pour l'ensemble de notre période - jusqu'à la fin de 1901 - elles continuent à être soumises à l'autorisation préalable réglée par le décret du 8 Juin 1868.

Parmi les bibliothèques d'association, le "Journal" évoque souvent celles qui résultent de l'influence du mouvement coopératif ; on parle alors de "bibliothèques coopératives" (1), souvent attachées, en outre, à un authentique enseignement de rudiments d'économie politique. Le "Journal" insiste, à cet égard, sur la parenté en quelque sorte bibliothéconomique des modèles de registres et de catalogues de ces bibliothèques avec ceux préconisés par la Société Franklin. (2)

Plus généralement, l'exemple britannique joue probablement ici un rôle important : le "Journal" traduit pour ses lecteurs le règlement de la bibliothèque de la Royal Geographical Society de Londres immédiatement après avoir rendu compte de celle de la Société de Géographie. (3)

Les bibliothèques d'association communiquent souvent à la Société Franklin leurs statuts, qui sont très précis, s'agissant même de petites agglomérations comme un Marsangy, 750 habitants. (4)

Une autre forme d'association susceptible de fonder une bibliothèque : les groupes d'anciens combattants (5). Cette liste n'est pas exhaustive...

Les bibliothèques proprement confessionnelles jouent, en général, un rôle particulier à partir du milieu du dix-neuvième siècle. (6)

- (1) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1891), nos 299-300, p. 90 et ss.
- (2) ibid. p. 92.
- (3) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1884), n° 211, p. 25-29.
- (4) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1881), n° 183, p. 451-453.
- (5) "Bibliothèque de la Société des combattants de 1871 de Mâcon et des environs" dont le règlement est strict. Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1890), nos 284-285. p. 62-63.
- (6) cf. Comte op. cit. p. 312.

Leur place dans les préoccupations de la Société Franklin apparaît essentielle non par leur nombre, mais par la régularité de leurs relations avec elle et le sérieux de leur gestion : elles sont souvent parmi les plus dynamiques des bibliothèques de cette période. (1)
Ainsi la bibliothèque confessionnelle d'Orthez.

Les bibliothèques de fabriques atteignent rarement une taille importante, elles sont assez peu nombreuses, leur influence est sans commune mesure avec celle des bibliothèques d'entreprise de la Seconde moitié du vingtième siècle. Pourtant elles révèlent l'état d'esprit d'un certain patronat - en particulier protestant. Le récit euphorique de la fondation le 19 Février 1882, de la bibliothèque de Terre-Blanche (Doubs) est significatif. "Fondée, écrit l'instituteur, par M. Eugène Peugeot conseiller général, manufacturier, membre de la Société Franklin... elle est installée dans une jolie maison qui lui (M. Peugeot) a coûté, adaptation comprise, de 25 à 30 000 Francs et que j'habite avec ma famille en qualité de bibliothécaire." (2)

Les bibliothèques pédagogiques. Pour ces établissements - longtemps suspects aux autorités - le début de notre période constitue, on le sait, (3) une étape importante et, à proprement parler une véritable renaissance, avec la création par Jules Ferry d'une Commission chargée de les organiser. (4)

Elles sont destinées avant tout aux besoins des maîtres. Il faut aux instituteurs les ouvrages leur permettant de tirer pleinement profit des conférences pédagogiques cantonales prévues par le Statut du 10 Février 1837 pour assurer l'entretien et la mise à jour de leurs connaissances.

Tout en consacrant des crédits croissants à cette entreprise, les pouvoirs publics laissèrent à la générosité privée, ainsi qu'à celle des municipalités, le soin de fonder et de faire fonctionner ces établissements, soumis par ailleurs au contrôle de l'inspecteur d'académie.

- (1) Notons dès maintenant que cela ^{ne} signifie pas que ces établissements favorisent pour autant une lecture confessionnellement orientée ou sectaire : la bibliothèque d'Orthez regroupe 437 volumes de religion et morale pour 869 d'histoire et biographie et 2 812 romans et nouvelles.
- (2) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1883), nos 201-202, p. 79.
- (3) Aude (Claire), Schaeffer (Danièle), Terouanne (Bénédicte), -op. cit. p. 23
- (4) Arrêté ministériel du 15 Mai 1879.

Un catalogue - contraignant - d'ouvrages fut publié dès 1880 puis augmenté en 1888. De 1879 (lère statistique officielle à ce sujet) à 1888 le nombre de bibliothèques pédagogiques a presque triplé (de 927 à 2 683), tandis que le nombre de volumes concernés a été multiplié par un peu moins de 8 (de 113 997 à 895 367) (1). Dans le même temps, le mouvement gagnait l'Algérie (29 bibliothèques et 6 184 volumes) (2).

Autres bibliothèques : Il s'agit, d'une part, de salles de lecture indépendantes des bibliothèques précitées. Il s'agit, d'autre part, des bibliothèques créées dans des établissements civils de l'Etat (notamment maisons d'arrêt, hôpitaux et hospices... (3)) qui n'étaient pas assez nombreuses et ne présentaient pas une unité suffisante pour faire l'objet d'une étude particulière. Il s'agit, enfin, de bibliothèques citées dans le "Journal", sans dénomination autre que : bibliothèque, et n'appartenant manifestement pas à l'un des types discernés.

Le cas des bibliothèques de la ville de Paris, dont l'organisation de plus en plus solide n'a pas été sans influencer la politique de la Société Franklin, n'a pas à être abordé à ce moment de notre étude. Nous n'avons pas relevé, en effet, dans le "Journal", la moindre mention d'une aide de la Société Franklin à ces bibliothèques, (4) ce qui n'est pas très surprenant compte tenu de l'action prompte et vigoureuse de la préfecture parisienne à cette époque et en cette matière.

Enfin les bibliothèques cantonales prennent une certaine importance, en cette fin de dix-neuvième siècle.

Le "Journal" précise la nature de la bibliothèque cantonale en rendant compte de l'action de M. Tourasse dans le département des Basses-Pyrénées. (5) Il s'agit avant tout de placer la bibliothèque au chef-lieu de canton, qu'elle soit simplement populaire ou encore - le plus souvent - pédagogique.

Vers 1880, bibliothèques pédagogiques et bibliothèques cantonales sont devenues synonymes. (6)

- (1) A la date de 1882, l'Etat avait fourni un peu moins de 10 % des volumes possédés par les bibliothèques pédagogiques recensées.
cf. Buisson (F.). - Dictionnaire de Pédagogie et d'Instruction Primaire, article bibliothèques. - Paris : Hachette, 1882.
- (2) Sources : les bibliothèques pédagogiques. - Paris : Imprimerie Nationale, 1889.
- (3) pour ex. Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin (1881), n° 180, p. 404-405.
- (4) Par contre, on trouvera dans le "Journal" des informations suivies sur l'évolution des bibliothèques de la ville de Paris, parfois prises comme exemples.
- (5) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin (1881), n° 179, p. 380 et ss.
- (6) cf. , par exemple, : Buisson (F.). - op.cit. p. 252.

Certaines bibliothèques cantonales sont dites circulantes, l'inspecteur primaire se chargeant d'expédier dans chaque commune une caisse contenant une cinquantaine de titres choisis : ce système semble n'avoir conduit qu'à peu de réalisations concrètes. Si le "Journal" recense çà et là dix cantonales circulantes, le contexte indique suffisamment qu'il ne s'agit que de projets. Et il faut s'astreindre ici à la prudence déjà évoquée que recommandait sur ce point M. Noé Richter.

Les bibliothèques cantonales n'apparaissent pas dans les statistiques concernant les dix précédentes années de la Société Franklin. Leur nombre demeure limité : entre 1890 et 1899, 17 bibliothèques cantonales bénéficieront de l'aide de la Société Franklin. Notons pourtant que ces bibliothèques apparaîtront 25 fois dans le "Journal", ce qui permet de penser que leurs relations avec la Société sont assez suivies.

Reste que le "Journal" ne fournit que très peu de renseignements précis sur ces établissements : pratiquement aucun chiffre de fonds, de lecteurs, ou de prêts. Il ne nous a donc pas été possible, malheureusement, d'en établir une statistique détaillée.

II-2-2 - Statistiques départementales

Notre travail nous a d'abord conduit à deux tableaux principaux (1) destinés à rendre compte, aussi précisément que possible, de l'action de la Société Franklin dans l'espace. Le premier tableau (densité et répartition des bibliothèques) indique pour chaque département :

- le nombre de communes qu'il regroupe,
- le nombre total des bibliothèques civiles mentionnées dans le "Journal",
- le nombre de bibliothèques civiles se trouvant dans des agglomérations comptant moins de 500, 500 à 1 000, 1 000 à 5 000 et enfin plus de 10 000 habitants. (2)

On totalise chaque colonne de renseignements.

(1) Voir tableaux I et II en annexe

(2) on en tirera ensuite une carte, en tenant compte des conséquences de la défaite de 1870 (pour plus de commodité et afin de permettre d'utiles comparaisons, on aura recours à la symbolique utilisée par Mlles Aude (Claire), Schaeffer (Marie-Danièle) et Terouanne (Bénédictine))

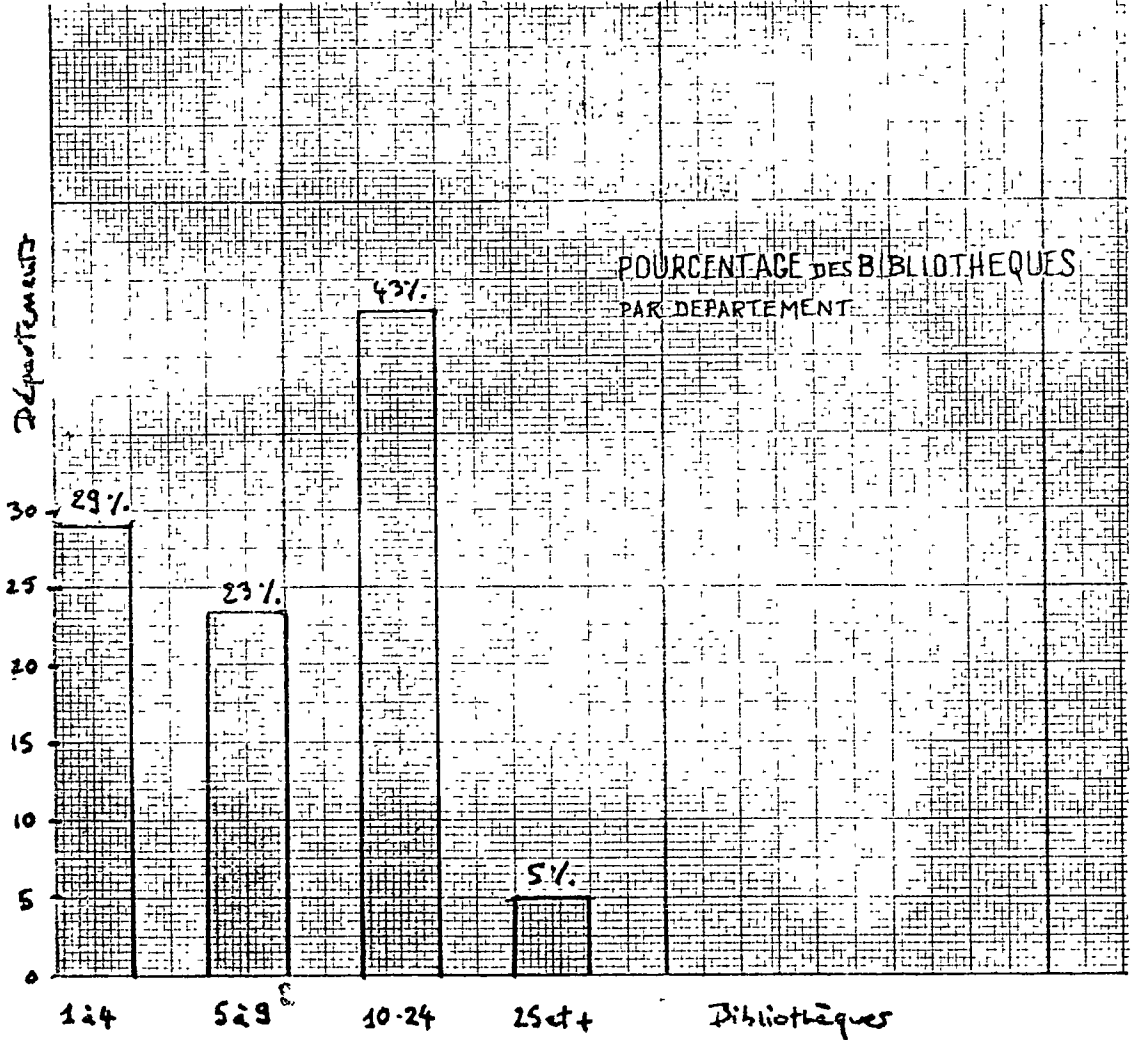
Le deuxième tableau (typologie des bibliothèques par départements) tente de saisir, à partir de la typologie déjà étudiée, quelles sont pour chaque département, les bibliothèques les plus fréquemment citées (pour quelque raison que ce soit) dans le "Journal". Une totalisation finale permettant d'évaluer cet aspect de la politique de la Société Franklin au plan national.

Cartographie et graphiques :

Nous présentons d'abord un tableau général, un tableau récapitulatif, un graphique et une carte réalisés à partir de ces renseignements : tableau puis graphique de pourcentage de bibliothèques par département, carte de densité des bibliothèques populaires civiles par département ; on y joint une carte indiquant le pourcentage de conjoints n'ayant pas signé leur acte de mariage à la date de 1888 (1) afin d'illustrer l'analphabétisme dans la France de l'époque, et en vue d'une comparaison avec la première carte. (2)

(1) d'après Atlas historique de la France contemporaine : 1800-1965. -Paris : A. Colin, 1966.

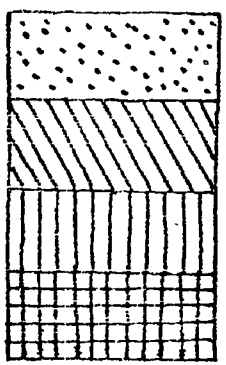
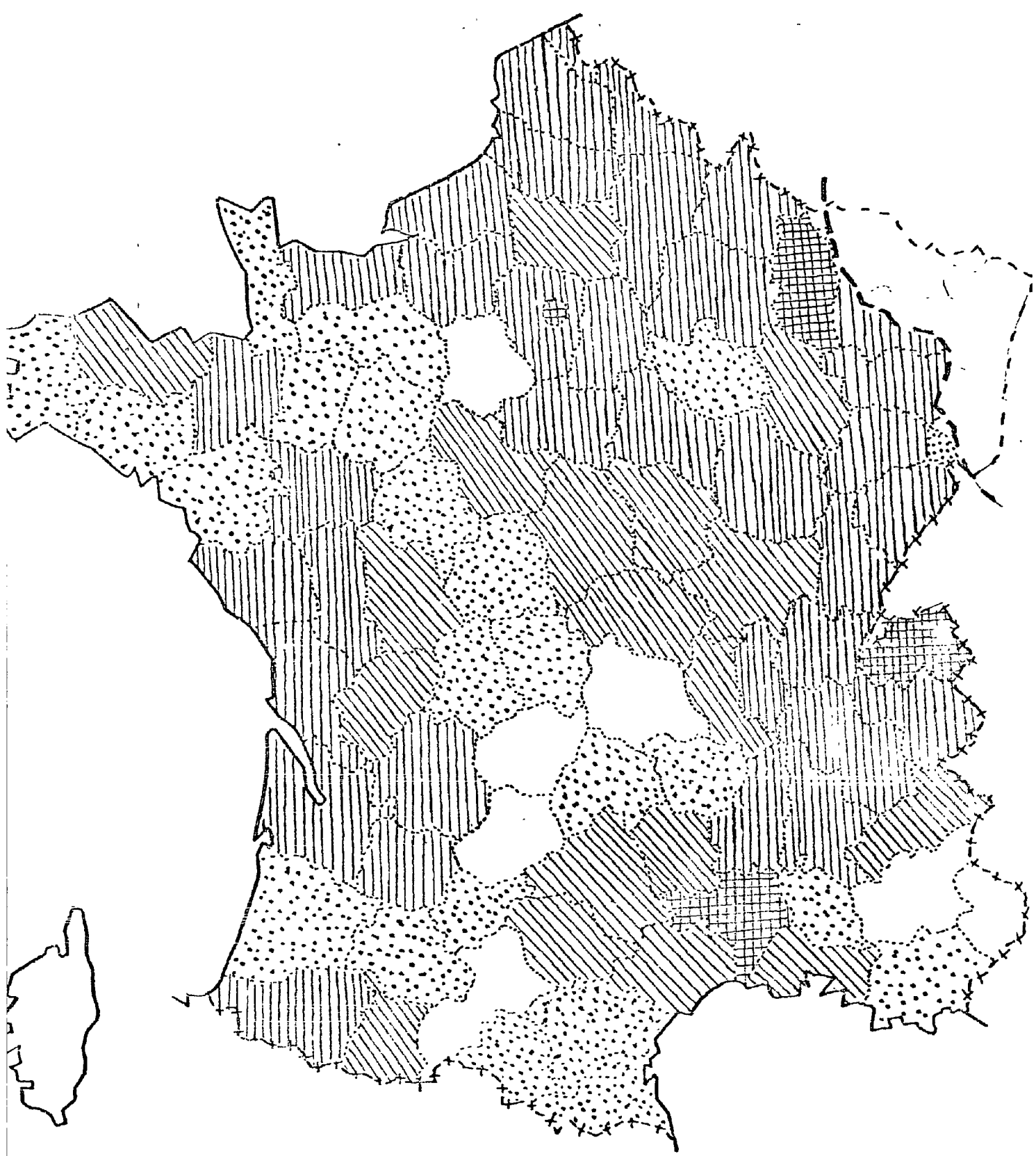
(2) Nous tenons compte de modifications de frontière consécutives à la guerre de 1870 : nous laissons en blanc la région concernée, ainsi que les départements sur lesquels nous n'avons recueilli aucun renseignement.



Pourcentage de bibliothèques civiles par département

Nombre de bibliothèques	1 à 4	5 à 9	10 à 24	25 et plus
Départements	23	18	34	4
	41			
Pourcentage (sur 79 départements)	29%	23%	43%	5%
	52%			

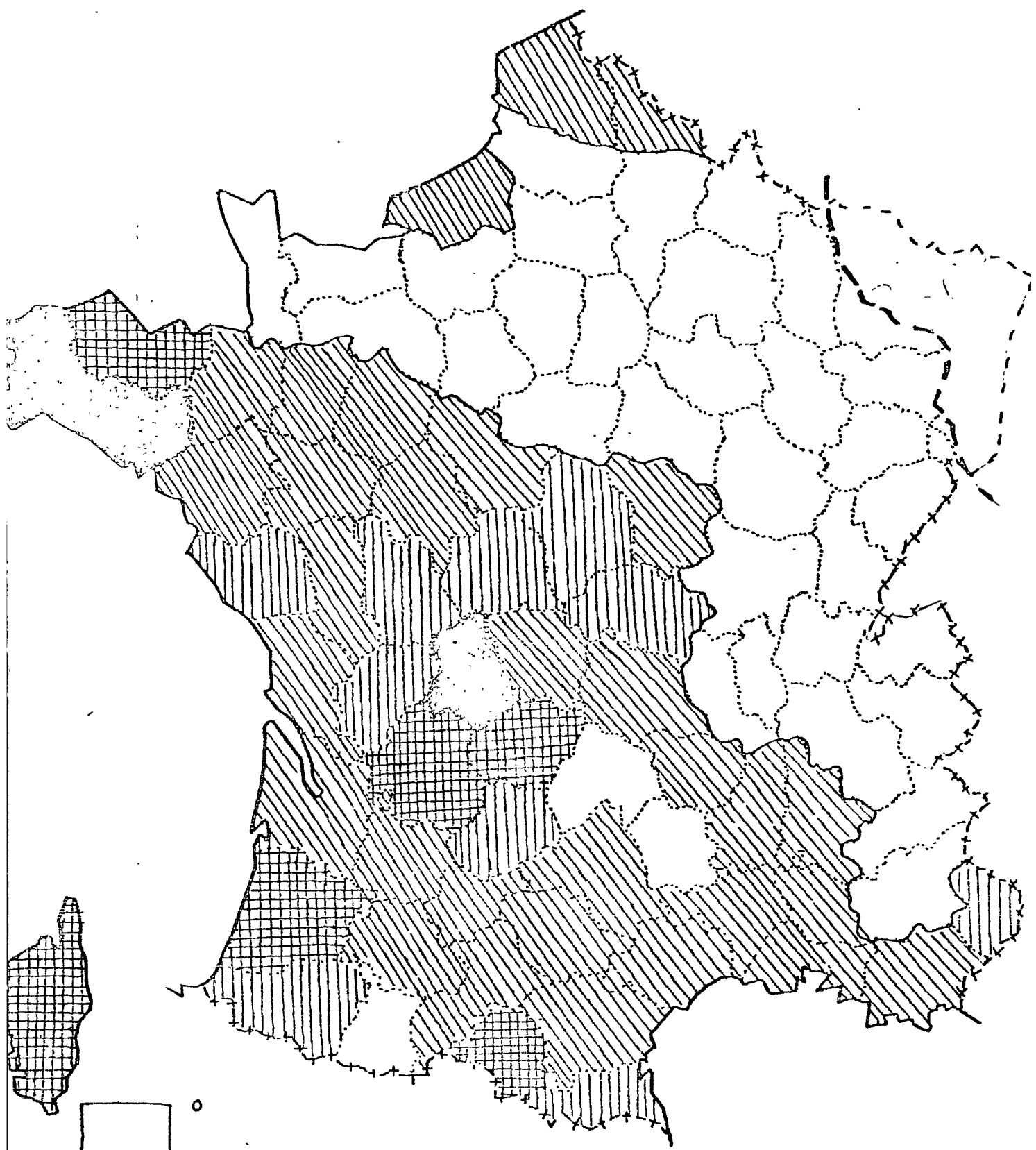
REPARTITION DE BIBLIOTHÈQUES
MENTIONNÉES.



1 à 4 bibliothèques
5 à 9
10 à 24
25 et plus

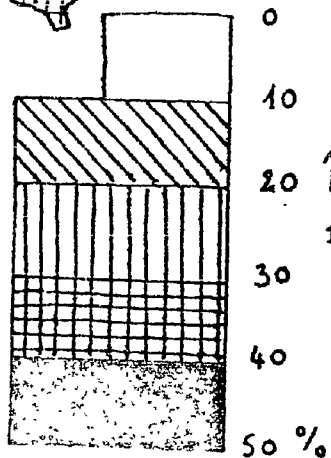


Aucune bibliothèque



1888 CONJOINTS N'AYANT PAS SIGNE LEUR ACTE DE MARIAGE

D'APRÈS: ATLAS HISTORIQUE DE LA FRANCE CONTEMPORAINE 1800-1965.



Commentaire :

Il apparaît ainsi que :

- le nombre de départements se signalant par l'absence de toute bibliothèque est relativement important. Alors que 2 départements ont été dans cette situation entre 1868 et 1879, 6 nouveaux départements s'y ajoutent de 1880 à 1899. - Compte non tenu, bien sûr des 4 départements perdus dans la guerre franco-prussienne,

- il semble donc bien qu'on ne puisse plus affirmer en 1900 qu'il existe "au moins une bibliothèque populaire dans chaque département" (1)

- le pourcentage des départements possédant de 1 à 9 bibliothèques est passé de 61 % entre 1868 et 1879 à 52 %, alors que ce ne sont plus 39 % d'entre eux, mais 48 % qui ont 10 bibliothèques et plus. Autrement dit, un certain "émiettement" de l'action de la Société Franklin est sensible.

- Toutefois, le nombre des départements ayant au moins 25 bibliothèques a diminué de plus de 2 fois : c'est surtout l'effectif des départements ayant entre 10 et 24 bibliothèques qui a augmenté : sa part a presque doublé. Comme l'indique la carte I. (Nombre de bibliothèques mentionnées), l'émiettement de l'action est allée de pair avec un réel recul, notamment dans les départements du Nord, de l'Ile de France et de l'Est. Contrairement à ce que le "Journal" affirme souvent, la perte des départements frontaliers n'a pas été déterminante dans cette évolution puisque, dans la période précédente, un seul d'entre eux, le Haut-Rhin, présentait une densité importante de bibliothèques (plus de 25)

- la répartition des bibliothèques populaires civiles est demeurée dans l'ensemble la même. Contrairement à leur densité, sauf dans l'Ouest, le Sud-Ouest et le Midi méditerranéen où la situation semble être stabilisée. La situation de la Bretagne et, semble-t-il, celle de la Corse s'aggravent nettement.

Le Nord et l'Est continuent à dominer, mais moins nettement ; l'axe de la vallée de la Seine (2) résiste moins bien que la vallée de la Saône et du Rhône et l'estuaire de la Gironde - pourtant tout aussi privilégiés sur le plan industriel.

(1) Aude (Claire), Schaeffer (Marie-Danièle) et Terouanne (Bénédicté).
- op. cit. p. 45.

(2) Aude (Claire), Schaeffer (Marie-Danièle) et Terouanne (Bénédicté).
- op. cit. p. 48.

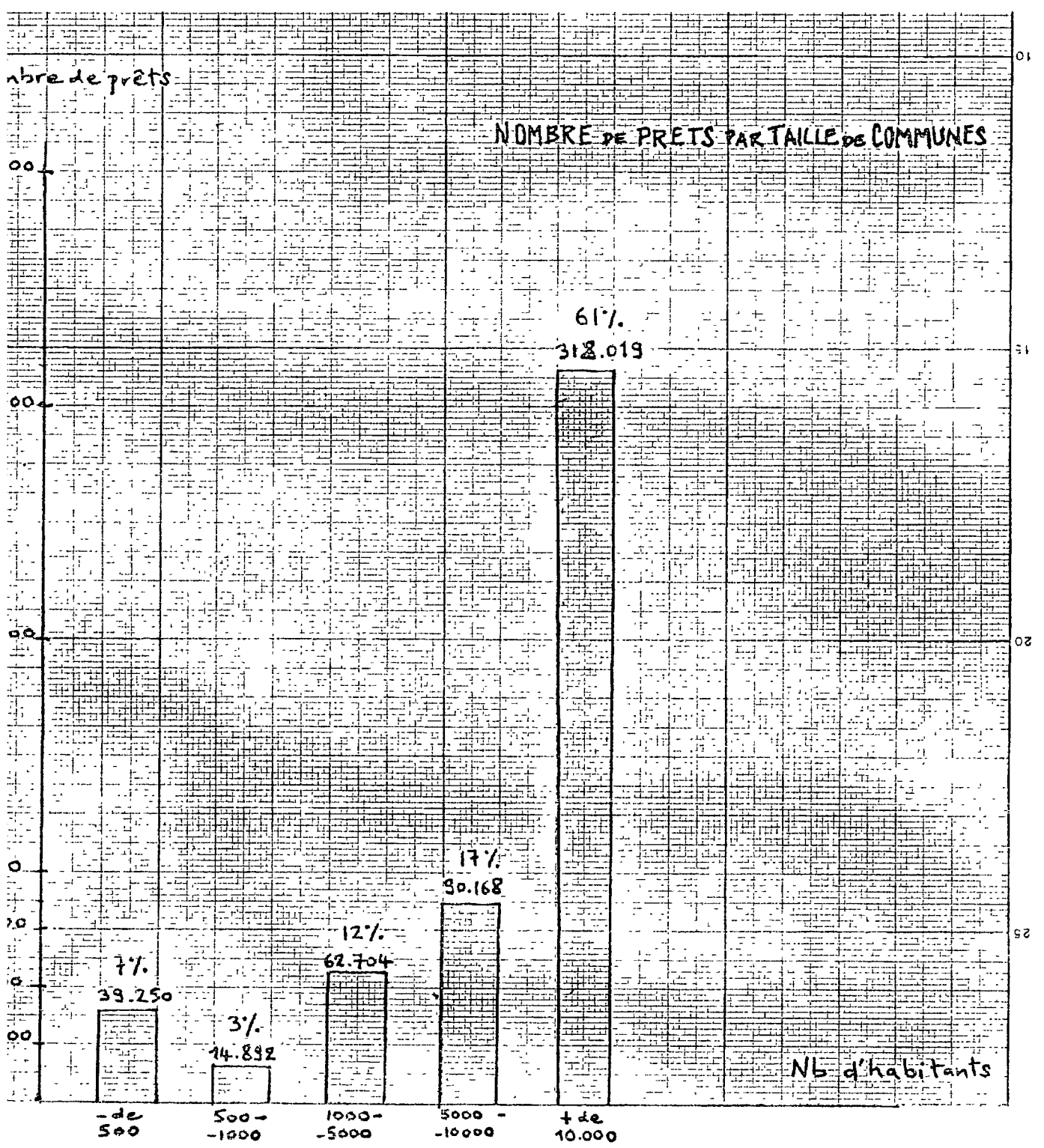
Il n'est donc plus possible pour notre période d'interpréter la répartition des bibliothèques populaires civiles en fonction des seules situation géographique, activité économique ou taux de scolarisation. En effet, la hiérarchie des départements se maintient dans l'ensemble, parce que ces facteurs continuent effectivement à jouer. Mais cette hiérarchie des années 1880-1900 part de plus bas et monte moins haut qu'auparavant : ce sont donc les déficiences de l'action même de la Société Franklin qui apparaissent dans cette carte.

Les données de la carte n° II correspondent exactement aux renseignements de la carte n° I, notamment pour les départements bretons, pour la Haute-Vienne, les Landes, l'Ariège. Autrement dit :

- la coupure de l'hexagone en deux zones de chaque côté d'une ligne baie du Mont Saint-Michel - Basses-Alpes (1) est toujours réelle
- la situation d'ensemble s'est dégradée plus rapidement qu'ailleurs dans le Nord-Ouest breton. Chiffres d'autant plus instructifs, que l'on s'accorde à ne pas reconnaître pour cette période un véritable exode rural. (2)

(1) donc légèrement redressée vers le Nord-Ouest par rapport à la période 1868-1879.

(2) Bouvier (Jean). - Le Mouvement d'une civilisation nouvelle.
in : Histoire de la France, /sous la direction de G. Duby/- Paris : Larousse 1970. - p. 419.



équer

POURCENTAGE DES BIBLIOTHEQUES
PAR CATEGORIE DE COMMUNE

10
35
30
25
20
15
10
5
0

26%

19%

31%

6%

18%

-500

500-
-1000

1000-
-5000

5000-
-10000

+ 10000

Habitants

Répartition des bibliothèques selon l'importance des communes

Le tableau I nous permet de répondre à cette question.

Population des communes	- de 500 h.	500- 1 000	1 000- 5 000	5 000- 10 000	+ de 10 000	Total
Bibliothèques (nombre total)	222	162	262	48	156	850
Pourcentage (1)	26%	19%	31%	6%	18%	100%

(1) sur un total de 850 bibliothèques civiles. ie : celles situées dans des communes dont on a reconnu le nombre d'habitants. On ne retrouve pas ici le nombre total de bibliothèques mentionnées (933), puisqu'on ne retient ni les bibliothèques circulantes, ni les bibliothèques civiles des Colonies, ni les bibliothèques étrangères, ni celles qui sont désignées comme "diverses" : elles relèvent toutes d'un cadre non communal et n'ont donc pas leur place dans ce tableau.

Commentaire :

La part des bibliothèques localisées dans des communes de moins de 500 habitants a presque doublé depuis les dernières années du Second Empire. Celle des communes de 500 à 1 000 habitants - type des agglomérations permettant le fonctionnement correct d'une bibliothèque populaire (1) - a augmenté légèrement le nombre relatif de bibliothèques dans les communes de 1 000 à 5 000 habitants a légèrement diminué de même que celui des bibliothèques dans des communes de 5 000 à 10 000 habitants, tandis qu'a nettement diminué la proportion des bibliothèques dans des communes de plus de 10 000 habitants.

Ce ne sont plus 32 % des bibliothèques qui sont situées dans des communes de moins de 1 000 habitants, mais 45 %. On ne peut encore tirer des conclusions très précises de ces chiffres ; il sera intéressant d'étudier ce phénomène du point de vue des dons faits par la Société Franklin, afin d'apprécier la mesure dans laquelle ses intentions même ont pu y contribuer. A titre d'exemple plus précis, on peut examiner la répartition des bibliothèques civiles par taille de commune dans 4 départements. (2)

Départements	Total de bibliothèques	Communes de moins de 5000 ha	Communes de 5000ha et plus
Bouches du Rhône	9	2	7
Isère	11	11	"
Rhône	14	4	10
Somme	20	18	2

Outre la chute d'ensemble des chiffres (elle est parfois brutale comme dans la Somme), il nous paraît difficile de tirer un enseignement clair de ce type d'analyse, du moins pour la période considérée.

(1) Aude (Claire), Schaeffer (Danièle), Terouanne (Bénédicte)-op. cit. p. 50

(2) Nous prenons ici comme exemple les départements retenus par Aude (Claire), Schaeffer (Danièle), Terouanne (Bénédicte)-op. cit. p. 53

EVOLUTION DU NOMBRE DE PRÊTS EN FONCTION DU NOMBRE D'HABITANTS DES COMMUNES

Bibliothécaire	Nb d'habitants	1880	1881	1882	1883	1884	1885	1886	1887	1888	1889	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899
BIBLIOTHÈQUE POPULAIRES	- de 500	535	398	239	797	1672	1959	427	1134	1327	538	603	868	608	289	428	377	765	570		
	500-1000	250		350																	
	1000-5000		3379	10.785	7.532	7.950	7.480	7.927	4.773												1.000
	5000-10000																				
	+ de 10.000	26.676	17.436	22.570	22.778	11.337	14.197	9.887	10.075			8.767	8.049	8.481			11.605	10.717			10.173
POPULAIRES & SCOLAIRES	- de 500			456		713	728														
	500-1000		665	1.252																	
	1000-5000	23			140		54	473	1002	1.367	1.656	359									
	5000-10000																				
	+ de 10.000																				
COMMUNALES	- de 500																				
	500-1000		861																		
	1000-5000	1944																			
	5000-10000	5.898	5.716		6.226	72.350	5.534	6.408	6.065	5.945	5.133			5.259	4.633	4.690	4.553	5.076	5.832		
	+ de 10.000																				4.000
D'ASSOCIATION	- de 500																				
	500-1000																				
	1000-5000																				
	5000-10000																				
	+ de 10.000		1.600			1.108													10.917		
DE FABRIQUE	- de 500																				
	500-1000																				
	1000-5000					2.075															
	5000-10000																				
	+ de 10.000																				
SCOLAIRES	- de 500	470	370	425		48	78	370	634				190								
	500-1000												256			459					
	1000-5000		2.053																		
	5000-10000																				700
	+ de 10.000		59.667		950																
PÉDAGOGIQUES	- de 500																				
	500-1000																				
	1000-5000																				
	5000-10000																				
	+ de 10.000	258	620																		
D'ENSEIGNEMENT	- de 500																				
	500-1000																				
	1000-5000		1.600										891								
	5000-10000																				
	+ de 10.000	1.601				2.674									2.600		2.333	3.069			
SALLES DE LECTURE	- de 500																				
	500-1000																				
	1000-5000																				
	5000-10000	1.360																			
	+ de 10.000																				
D'ÉTENDUES	- de 500		1.800										904								
	500-1000						1.500	423													
	1000-5000																				
	5000-10000																				
	+ de 10.000																				607

Lorsqu'une même bibliothèque réapparaît dans le "Journal" avec variation de nombre de ses prêts, nous comptabilisons chaque fois ces prêts

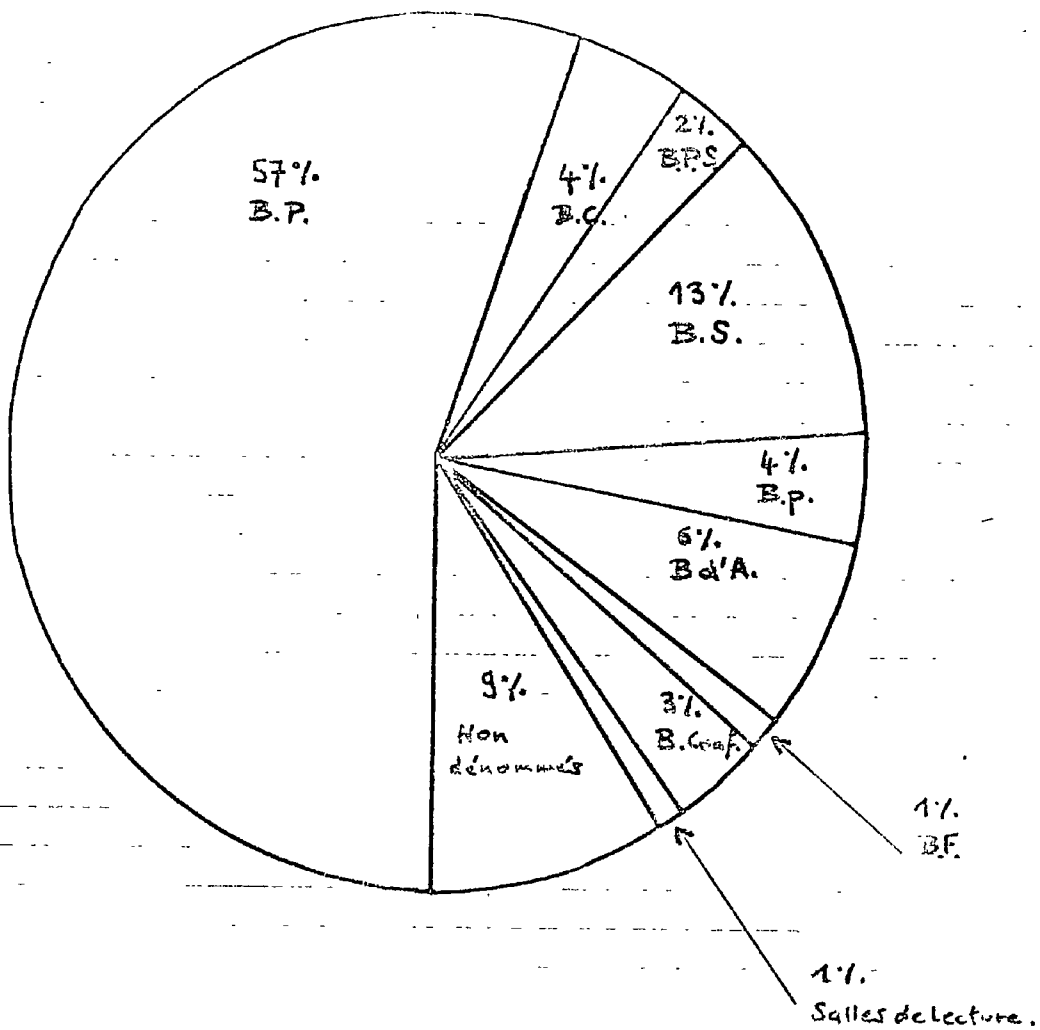
Typologie des bibliothèques civiles

A partir du tableau II on parvient à la répartition suivante :

Type	BP	BC	BPS	BS	BP	Bib. d'A.	BF	Bib. conf.	Salle de lec- ture	Non spéci- fiées	Total
Total	482	37	21	109	32	50	9	23	7	80	850
%	57%	4%	2%	13%	4%	6%	1%	3%	1%	9%	100%

Sigles employés :

- BP : bibliothèques populaires
 BC : bibliothèques communales
 BPS : " populaires et scolaires
 BS : " scolaires
 BP : " pédagogiques
 B. d'A : " d'associations
 BF : " de fabrique
 B. conf. : " confessionnelles



- TYPOLOGIE DES BIBLIOTHEQUES -

Afin d'approcher la part respective qu'occupent, dans les préoccupations de la Société Franklin, les établissements relevant de l'initiative privée et ceux qui dépendent plus spécialement de l'initiative publique (municipalités, collectivités locales, ministère de l'Instruction Publique...), on peut établir le tableau suivant qui regroupe d'une part les bibliothèques populaires, les bibliothèques d'associations et les bibliothèques de fabrique qui dépendent de celle-là et d'autre part les bibliothèques communales, les bibliothèques populaires et scolaires, les bibliothèques scolaires et les bibliothèques pédagogiques qui relèvent de celle-ci.

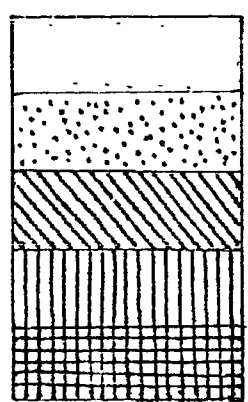
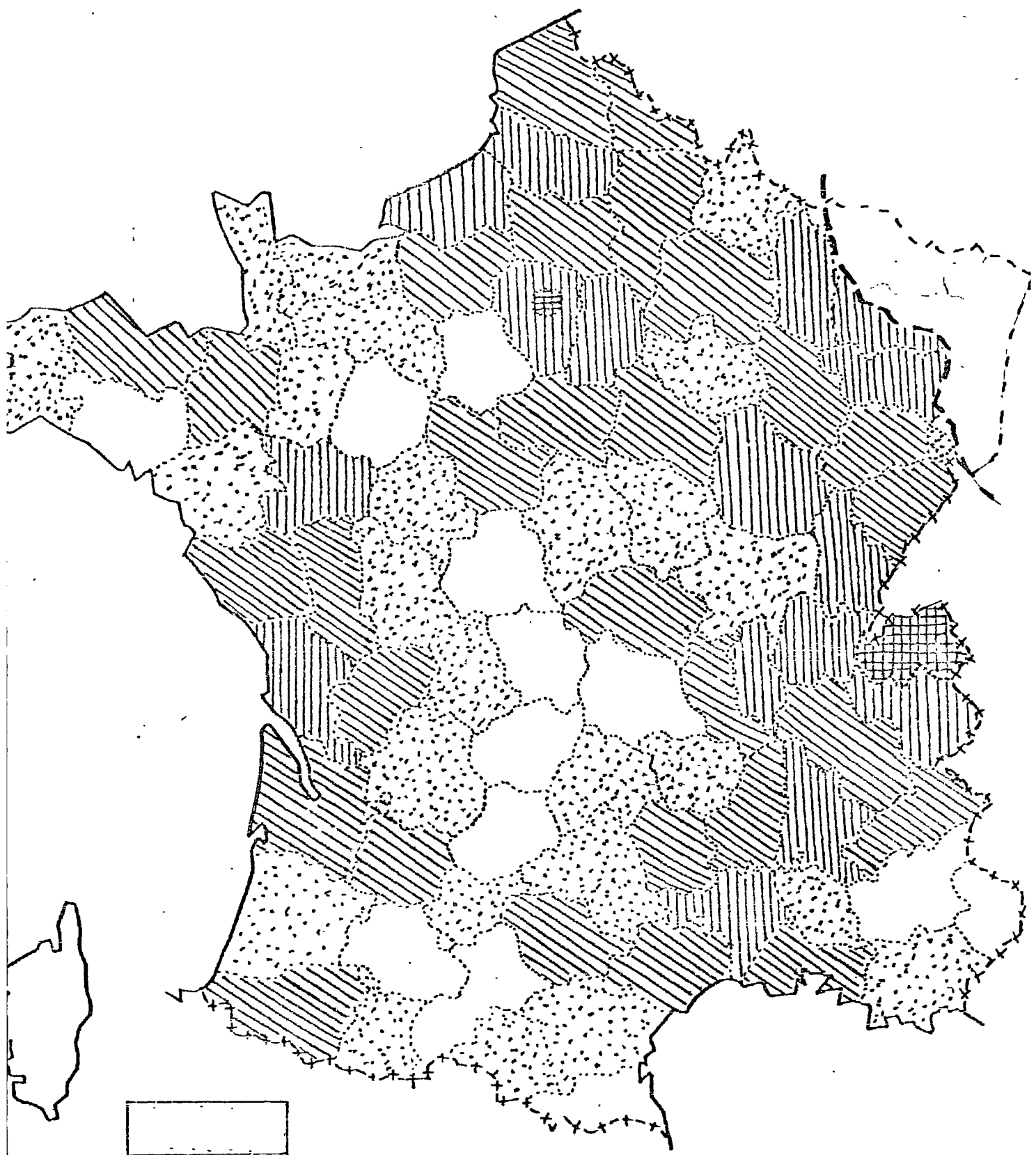
types de bibliothèques	BP+B d'A+ BF	BC+BPS+BS+BP	Autres biblio.	Total
Nombre de bibliothèques	541	199	110	850
%	64 %	23 %	13 %	100%

Typologie des bibliothèques : répartition par départements.

Cette typologie ainsi répartie en 2 groupes principaux, on peut établir 2 cartes : - la première figurera la densité et la répartition des trois types d'établissement relevant de l'initiative privée (BP + B d'A + BF)

- la deuxième figurera celle des quatre types relevant au moins en partie de l'initiative publique (BC + BPS + BS + BP)

BIBLIOTHEQUES POPULAIRES, D'ASSOCIATION, DE FABRIQUE



1 à 4

5 à 9

10 à 24

25 et plus

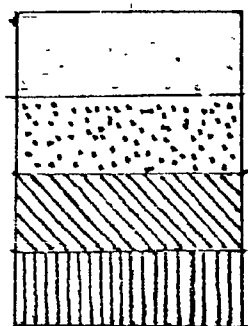
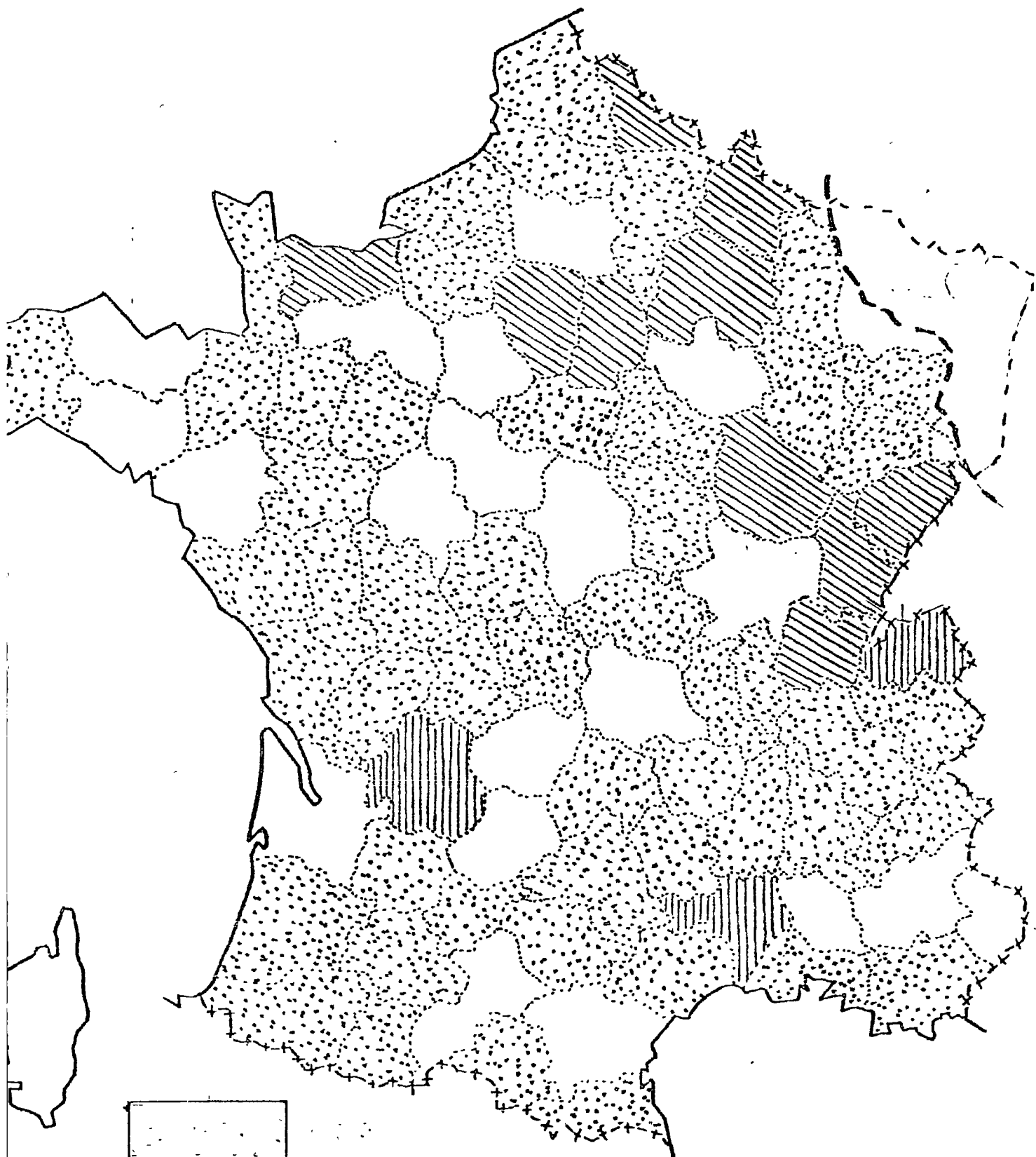
On peut tenter de préciser ce point en examinant quelques-unes des bibliothèques populaires civiles dont nous connaissons les statistiques avec quelque continuité et précision :

	Communes	Nb habitants	Nb de prêtres	Nb prêtres/habitant
- de 500	PLANAY (Côte d'Or)	140	481	3,4
500 - 1000	St-FERREOL (Hte Savoie)	673	236	0,35
1000 - 5000	HERIMONCOURT (Boubs)	3 338	9219	3
5000 - 10000	BRIOUDE (Hte-Loire)	5102	926	0,18
+ de 10.000	St-OMER (Pas-de-Calais)	21 481	10175	0,47

Il semble donc bien que l'importance des fonds et nombre de prêtres par habitant n'aillent pas de pair. Si l'on admet que le chiffre de prêtres par habitant d'une bibliothèque populaire civile est particulièrement révélateur de sa plus ou moins grande vitalité, on peut affirmer que c'est dans les communes de 1 000 à 5 000 habitants, - c'est-à-dire dans de petits centres ruraux - que les bibliothèques aidées par la Société Franklin rencontrent une authentique demande.

Nous ne disposons que d'une seule série de chiffres de prêt qui couvre l'ensemble de la seconde décennie de la période 1880-1899. Pour 1880-1890, on discerne un accroissement important de la demande de lecture au niveau des petites communes (moins de 500 habitants) (1)

(1) sous réserve que nous ne disposons pas d'une série de renseignements comparables pour les communes de 500 à 1000 habitants.



1 à 4

5 à 9

10 à 24

Comparaison des centres BP + B d'A + BF + BC + BPS + BP

Nombre de bibliothèques	1 à 4	5 à 9	10 à 24	25 et plus	Total
Nombre de départements ayant BP+B, d'A + BF	26	28	16	2	72
Nb de départements ayant BC+BS+BPS+BP	49	11	3	"	63

72 départements sur 79 (91 %) possèdent des bibliothèques dépendant de l'initiative privée contre 87 % en 1879, alors que 63 départements (80 % contre 79 % en 1879) bénéficient de l'intervention des collectivités publiques. On ne peut pas vraiment en conclure que la part de l'initiative privée s'est très nettement accrue pendant notre période. Il semble que l'écart entre les deux groupes de départements ainsi formés est demeuré analogue à celui relevé pour la période précédente. On peut donc estimer que se manifestent toujours, à la fin du siècle, les effets de l'antériorité chronologique de l'initiative privée en matière de bibliothèques. Il faut aussi remarquer - une fois de plus - que l'initiative privée semble se caractériser pour un plus grand éparpillement que celle des collectivités publiques.

On a 18 départements abritant plus de 10 bibliothèques relevant de l'initiative privée et seulement 3 départements qui abritent plus de 10 bibliothèques relevant de l'initiative des collectivités locales. Autrement dit, le rapport est de 6 à 1 alors qu'il n'était que d'environ 1,2 à 1 en 1879. Comparaison d'autant plus instructive, si l'on observe que le total des départements hébergeant plus de 10 bibliothèques liées à l'initiative privée ne varie pas (18) sur les 30 années 1869-1899, alors que le chiffre correspondant de l'autre groupe de départements est réduit de près de 5 fois (passant de 14 à 3). Outre les 7 départements sur lesquels le "Journal" ne fournit aucun renseignement (Eure-et-Loir, Puy-de-Dôme, Corrèze, Lot, Haute-Garonne, Alpes-Maritimes et Basses-Alpes), et qui, de ce fait, ne savaient apparaître ici, le Morbihan est le seul département qui ne possède aucun de ces 7 types de bibliothèque.

Les bibliothèques populaires, d'association et/ou de fabrique sont totalement absentes dans 6 départements (1) : Morbihan (1), Sarthe (2), Indre (1), Creuse (1), Gers (1), Pyrénées Orientales (2). Les bibliothèques communales, scolaires, populaires et scolaires, pédagogiques le sont dans 11 départements : Aude (2), Vaucluse (3), Gironde (10), Saône et Loire (5), Cher (5), Loir-et-Cher (5), Indre et Loire (1), Vendée (10), Côtes du Nord (7), Oise (9), Aube (2), Meurthe et Moselle (16). Ces départements qui n'ont pas de bibliothèque populaire d'association et de fabrique ou de bibliothèque communale, scolaire, populaire-et-scolaire et pédagogique sont à peu près aussi mal lotis en autres bibliothèques que vingt années auparavant. La même hypothèse d'un émiettement de l'action de la Société Franklin s'impose au niveau, cette fois du nombre de bibliothèques : 64 % des établissements sont des bibliothèques populaires, d'association ou de fabrique, contre 47 % entre 1869 et 1879. Les bibliothèques de l'autre groupe représentent 23 % du nombre total contre 36 % entre 1869 et 1879. Cela signifie, certes, qu'en 1899, la puissance publique n'a pas encore pris pleinement à coeur la culture par le livre, mais cela indique tout aussi bien qu'un mouvement semble avoir lieu cantonnant de plus en plus l'initiative privée aux bibliothèques de taille très réduite.

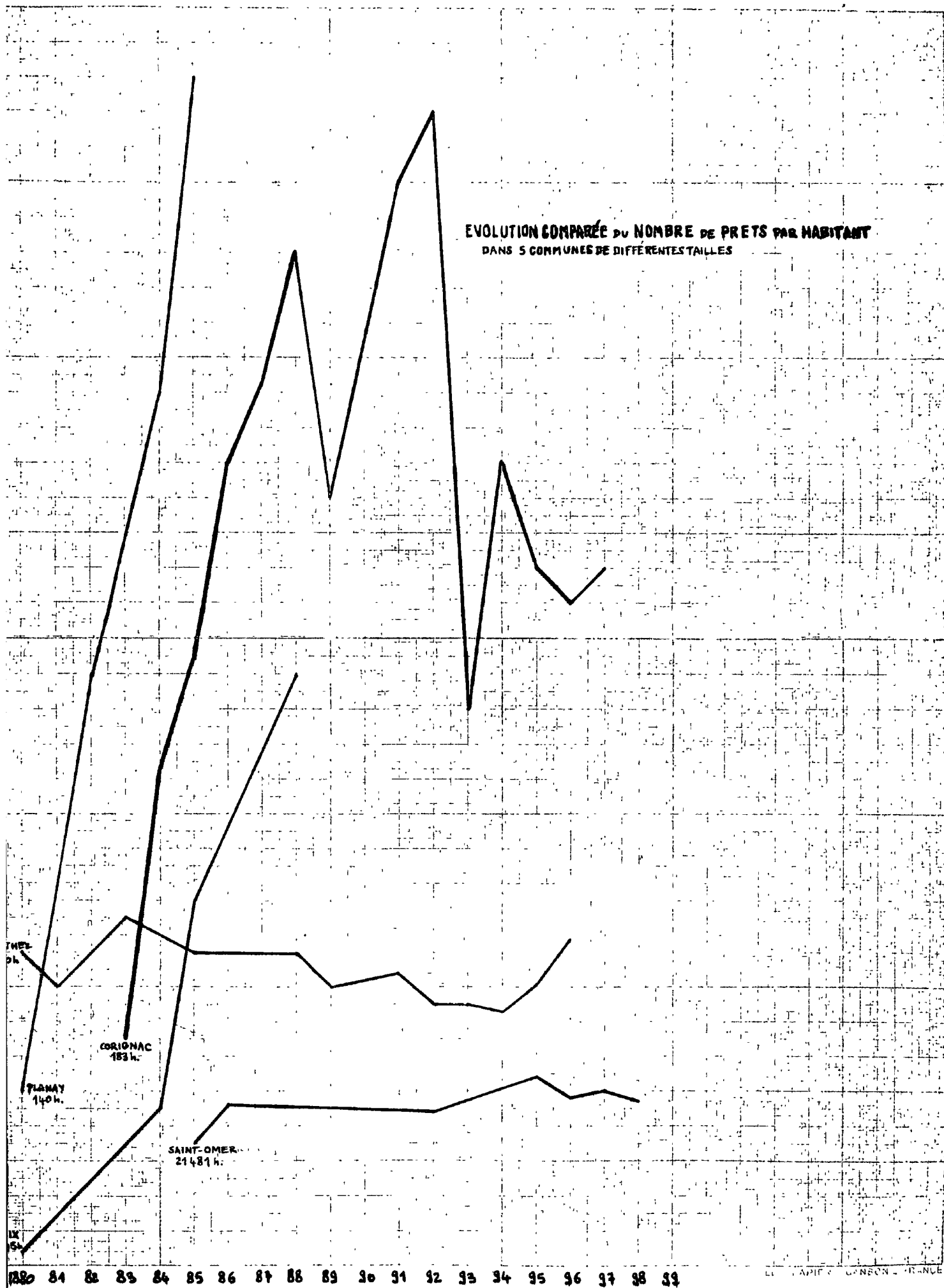
Peut-être pourrait-on discerner dans ce double mouvement de dispersion de l'action privée et de relative concentration de l'action publique, quelques uns des grands traits permettant d'apprécier la santé de la Société Franklin au tournant du siècle.

II-2-3 - Les fonds et les prêts des bibliothèques civiles

Sur un total de 850 bibliothèques civiles, nous ne disposons que de 114 mentions de fonds dont un bon nombre concerne une même bibliothèque réapparaissant à plusieurs reprises. Dans ces conditions, il va de soi qu'une moyenne générale des fonds n'aurait guère de signification. Il faut donc s'en tenir à observer ce dont le "Journal" rend compte : c'est-à-dire un véritable effondrement du nombre de mentions de fonds pour l'ensemble des bibliothèques civiles. La fidélité avec laquelle les bibliothécaires mentionnent leurs fonds peut constituer un indice, parmi d'autres, de l'audience réelle de la Société Franklin, et d'abord de

(1) On indique entre parenthèses le nombre total de bibliothèques dans chaque département.

**EVOLUTION COMPAREE DU NOMBRE DE PRETS PAR HABITANT
DANS 5 COMMUNES DE DIFFERENTES TAILLES**

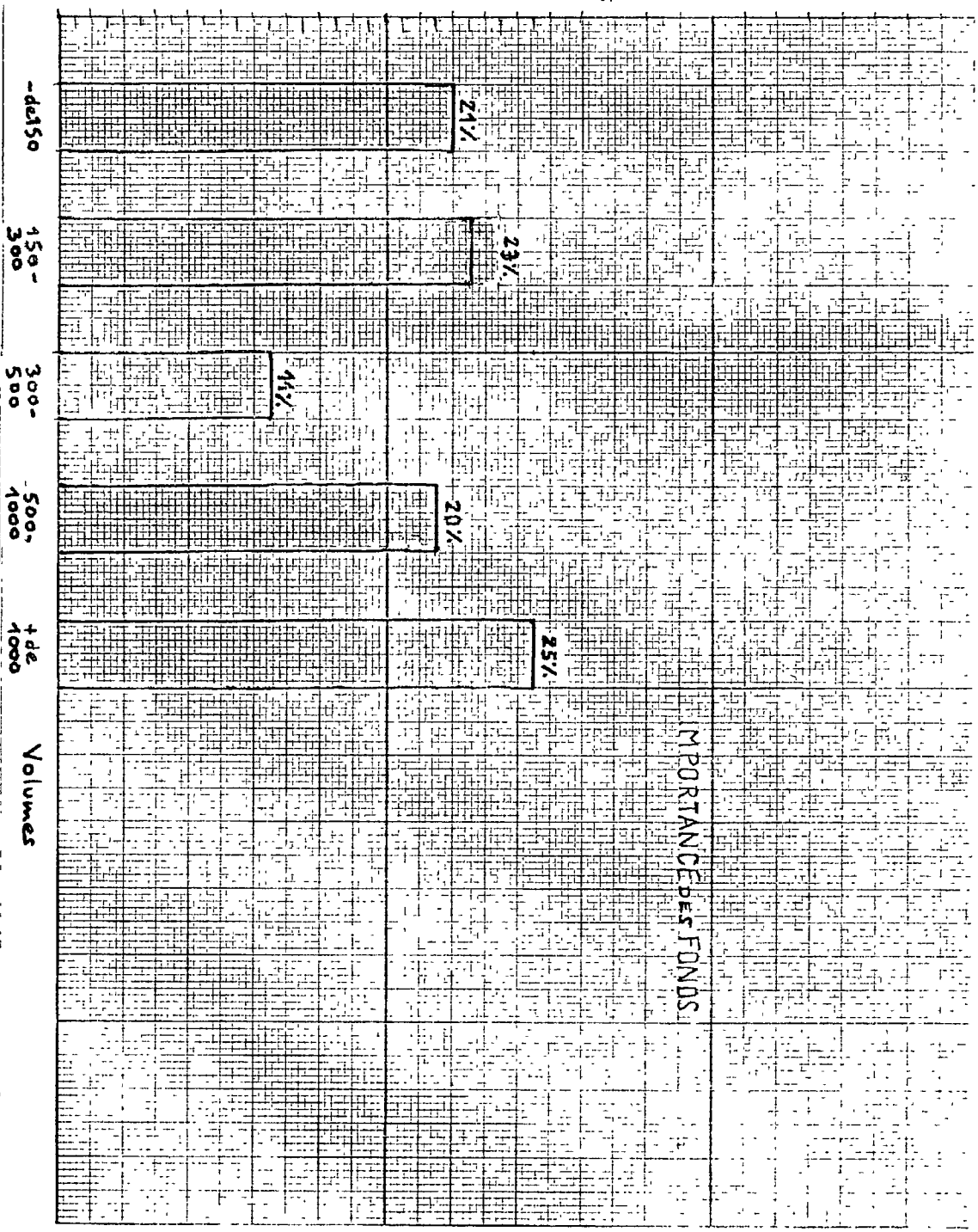


Nombre de bibliothèques

40

20

0



IMPORTANCE DES FONDS

Volumes

0-150

150-300

300-500

500-1000

1000-4000

l'intérêt même que cet organe d'information pouvait présenter pour les responsables de bibliothèques.

Or, à partir de 1890, le "Journal" semble bien avoir perdu une grande part de son intérêt et peut-être de son audience.

Sous toutes réserves, compte tenu du caractère lacunaire des données, on peut proposer le tableau suivant :

Nombre de volumes	- de 150	150-300	300-500	500-1000	+ de 1000	Total
Nombre de bibliothèques	24	27	13	23	29	116
%	21 %	23 %	11 %	20 %	25 %	100 %

La proportion de fonds importants (500 à 1 000 volumes et plus) semble avoir augmenté légèrement, de même que celle des fonds réduits (15 à 300 volumes), au détriment des fonds de moyenne importance (300 à 500 volumes).

Ne peut-on pas estimer qu'il est plus aisé à une bibliothèque disposant d'un fonds important et donc souvent - sinon toujours - de ressources relativement confortables qu'à une bibliothèque à fonds réduit, d'être en relation suivie avec la Société ?

C'est avec prudence qu'il faut donc utiliser les trois documents ci-joints :

- évolution des fonds des bibliothèques civiles
- évolution du nombre de mentions de fonds
- tableau de l'évolution comparée des cinq catégories de fonds

Les mêmes précautions s'imposent à l'égard des statistiques de prêts, fournies par les différentes bibliothèques. (1) Dans l'ensemble, elles sont plus intéressantes pour l'étude - pour nous importante - des relations de la Société Franklin avec les diverses bibliothèques que pour prendre avec précision la mesure de la pratique de la lecture populaire, à l'époque,

- évolution du nombre de prêts mentionnés dans le "Journal"
- évolution du nombre de prêts en fonction du nombre d'habitants des communes (tableau + graphique)

Deux hypothèses se confirment pourtant peu à peu :

- le nombre des fonds réduits semble avoir augmenté plus vite que celui des fonds de taille moyenne, entre 1880 et 1899.
- pendant la même période, le nombre de prêts semble avoir augmenté plus rapidement dans les bibliothèques de petites communes que dans celles de communes de moyenne importance.

(1) il s'agit du nombre de prêts - et non d'ouvrages ou de volumes empruntés.

Bibliothèques	Volume	1880	1881	1882	1883	1884	1885	1886	1887	1888	1889	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899
	- de 150	1	1	4	1	1									1						
Bibliothèques POPULAIRES	150-300	2		3	1	1	3	1			1										
	300-500	1		2	1		1	1	2												
	500-1000		3	2	3	3	1	1	1												
	+ de 1000	1	1	3	3		2		1	1					1				1		1
	- de 150						1				1										
POPULAIRES & SCOLAIRES	150-300			2		2		1				1									
	300-500																				
	500-1000																				
	+ de 1000					1															
	- de 150	1	1																		
COMMUNALES	150-300																				
	300-500				1																
	500-1000																				
	+ de 1000						1														1
	- de 150																				
D'ASSOCIATION	150-300		1																		
	300-500																				
	500-1000																				
	+ de 1000	1				1															1
	- de 150		1																		
DE FABRIQUE	150-300																				
	300-500			1																	
	500-1000						1														
	+ de 1000																				
	- de 150		1	2																	1
SCOLAIRES	150-300		1	1		1	1	1	1												
	300-500		1																		
	500-1000												1								
	+ de 1000																				1
	- de 150		1																		
PEDAGOGIQUES	150-300			1																	
	300-500																				
	500-1000																				
	+ de 1000				1																
	- de 150																				
CONFESIONNELLES	150-300																				
	300-500			1																	
	500-1000	1																			
	+ de 1000	1				1				1	1				1		1	1	1		
	- de 150																				
SALES DE LECTURE	150-300																				
	300-500																				
	500-1000																				
	+ de 1000																				
	- de 150		1	1			2	1													
NON SENSÉES	150-300									1	1	1									
	300-500	1																			
	500-1000					1	1														
	+ de 1000																				

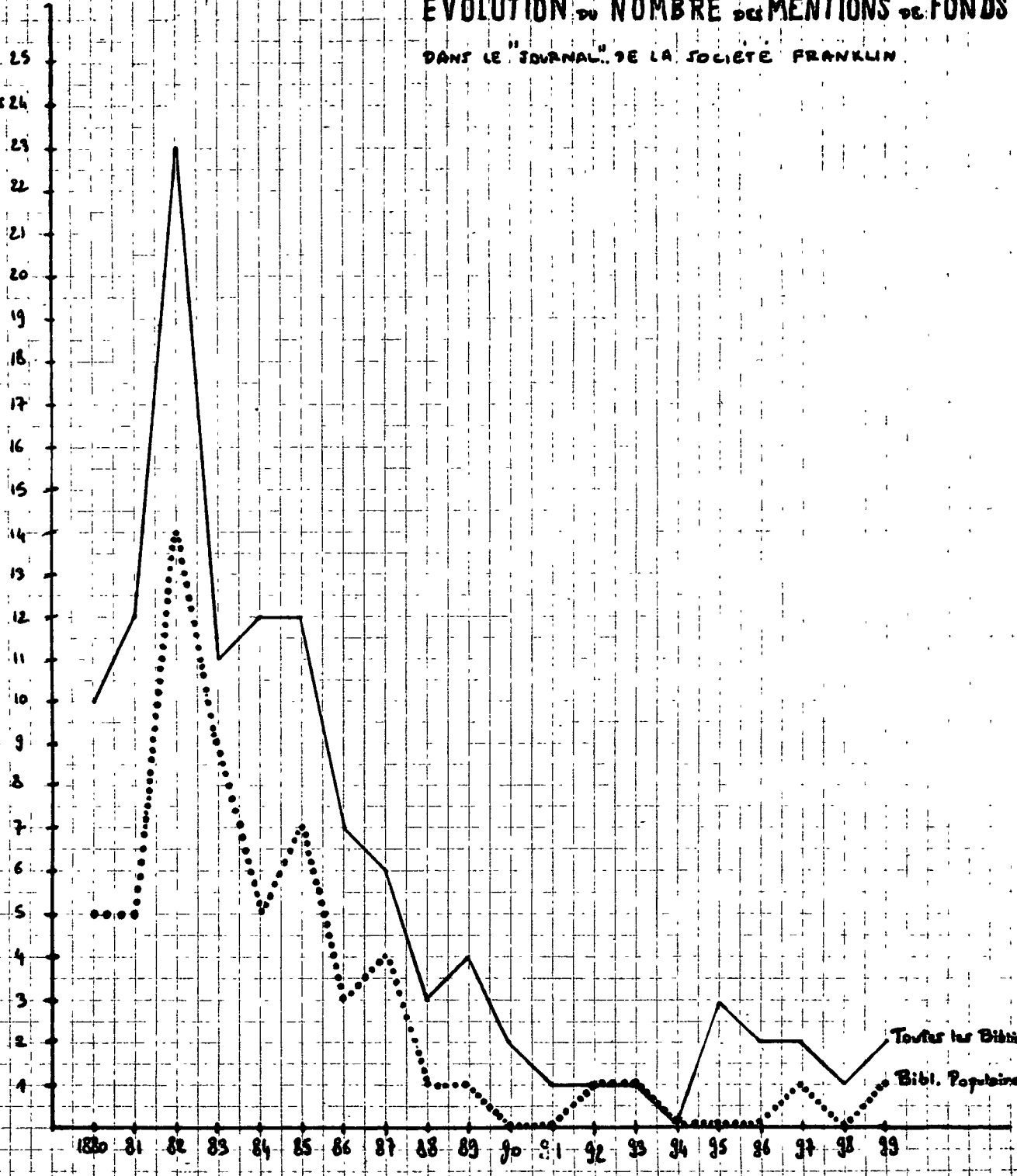
avec variation de son fond pour la comptabilisation à la que réapparition.

10 12 23 11 17 10 2 7 9 6 9 1 1 7 0 7 7 2 1 9

EVOLUTION DU NOMBRE DES MENTIONS DE FONDS

DANS LE "JOURNAL" DE LA SOCIETE FRANKLIN

de
de fonds 24

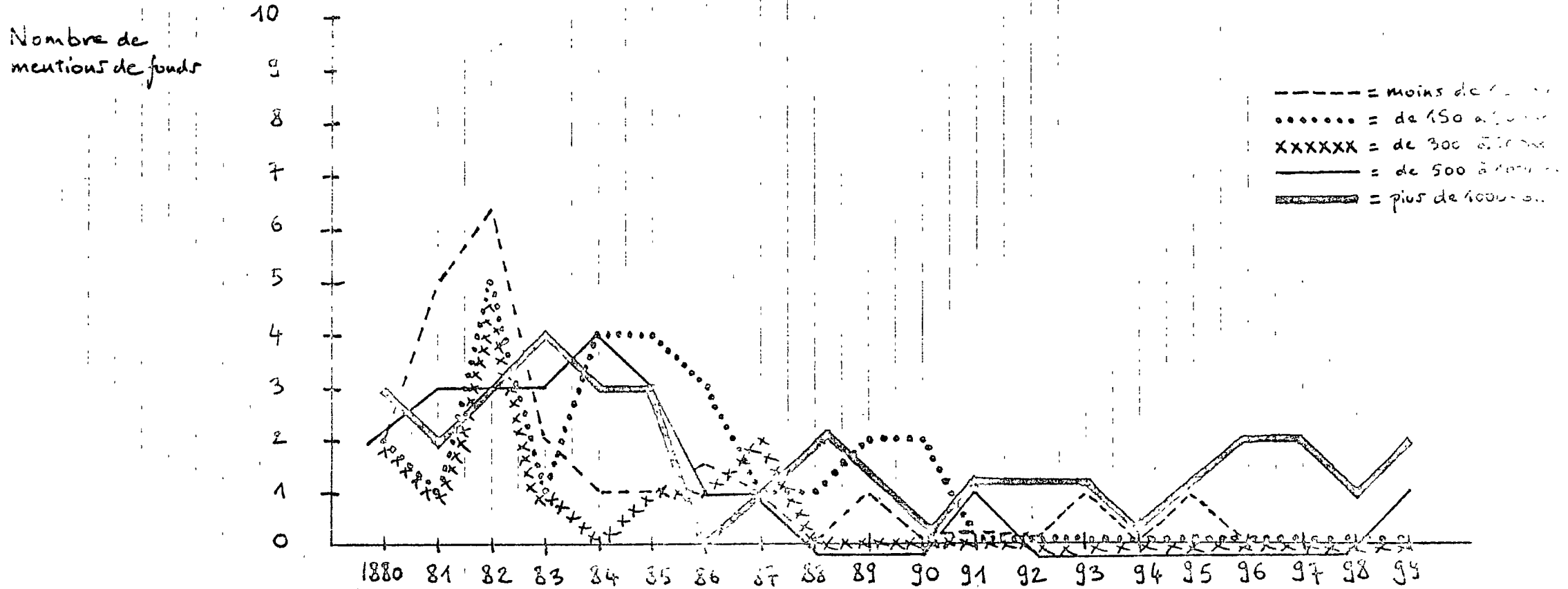


Toutes les Bibliothèques

Bibl. Populaires

ÉVOLUTION COMPARÉE DES 5 CATÉGORIES DE FONDS

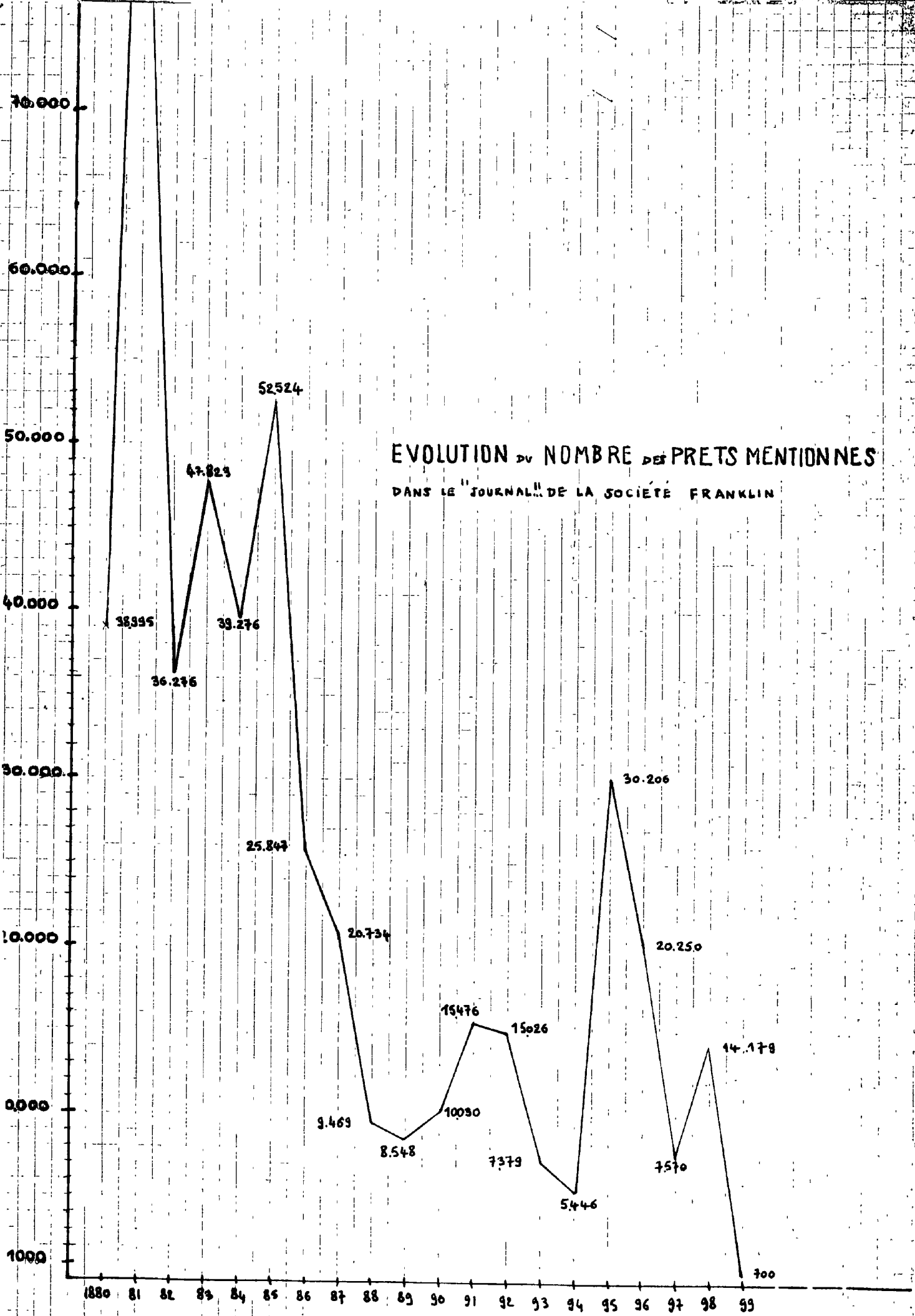
D'APRÈS LE "JOURNAL ..." DE LA SOCIÉTÉ FRANKLIN.



Il semble que ces communes sont désormais le cadre dans lequel la bibliothèque populaire peut trouver un public motivé. Cela signifie-t-il que de telles situations locales sont viables à moyen-terme, compte tenu en particulier de l'extrême faiblesse des fonds, déjà observée ? Le cas de Corignac (Charente), avec une moyenne de 2, 2 prêts par an et par habitant, incite à en douter : ici comme dans la plupart des évolutions constatées dans cette étude - notamment au niveau du nombre total de prêts mentionnés dans le "Journal" - les années 1890 semblent marquer la fin de la progression en quelque sorte "explosive" de ces bibliothèques "à l'échelle humaine".

Les romans constituent :

- à BESSEGES (Gard)	: 1893 : 75 % des prêts 1894 : 81 % " 1895 : 60 % "
- à VIX (Côte d'Or)	: 1888 : 34 % "
- à St-OMER (Pas de Calais)	: 1887 : 66 % "
- à ORTHEZ (Basses- Pyrénées)	: 1887 : 44,5 % " 1888 : 48 % " 1889 : 49 % " 1891 : 40 % " 1892 : 43 % " 1893 : 42 % " 1894 : 42 % " 1895 : 43 % " 1896 : 42 % "
- à CORIGNAC (Charente- Inférieure)	: 1884 : 51 % " 1885 : 64 % " 1888 : 57 % "
- à GIVORS (Rhône)	: 1884 : 80 % "
- à TERRE-BLANCHE (Doubs)	: 1883 : 51 % "
- à HERBLAY (Seine et Oise)	: 1890 : 74 % "



Synthèse :

- De 1860 à 1899, le nombre de départements ne correspondant pas avec la Société Franklin a plus que doublé. Il reste exact que la majorité des départements abrite un nombre de bibliothèques variant entre 1 et 9.

- la répartition géographique s'est sensiblement modifiée : le nombre de bibliothèques populaires civiles diminue de façon inquiétante. Seul le Gard se maintient à son niveau des années 1863-1879. La situation des bibliothèques civiles populaires semble s'améliorer dans les Hautes-Pyrénées, la Vendée, l'Ille et Vilaine, le Calvados, la Meuse, les Ardennes, la Haute-Savoie, la Savoie, la Drôme, l'Ardèche et le Tarn. Les régions urbanisées, industrielles et à taux de scolarisation élevé demeurent privilégiées.

- A elles seules, les bibliothèques populaires au sens étroit et les bibliothèques scolaires représentent 59 % des bibliothèques civiles.

- Les bibliothèques à fonds réduits (moins de 500 volumes) retiennent, en priorité, l'attention de la Société Franklin = elles semblent représenter environ 55 % des bibliothèques mentionnées.

- Les accroissements les plus importants sont ceux du nombre de fonds variant entre 500 et 1000 volumes (de 10 à 22 %) et de celui des fonds compris entre 150 et 300 volumes (de 17 % à 23 %). Les mentions de fonds du "Journal" ne doivent être prises en compte qu'avec prudence : elles permettent, pourtant, d'approcher les principales préoccupations de la Société et de commencer à indiquer le type de bibliothèques qu'elle entendait favoriser en priorité.

Il en va de même pour les chiffres de prêts.

Les années 1890 semblent bien marquer, dans tous les domaines, le début de difficultés graves pour les bibliothèques de petite taille en relation avec une Société Franklin dont l'audience dans l'ensemble du pays semble faiblir.

Seule une étude de la politique des dons peut maintenant nous permettre de progresser dans cette analyse.

II- 3 STATISTIQUE DES DONS ET PROBLEMES FINANCIERS

Les indications très fréquentes des dons octroyés par la Société Franklin aux divers types de bibliothèques nous ont incité à en dresser la statistique. L'absence de références chiffrées du moins à une échelle suffisante en ce domaine dans le mémoire de Claire Aude, Danielle Schaeffer, Bénédicte Terouanne, (1) n'autorise pas de comparaison avec la période précédente. Néanmoins cette absence même témoigne d'une évolution dont nous ne pouvions que tenir compte.

II-3-1 - Statistique des dons (aspect évolutif)

Nous avons choisi de présenter sur un tableau général la répartition des dons de la Société Franklin entre les différents types de bibliothèques civiles durant les vingt années étudiées. Pour affiner notre analyse, nous dénombrons ceux qui sont adressés à des communes faiblement peuplées. Nous renvoyons, en ce qui concerne les bibliothèques militaires, au point II-2-1.

(1) Aude (Claire), Schaeffer (Danielle), Terouanne (Bénédicte). - Op. cit. p. 70.

EVOLUTION DES DONNÉES PAR TYPE DE BIBLIOTHÈQUES

	1880	1881	1882	1883	1884	1885	1886	1887	1888	1889	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899	NOMBRE TOTAL DE DONNÉES	
BIBLIOTHÈQUES																						
POPULAIRES			10 (332)	17 (338)			17 (312)	21 (314)	22 (299)	16 (206)	27 (472)	44 (594)	39 (635)	61 (718)	58 (681)	57 (852)	8 (130)	17 (247)	3 (35)	12 (134)		429
POPULAIRES ET SCOLAIRES																1 (12)	1 (15)			4 (40)		6
COMMUNALES																		1 (20)			10 (109)	11
L'ASSOCIATION				1 (55)		1 (32)		1 (10)	1 (10)	4 (20)	3 (37)		4 (37)			2 (40)		1 (10)	1 (15)	12 (152)		31
E. FABRIQUES																2 (110)						2
COLIAIRES			3 (50)	1 (44)			1 (14)	3 (37)	3 (32)	1 (50)	5 (62)	14 (151)	1 (5)	4 (32)		7 (37)	6 (20)	5 (67)	5 (62)	28 (319)		87
EDUCATIVES			1 (12)					1 (50)	1 (30)	1 (30)						1 (25)	1 (10)					6
PROFESSIONNELLES									1 (10)	2 (35)	3 (20)		3 (32)			1 (20)		2 (35)	1 (19)	1 (10)		20
SALLES DE LECTURE													1 (25)	3 (120)		1 (50)					1 (10)	6
INDIVIDUELLES	1 (15)	1 (25)	1 (15)				18 (220)	6 (85)	22 (302)	5 (72)	1 (30)		22 (234)	2 (45)			1 (20)					80
TOTAL	1(15)	1(25)	15(409)	18(382)	1(55)		37(648)	30(432)	43(693)	25(318)	40(702)	64(872)	63(800)	82(1144)	58(684)	71(1254)	17(252)	27(394)	10(123)	62(774)		678(10021)
LEUR MOYENNE DE VOLUME DONNÉES (IMPRIMÉES EN VOLUMES)	15	25	27	21	55		18	15	14	15	18	14	13	14	12	18	15	15	13	11		17,4

- lorsque les dons s'échelonnent d'avril à avril (exemple d'avril 83 à avril 84), ils sont comptabilisés dans la période avec un date (ici avril-1883).
 - lorsqu'une bibliothèque reçoit plusieurs dons au cours d'une année, elle est recensée autant de fois qu'elle reçoit de dons.
 - les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de volumes distribués.

DONS PAR TAILLE DE COMMUNES.

ANNÉES	DONS EN FAVEUR DES BIBLIOTHÈQUES DE COMMUNES DE — DE 500 HABITANTS	DONS EN FAVEUR DES BIBLIOTHÈQUES DE COMMUNES DE 500 A 999 HABITANTS	DONS EN FAVEUR DES BIBLIOTHÈQUES DE COMMUNES DE 1000 A 4999 HABITANTS	DONS EN FAVEUR DES BIBLIOTHÈQUES DE COMMUNES DE 5000 HABITANTS ET PLUS	TOTAL GÉNÉRAL	TOTAL DES DONS EN FAVEUR DES BIBLIOTHÈQUES DE COMMUNES DE—DE 1000 HABITANTS	% DU TOTAL GÉNÉRAL	TOTAL DES DONS EN FAVEUR DES BIBLIOTHÈQUES DE COMMUNES DE — DE 5000 HABITANTS	% DU TOTAL GÉNÉRAL
1880				1 (15)	1 (15)				
1881			1 (25)		1 (25)				
1882	3 (36)	6 (212)	4 (130)	2 (31)	15 (409)	9 (248)	60 (61)	13 (378)	87 (92)
1883	4 (34)	6 (125)	6 (118)	2 (45)	18 (382)	10 (219)	56 (57)	16 (337)	89 (86)
1884				1 (55)	1 (55)				
1885									
1886	18 (259)	9 (109)	6 (159)	4 (121)	37 (648)	27 (368)	73 (57)	33 (527)	89 (81)
1887	13 (175)	9 (113)	5 (67)	3 (81)	30 (436)	22 (288)	73 (66)	27 (355)	90 (81)
1888	17 (207)	9 (107)	18 (317)	5 (62)	49 (693)	26 (314)	53 (45)	44 (631)	90 (91)
1889	10 (118)	5 (77)	4 (58)	6 (125)	25 (378)	15 (195)	60 (52)	19 (253)	76 (67)
1890	9 (135)	11 (170)	8 (115)	12 (282)	40 (702)	20 (305)	50 (43)	28 (420)	70 (60)
1891	20 (256)	11 (135)	22 (355)	11 (124)	64 (872)	31 (393)	48 (45)	53 (748)	85 (86)
1892	18 (251)	18 (197)	21 (219)	6 (133)	63 (800)	36 (448)	57 (56)	57 (667)	90 (83)
1893	20 (252)	19 (216)	10 (122)	34 (589)	83 (1144)	39 (468)	47 (41)	49 (595)	59 (52)
1894	11 (133)	17 (182)	22 (257)	8 (129)	58 (681)	28 (319)	48 (46)	50 (552)	86 (81)
1895	20 (290)	13 (255)	24 (407)	14 (342)	71 (1094)	33 (545)	46 (42)	57 (952)	80 (74)
1896	6 (87)	2 (25)	3 (45)	6 (95)	17 (252)	8 (112)	47 (44)	11 (157)	65 (62)
1897	10 (154)	1 (10)	12 (180)	4 (50)	27 (394)	11 (167)	41 (42)	23 (344)	85 (87)
1898	3 (35)	1 (15)	3 (35)	3 (42)	10 (127)	4 (50)	40 (39)	7 (85)	70 (70)
1899	21 (221)	9 (90)	21 (247)	17 (216)	68 (774)	30 (311)	44 (40)	51 (558)	75 (72)
					678 (10281)				

Une simple observation visuelle dénote une évolution sensible de la politique de notre Société en matière de dons. Il ne s'agit pas de faire apparaître ici l'intérêt privilégié dont bénéficie de la part de la Société tel ou tel type de bibliothèque, mais de cerner la signification des données numériques recueillies pour la santé de la Société.

A partir de l'année 1889, on observe que les dons de la Société, le nombre des volumes distribués, ont tendance à augmenter, et ceci jusqu'à la fin du siècle.

L'importance des dons vers 1900 est peut être due à la proximité de l'exposition universelle. La Société fait alors un gros effort, notamment en 1899 pour les bibliothèques scolaires, dans le but sans doute de "séduire" les pouvoirs publics. Néanmoins ceci ne suffit pas à corriger la tendance d'ensemble.

Enfin, au fur et à mesure que la pratique des dons s'intensifie, leur ampleur diminue.

Au total donc, les résultats, en se plaçant du point de vue de la Société, semblent défavorables. Les dons sont de plus en plus nombreux et petits, témoignant d'un éparpillement déjà rencontré au niveau de la densité des bibliothèques.

Notre second tableau concerne la taille des communes dont les bibliothèques ont reçu un ou plusieurs dons de la part de la Société.

Dans les années 1882, 1883, 1886, 1887, 1889 et 1892 plus de la moitié des dons vont aux bibliothèques de communes de moins de 1 000 habitants. Les autres années, cette proportion n'atteint pas 50 %, sans toutefois en être éloignée.

Le groupe de bibliothèques des communes abritant moins de 5000 habitants, reçoit lui jusqu'au 4/5 des dons.

Si nous mettons en rapport les chiffres du tableau 1, "densité et répartition des bibliothèques civiles" et ceux du tableau des dons par taille de commune, nous obtenons les résultats suivants :

- 203 dons ont été faits aux 222 bibliothèques de communes de 500 habitants. 91 % d'entre elles en ont bénéficié.
- 146 dons ont été faits aux 162 bibliothèques de communes de 500 à 1 000 habitants : 71 % d'entre elles en ont bénéficié.
- 190 dons ont été faits aux 262 bibliothèques de communes de 1 000 à 5000 habitants : 73 % d'entre elles en ont bénéficié.
- 139 dons ont été faits aux 204 bibliothèques de communes de plus de 5000 habitants : 68 % d'entre elles en ont bénéficié.

L'action de la Société Franklin a toujours essentiellement concerné les centres petits et moyens, autour de 1 000 à 5 000 habitants, comme l'ont montré Claire Aude, Danielle Schaeffer, et Bénédicte Terouanne. (1) Mais on observe une croissance sensible sur notre période des unités plus réduites, autour de 500, qui bénéficient d'un nombre de dons importants. Dès lors il semblerait bien que Société Franklin ait tendance à s'adresser à des établissements difficilement viables à long terme.

II-3-2 - L'ambiguïté de la politique des dons

La politique de la Société Franklin en matière de dons dénote une ambiguïté dont nous voudrions souligner la gravité.

La croissance du nombre de dons octroyés par elle pouvait apparaître comme un signe de santé. Nous avons pensé, en présentant leur valeur, que la réalité n'était pas si brillante. L'étude de la situation financière de la Société confirme cette conclusion.

Nous avons pu montrer, dans notre première partie, que les années 1880-1883 étaient une période de difficultés aiguës sur le plan budgétaire pour la Société. Les appels à de nouvelles souscriptions, les demandes de dons, les tentatives pour recruter de nouveaux adhérents étaient nombreuses : "Le Conseil d'administration... espère que les membres de la Société Franklin lui fourniront et au delà les ressources nécessaires pour faire face à tous les besoins... Il espère que chaque membre de la Société voudra en faisant autour de lui une active propagande contribuer à augmenter dans de notables proportions le nombre de nos adhérents et par suite les ressources ordinaires de la Société." (2) Les cotisations s'élevaient à 10 francs par an. (3) Elles constituaient les liquidités dont la Société avait absolument besoin pour mener à bien sa tâche, la fourniture de services gratuits.

- (1) Aude (Claire), Schaeffer (Danielle), Terouanne (Bénédicte). - Op. cit. p. 50.
- (2) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin. - (1882), n° 197, p. 177-178.
- (3) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin. - (1882), n° 197, p. 178.

"Les souscriptions extraordinaires que la Société a déjà tentées avec succès, les dons qu'elle a reçus et qu'elle continuera à recevoir, lui ont été d'un secours puissant, mais passager. La source véritable de ses revenus réside toute entière dans les souscriptions régulières de ses membres." (1) Les problèmes de trésorerie continuent de se poser tout au long de notre période.

Il semblerait donc qu'une augmentation du nombre des dons accordés par la Société ne soit pas néanmoins signe de santé, mais puisse témoigner d'un effort de la part de ses dirigeants, pour compenser avec les moyens qui étaient les leurs, c'est-à-dire les livres qu'ils recevaient gratuitement, les difficultés qu'ils rencontraient financièrement pour développer ce qui était leur rôle premier : la fourniture sans commission de volumes à des prix intéressants, leur rôle d'intermédiaire obligé.

Nous ne possédons qu'une statistique incomplète des commandes reçues par la Société, et de leur satisfaction. Elle nous semble pourtant suffisamment explicite.

"Tableau comparatif du nombre et de la valeur des volumes, fournis pendant les années suivantes" (2) :

<u>Années</u>	<u>Volumes</u>	<u>Valeur</u>
1890	14.227	38.744.26
1891	13.502	36.124.17
1892	12.125	31.146.24
1893	10.901	31.939.97
1894	12.499	31.531.11
1895	14.043	31.530.99
1896	12.663	34.078.60
1897	13.624	34.669.85

(B) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin. - (1896), n° 354, p. 34.

(2) Actes de la Société. - (1898), nos 377-378, p. 17.

Une tendance à la baisse est ici observable, malgré une évolution en dents de scie. Ce qu'il est important de remarquer, c'est la progression contraire du nombre des dons et du nombre des volumes fournis comme intermédiaire par la Société. Le nombre des dons augmente, celui des services diminue. Notre première interprétation est donc confirmée. La politique de la Société en matière de dons témoigne sans doute plus d'un déclin, qu'elle n'est signe de prospérité.

III-3-3 Bilans

Les bilans de la Société Franklin, les comptes des profits et pertes ne sont pas présentés annuellement dans le "Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin". Nous avons pourtant jugé utile de faire figurer ceux dont nous disposions, d'en faire l'analyse afin de confirmer ou d'infirmes nos précédentes hypothèses.

Voit tableau ci-joint

D'une part les frais généraux de la Société sont régulièrement comprimés, les ressources n'augmentent pas, alors que la valeur de l'ensemble des dons s'améliore. Ceci peut indiquer une détérioration des services.

D'autre part, fait important, la dégradation des cotisations est constante. Les ressources ordinaires sont donc de plus en plus insuffisantes. Or la solution à ce problème reste affaire d'improvisation, ce qui apparaît dans l'irrégularité qui caractérise la rubrique : dons en argent. Au total, la Société est débitrice sept années sur onze. Le déclin est ici frappant, car le recours, en matière de ressources, à de tels palliatifs met peu à peu la Société Franklin dans l'incapacité de remplir sa mission.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

COMPTE AU :	DEBIT		CREDIT				SOLDE DEBITEUR	SOLDE CREDITEUR	TOTAL
	FRAIS GENERAUX BULLETIN COMPTES	DONS DE LIVRES.	INTERETS	COTISATIONS	DONS EN ARGENT.	COMMISSIONS			
31 décembre 1878	14 151 41	2 091 31	763 41	10 615	797 40		4 066 91		16 242 72
31 décembre 1882	9 257 58	1 367 30	384 71	9 810	257 05	1 033 52		860 40	14 485 28
31 décembre 1883	9 025 56	1 709 40	585 40	9 585	3 096 50			2 531 94	13 266 90
31 décembre 1884	9 050 45	1 997 25	618 95	8 725	6 528 35			4 925 60	15 972 80
31 décembre 1886	8 857 08	1 176 25	718 60	7 680	635	2 247 90*	2 147 63		11 781 23
31 décembre 1887	8 182 25	1 149 50	848	6 400	2 500	2 261 14	1 844 89		11 592 89
31 décembre 1890	6 329 80	782 40	745 50	6 400	—	630 45	597 15		7 742 65
31 décembre 1895	6 865 43	1 686 55	718 64	4 735	64 85	30 80	572 35**		8 582 84
31 décembre 1896	6 622 44	2 073 65	709 99	4 490	5 95	26 40	1 173 65***		8 722 49
31 décembre 1897	6 386 31	2 835 55	713 96	4 270	11 102 25	19 20		9 190 75	19 025 81
31 décembre 1898	6 247 46	2 487 65	1 021 21	3 885	139 50	28 75	1 185 75		8 763 86

* de poste Commission appaissant maintenant sur le compte au débit. Journal des bibliophiles populaires publié par la Société française. — (1887), n° 248, p. 42.
Il en sera toujours ainsi par la suite.

** Au crédit sont ajoutés: Almanach 1895: 315 et Livres: 2177

*** " " " " " Livres: 1.742.90

**** " " " " " Livres 2.893.95 et Confiance Saint Sulpice 45.65

IIIe PARTIE

ESSAI D'INTERPRETATION

Les faits observés au cours de notre étude peuvent être analysés dans une perspective historique. Une tentative d'explication dans ce domaine a ses limites, qui sont celles de la période sur laquelle porte l'observation. Depuis 1878 jusqu'au triomphe du radicalisme, 20 ans sont passés, sans que des bouleversements profonds aient marqué la Société, malgré des soubressauts violents. Et pourtant l'univers culturel des milieux dirigeants, comme celui des masses populaires, a changé. Nous retrouvons ici le problème déjà abordé au début de notre étude. L'évolution que nous avons discernée dans les préoccupations de la Société, dans son action, correspond-elle à l'évolution générale de l'époque ? Une distorsion n'apparaît-elle pas entre les objectifs mêmes de l'oeuvre entreprise, et les réalités culturelles, politiques, sociales des années 1880-1900 ? Aux symptômes d'un déclin des bibliothèques populaires que nous avons pu faire apparaître dans notre seconde partie, le poids d'un mouvement structurel qui condamnerait à longue échéance les institutions culturelles de l'époque ne vient-il pas s'ajouter ?

III-1 - SIGNIFICATION DE LA RECONNAISSANCE D'UTILITE PUBLIQUE

En 1879, la Société Franklin obtenait la reconnaissance légale comme établissement d'utilité publique. Il convient de s'interroger sur les raisons qui incitèrent le gouvernement à lui accorder alors cette faveur dont d'ailleurs la signification exacte ne semble pas claire en droit administratif.

III-1-1 - Une appréciation officielle de l'action de la Société :

La reconnaissance d'utilité publique de la Société avait exigé une enquête minutieuse dont les résultats avaient chaque fois été très positifs. Il n'est pour s'en convaincre que de lire le rapport sur les buts, les ressources, les résultats obtenus par la Société adressé par le Maire du 6ème arrondissement de Paris au Préfet de la Seine.

Après avoir présenté ses membres fondateurs, notamment le Général Favé, commandant l'école polytechnique, Monsieur Gréard, directeur de l'instruction primaire, le rapporteur se contentait d'ajouter :

"Il n'est donc plus besoin d'insister sur l'utilité de la fondation, ni sur la moralité de l'oeuvre." (1) Il précisait plus loin que les livres étaient "scrupuleusement choisis" (1). Cette appréciation élogieuse ne différait en rien de celles du Ministère de l'instruction publique et des hautes autorités militaires. "Enfin M. Le Préfet de la Seine et Monsieur le Ministre de l'Intérieur reconnaissaient en 1872 et en 1874 que l'oeuvre dont il s'agit prêtait à l'Administration un concours utile, qu'elle se renfermait dans la voie qu'à lui ont imprimée ses fondateurs et que lui tracent ses statuts" (2). Rien ne s'opposait donc à première vue à reconnaître d'utilité publique une organisation dont chacun admettait que les buts étaient conformes à cette notion, dans son acception administrative. Ces demandes essuyèrent pourtant deux refus de la part du Ministère de l'Intérieur. Qu'elle a pu en être la cause ?

III-1-2 - Une pause dans l'interventionisme culturel de l'Etat

"La Société Franklin... rend de réels et très utiles services ; elle porte à l'Administration un concours dévoué, mais il y aurait un danger sérieux à ce qu'elle refusât d'être subordonnée à une autorisation toujours révocable pour avoir une existence définitive, et, pour ainsi dire, indépendante. L'oeuvre qu'elle fournit est une de celles qui, suivant l'esprit et la direction peuvent aboutir aux résultats les plus opposés, les plus discutables et soulever les objections les plus ardentes" (3). Cette note, mentionnée dans un rapport du Ministère de l'Instruction publique comme provenant de l'Intérieur, est éclairante. Dans les premières années de la III^e république, c'est le pouvoir de contrôler toute action de nature culturelle, par la même politique et peut être subversive, que revendique l'Etat, en refusant un nouveau statut à la Société Franklin. Les événements de 1871 ne sont pas loin ; la coalition de l' "ordre moral" sait rester attentive.

- (1) Série f 17. Fonds de l'Instruction publique, dossier 12.532 : Société Franklin. Initiatives diverses en faveur de l'enseignement primaire à Paris, 1873-1879. Département de la Seine, Direction de l'administration générale. Ville de Paris. 6^{ème} arrondissement, Mairie du Luxembourg... Paris, le 27 juin 1877. Voir pièces en annexes.
- (2) Série f 17... Ministère de l'Instruction Publique, des Cultes et des Beaux-Arts. Note pour Monsieur le Ministre. Paris, septembre 1878.
- (3) Série f 17... Ministère de l'Instruction publique... Direction de l'enseignement primaire, 2^{ème} bureau. Société Franklin. Demande en reconnaissance légale d'utilité publique. Note pour Monsieur le Ministre. Paris, octobre 1876.

Or 1879 et 1880 marquent à cet égard un profond changement ; selon la formule frappante de Jean-Marie Mayeur, c'est "la fin des notables". Est-ce vraiment surestimer la valeur des coïncidences que de remarquer que la Société Franklin est reconnue d'utilité publique l'année même de l'amnistie des "Communards" ? Sans se prononcer pour autant sur la réalité d'un lien direct entre ces deux faits, on peut estimer que c'est un seul et même climat politique qui permet de les interpréter tous deux. Dans l'histoire des "libertés démocratiques", ces années constituent en effet un moment essentiel : "Le cabaret, cette contre-Eglise républicaine, n'est plus soumis à l'arbitraire de l'autorisation administrative. De même une loi de 1880 établit la liberté de colportage... la loi de 1881 permet de tenir les réunions publiques sans autorisation." (1)

Ainsi la Société Franklin va-t-elle bénéficier du maintien de l'Etat libéral par les Républicains du centre. Eclairante, cette explication par le contexte est elle pourtant pleinement satisfaisante ? La décision de 1879 à l'égard de la Société ne trouverait-elle pas aussi ses racines dans sa situation même à l'époque considérée.

III-1-3 - Hommage à une idéologie périmée ?

A partir des conclusions des précédentes études, et sans aller jusqu'à se prononcer sur la réalité d'un déclin, notre première partie a indiqué que les années 1879-1883 avaient été, au moins, une période de crise profonde dans l'histoire de la Société Franklin. Mal dissimulée dans "le Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin" sous une abondante littérature rétrospective et triomphaliste qui se nourrit notamment de l'obtention d'une médaille à l'exposition de 1878, cette crise prend la forme de sérieuses difficultés financières. Dès lors, comment ne pas être frappé de voir la reconnaissance d'utilité publique enfin octroyée précisément en ces moments de difficultés. Comment ne pas se demander alors si la décision de l'Etat à l'égard de la Société ne trouve pas son mobile principal dans un certain affaiblissement de celle-ci, affaiblissement qui contribuerait à calmer quelque peu les appréhensions, encore vives quelques années auparavant, de l'Autorité publique ? Ainsi l'interprétation de la décision de 1879 nous conduit-elle à nous interroger sur la véritable

(1) Mayeur (Jean-Marie). - op. cit. p. 108.

(2) Cf. 1ère partie, I. 2. 1.

efficacité de l'oeuvre jusqu'alors accomplie par la Société Franklin.

Certes, comme on l'a vu, il est difficile d'apprécier quantitativement la part de la Société dans la constitution du réseau général des bibliothèques à l'époque qui nous concerne. Les chiffres que nous pouvons rassembler à partir du "Journal des Bibliothèques populaires publié par la Société Franklin" sont tardifs, ils ne coïncident pas avec l'époque de la reconnaissance d'utilité publique. Certains nous semblent pourtant significatifs. Dans un article traitant des bibliothèques et de l'Education populaire, de 1897, un instituteur rappellera - pour en tirer d'ailleurs des conclusions d'un opportunisme nuancé - quelles ont été la croissance et la variété des bibliothèques populaires. Les bibliothèques scolaires, précisera-t-il, "qui représentent l'action de l'Etat, des communes, des instituteurs étaient en 1894 au nombre de 38 000." (1) Rapportées à un tel chiffre, que représentent les "1500 bibliothèques laïques recensées, fruit de l'initiative privée dans lesquels sont comprises les bibliothèques militaires, au nombre approximatif de 800." (1) citées aussitôt ? L'Etat devait mesurer justement l'impact de la Société face à ses réalisations. On comprend que notre auteur se soit abstenu de tenter une comparaison entre les résultats de l'action privée et ceux de l'intervention de l'Etat, préférant s'extasier sur le "total de 40.000 bibliothèques." (1) Pourtant la mise en rapport des chiffres ne s'impose pas moins ici que leur addition. C'est bien le cas de dire avec notre commentateur que "c'est l'éternelle histoire de ce qu'on voit et de ce qu'on ne voit pas." (1) L'Etat était en mesure d'apprécier l'impact de la Société Franklin, comparé à ses propres réalisations. Dès 1877, l'Etat contrôle en effet 17.764 bibliothèques - selon les données citées dans notre texte. La reconnaissance d'utilité publique ne pouvait plus guère présenter d'inconvénients sérieux. Par ce geste, les Pouvoirs publics encourageaient sans risque une action dont ils avaient pu apprécier les mérites, notamment à l'origine de l'essor des bibliothèques populaires, mais aussi et peut être surtout dans l'effort pour relever le niveau intellectuel et moral de l'Armée.

On peut donc voir dans la déclaration de 1879 un hommage rendu à une action passée, en même temps qu'un encouragement à la poursuite d'une entreprise désormais aussi utile à la collectivité que sans danger pour l'Etat. Car, s'il y avait alors crise, rien n'indiquait pourtant que celle-ci dût lentement s'aggraver dans le champ d'action déjà étroit de la Société.

(1) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1897), nos 368 à 372, p. 53.

Dans cette évolution, l'orientation de ses choix, la diversité de ses interventions, ainsi que les problèmes internes des bibliothèques ont joué leurs rôles. Mais ne s'agit-il pas d'avantage ici de symptômes que de causes authentiques de la chute à peu près régulière de l'ensemble des chiffres dont nous disposons ?

III-2 - UNE APPROCHE CONJONCTURELLE ; L'EPOQUE ET SES PROBLEMES VUS A TRAVERS LE JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ FRANKLIN

La Société Franklin, dans ses statuts, dans son oeuvre même, se proclame apolitique. Les déclarations d'intention sont nombreuses à ce sujet, toujours réitérées au fil des ans : "Les fondateurs de la Société Franklin ont donc voulu, en dehors de tout esprit de parti, d'école ou de secte... travailler par la diffusion des bons livres à l'instruction et à l'éducation morale du peuple de France." (1) Pourtant, par sa participation à la grande entreprise de la "République du Centre", à l'oeuvre de Ferry, à l'école gratuite, laïque, obligatoire, elle pouvait apparaître non pas, certes, comme l'organe d'un parti, mais du moins comme l'instrument d'une idéologie. Ainsi ses interventions en faveur des divers types de bibliothèques pouvaient-elles exprimer chez ses membres un sentiment - jamais vraiment formulé - de leur appartenance à un courant de pensée. Son développement reste dépendant de l'évolution générale de la IIIe République.

III-2-1 - L'éducation patriotique

Au lendemain de la défaite, la Société Franklin adhère toute entière au sentiment patriotique exacerbé d'une population humiliée. Notre étude débute dans les années 1880, mais cet état d'esprit est toujours aussi largement partagé. Il transparait notamment, comme nous l'avons vu, dans le soutien apporté aux bibliothèques alsaciennes de la colonie d'Algérie, mais, plus fréquemment encore, dans les discours prononcés lors des Assemblées générales de la Société, ou dans des réunions publiques. L'esprit revancharde, indissociable du sentiment républicain, se manifeste au même degré dans le soutien apporté aux bibliothèques militaires : " Nous ressentons profondément le devoir qui incombe à notre génération, nous qui avons subi cette effroyable douleur de voir la France diminuée dans nos mains, qui de

(1) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1898), nos 379-386, p. 34.

nos propres ongles avons du nous arracher le coeur pour le jeter sanglant au pied de l'ennemi, qui eussions donné tout au monde pour racheter, jusqu'au dernier lambeau le sol sacré de la patrie." (1)
Ce devoir, la Société l'accomplit sans faiblesse, avec une très grande opiniâtreté, durant les vingt années que nous avons étudiées, notamment dans le choix des livres proposés dans ses catalogues aux bibliothèques populaires, scolaires et militaires.

Ainsi Turenne devient-il "un exemple et un encouragement pour tous ceux qui croient que dans la terre de Jeanne d'Arc, ... il y a encore assez de sève et de jeunesse pour que personne n'ait le droit de désespérer de l'avenir." (2). C'est en effet maintenant dans l'histoire que l'on trouve l'idéal à prôner : idéal patriotique, idéal de grandeur, exemples d'actions héroïques. Dans cette entreprise, la Société trouve d'ailleurs l'appui de maîtres éminents : "Une haute Autorité en matière d'enseignement, Monsieur Bréal, parlant dans un ouvrage récent des livres où les Allemands enseignent le patriotisme dans les écoles, et faisant ressortir les vices moraux de leur méthode, où la haine et le chauvinisme à outrance entrent pour un trop large alliage dit : "un livre de ce genre, mais dégagé des défauts que nous signalons, manquait jusqu'à présent à nos écoles primaires. (3)" Le "Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin" reproduit ainsi un texte remarquable : "Une leçon d'histoire à l'école primaire par E. Laviisse." (4) Parallèlement il ne cesse de recommander la lecture d'ouvrages techniques sur la chose militaire, tel le "manuel des connaissances militaires pratiques" (5) du général Favé, son président.

- (1) Série f 17. Fonds de l'Instruction publique, dossier 12. 532 : Société Franklin. Initiatives diverses en faveur de l'enseignement primaire à Paris, 1873-1879. Société Franklin pour la propagation des bibliothèques populaires et des bibliothèques de l'Armée... Discours de M. Ed. Laboulaye... sur l'éducation du pays par l'Armée, p. 44.
- (2) Journal des Bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1880), nos 162 et 163, p. 204.
- (3) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1882), n° 188, p. 37.
- (4) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1882), n° 190, p. 68-71.
- (5) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1881), n° 180, p. 394.

Enfin, concernant l'Alsace-Lorraine, elle ne se résignera jamais à l'oubli, elle tendra encore très tardivement à en raviver le souvenir ; "L'Alsace et le génie national" (1) est proposé en 1893 à ses lecteurs. Pourtant, dès avant cette époque, la question de l'Alsace-Lorraine semble bien avoir perdu de son acuité dans le pays. La montée du mouvement autonomiste en Alsace, témoigne de l'affaiblissement de l'attachement à la France. (2) De même, dans le pays, le souvenir s'estompe dès ces années, comme en témoigne, parmi d'autres, cette description de l'enseignement de son père par un fils d'instituteur que rapporte Jacques Ozouf : "La Revanche, il la croyait nécessaire, il exaltait dans son enseignement la Patrie, la France reine du monde, les devoirs du soldat. . ." (3) Une génération est passée.

Il apparaît donc que la Société Franklin demeure tournée vers le passé. Cette attitude se retrouve t-elle aux divers niveaux de son action ?

III-2-2 : Colonisation et esprit de revanche

Très tôt, la Société Franklin a orienté son action vers les bibliothèques des colonies. Les motivations de ses membres à ce sujet sont intéressantes. On peut les dégager notamment de la recommandation de certaines lectures ; sans doute, en ce domaine encore, la Société se défend-elle de toute prise de position de nature politique : "Quoiqu'on ait dit et quoi qu'on ait fait, l'Algérie n'appartient pas à la politique proprement dite, c'est un terrain commun sur lequel tous les gouvernements qui se sont succédé depuis cinquante ans ont travaillé au développement de la colonie, à la grandeur de la France ." (4) L'argument en soi n'a pas de poids, car il ne justifie pas une action qui concerne depuis plus de vingt ans le Tonkin, et qui s'étendra à d'autres rivages. Mais il est aussi révélateur car il témoigne précisément d'une prise de position sur le problème de l'expansion coloniale : "Soldats ! n'oubliez pas que ce qui fait la grandeur de votre héroïsme, c'est votre désintéressement ; c'est pour l'agrandissement de la Patrie que vous avez combattu ; chaque pas que fait la colonisation affermit votre oeuvre, et s'il restreint votre rôle, il accroît votre gloire." (4)

- (1) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1893), nos 320-321, p. 51.
- (2) Cf Renouvin (Pierre). - Histoire des Relations Internationales/publié sous la direction de P. Renouvin. Paris : Hachette, 1955. - T VI : le XIXe siècle, II - de 1871 à 1914 : l'Apogée de l'Europe. - p. 149
- (3) Ozouf (Jacques). - Nous les maitres d'école : autobiographie d'instituteurs de la belle Epoque. - Paris : Julliard, 1967. - p. 195.
- (4) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1880), nos 168 et 169, p. 265.

Patriotisme et colonialisme ne sont en rien dissociés dans l'esprit des dirigeants de la Société. Les blessures du patriotisme viennent comme renforcer le discours colonial, pourtant largement antérieur à 1870, puisque déjà fréquent en d'autres termes sous l'Empire libéral. Cette attitude est parfaitement caractéristique d'un moment de l'histoire du colonialisme, de la reprise en force de l'expansion après un temps d'arrêt sous la "République des deux". La Société Franklin soutient l'action d'un Gambetta, d'un Ferry pour qui : "la colonisation doit donner au sentiment national humilié par la défaite, les satisfactions dont il a besoin... le patriotisme, là comme ailleurs, et la volonté d'affirmer la grandeur nationale fondent leur politique." (1) Ainsi, la Société mène t-elle une action suivie en Tunisie (2), notamment par un soutien actif à l'Alliance Française, fondée en 1884, par des dons importants aux bibliothèques populaires, militaires, d'Afrique et de Madagascar. En métropole, le choix des livres est révélateur : "L'Extrême Orient" (3), lecture recommandée en 1887, "Notre colonie du Tong-Kin" (4) proposée en 1884. De nombreux titres de géographie trouvent alors place dans les catalogues d'ouvrages conseillés aux bibliothèques populaires. Citons simplement : "Un touriste dans l'Extrême Orient." (5) par M. Edmond Cotteau ; les liens entre l'expansion coloniale et le mouvement de l'économie y sont clairement exposés : "Grâce aux facilités croissantes des moyens de transport, aux développements du commerce, à l'attrait du gain et de l'inconnu, nous voyons chaque jour de nouveaux explorateurs élargir le cercle de leurs recherches et de nos connaissances" (5). A mesure que l'entreprise de colonisation s'organise, les arguments de la Société se font plus explicites. "Dans ce duel avec la civilisation, l'Afrique enfin a été vaincue, mais la résistance fut longue..." (6)

- (1) Mayeur (Jean-Marie). - Op. cit. p. 124-125.
- (2) Par exemple : Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1883), nos 201-202, p. 58.
- (3) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1883), nos 201-202, p. 72.
- (4) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1884), no 210, p. 6.
- (5) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1884), n° 121, p. 35.
- (6) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1892), n° 308-309, p. 52-53.

Au total, la Société Franklin appartient à cette minorité qui a apporté son appui à la politique coloniale des "opportunistes" dans les années 1880-1885, minorité pour laquelle intérêt national, commercial (1) étaient liés, et qui rencontra peu d'écho dans l'opinion publique. Ainsi Ferry devait-il tomber en 1885, devant la poussée de la gauche et de la droite réunies, défenseurs d'un "nationalisme continental". (2) A court terme, la Société ne pouvait en subir les conséquences, mais elle se coupait ainsi d'une partie de l'opinion qu'elle cherchait à convaincre. Les crises qui allaient secouer la République dans les dernières années du XIXe siècle devaient accentuer ce phénomène.

III-2-3 - L'impact des affaires "Boulangier" et "Dreyfus" sur la Société Franklin.

La Société Franklin ne s'est jamais engagée sur le chemin de la polémique. Des affaires "Boulangier" "Dreyfus" il n'est jamais fait mention dans le "Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin". Son apolitisme, érigé en doctrine, la garde de toute prise de position au moment des vagues qui secouent le régime. Tout juste peut-on relever, dans le "Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin", telle phrase qui pourrait viser l'aventure boulangiste, citée dans l'élogeux compte rendu de lecture de l'ouvrage "Tu seras soldat" de Emile Lavissee... "Il n'est pas donné à tout le monde de se montrer ardent patriote, chauvin même, autant qu'on peut l'être, sans tomber dans les sottises et surtout dangereuses exagérations, dans la brutalité inintelligente dont une certaine presse nous donne actuellement le plus parfait modèle" (3) Sans prendre en fait position, la Société s'engage au côté des républicains, pour faire face à la montée du nationalisme. Il est difficile d'en mesurer les conséquences ; néanmoins les études historiques ont pu montrer que le boulangisme était à l'évidence "l'expression de la déception populaire devant la république opportuniste" (4). Une fraction de la masse populaire, que jusqu'alors

- (1) "Un grand pays comme la France... ayant à sa portée une belle colonie comme l'Algérie... ne devrait pas avoir besoin de chercher au dehors les immenses ressources dont il a besoin..."
Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1896), n° 350-351, p. 7.
- (2) Mayeur (Jean-Marie). -Op. cit. p. 130. (encore qualifié de néologisme par le Larousse de 1874, le mot nationalisme devient usuel avant 1900.)
- (3) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1888), n° 257, p. 24.
- (4) Mayeur (Jean-Marie). -Op. cit. p. 179.

la Société espérait atteindre, échappe à son champ d'action. Une rupture avec ses bases sociales apparaît déjà. Les questions religieuses, qui prennent une ampleur considérable à la faveur des mesures anti-cléricales prises par les républicains devaient renforcer, sur un autre plan, ce phénomène. Bien sûr, ici encore, nulle déclaration de la Société Franklin ! Elle se tient à l'écart des querelles partisans. Sans doute son action en faveur des bibliothèques catholiques est-elle presque inexistante à l'époque. En ce sens, elle reste par excellence républicaine. Mais elle n'en soutient pas moins fermement en ce domaine l'oeuvre protestante. Bien que peu nombreux ses liens avec les bibliothèques confessionnelles, protestantes, sont particulièrement étroits, suivis, comme nous l'avons indiqué dans notre seconde partie. Nombreux aussi sont, et depuis longtemps, les membres de la Société Franklin, appartenant au protestantisme, à la franc-maçonnerie. Ceci devait avoir des conséquences en fin de siècle. Les Modérés, la Société Franklin, avaient surmonté la crise boulangiste, quand survint la "Révolution Dreyfusienne". Or, depuis longtemps déjà, certains défenseurs de l'Eglise catholique et les milieux traditionalistes "imputent les malheurs du temps au complot d'une minorité de francs-maçons, de juifs, de protestants" (1). "L'Affaire donne une virulence jamais atteinte à ce genre d'attaque. Les pamphlets nationalistes anti-protestants sont d'une rare violence. (2) C'est maintenant dans ses membres que la Société est atteinte. Il est difficile d'apprécier l'impact de cette polémique anti-protestante : "Le Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin" est toujours aussi discret et beaucoup moins régulier au début du XXe siècle. Reste que le déclenchement de l'Affaire Dreyfus était lourd de menaces. Le dogme de la neutralité "politique" allait-il lui survivre ?

L'action en faveur des bibliothèques militaires qui, comme on le sait désormais, s'était renforcée depuis 1874 en fut en tout cas fortement ébranlée. Il serait pourtant faux de situer le début des difficultés en ce domaine en l'année 1898. Dès 1890, les conséquences de la crise boulangiste sont lourdes. Certes l'Armée n'a pas pris position ; mais le fait même que le principal protagoniste ait été un général, qui avait su se faire, en particulier auprès des conscrits, une réputation de "Général revanche", n'avait pas été oublié dans les rangs des républicains modérés. C'est alors déjà pour l'Armée une période de relatif isole-

- (1) Mayeur (Jean-Marie). - op. cit. p. 135.
cf déjà une mise en cause de la Société Franklin sur le plan confessionnel en 1873. Aude (Claire). Schaeffer (Marie-Danièle), Terouanne (Bénédicte). - op. cit. p. 36.
- (2) Cf. Léonard (Emile G.). Le protestant français. - Paris : Presses Universitaires de France, 1955. - p. 229.

ment, comme l'a bien noté Raoul Girardet dans un article récent du "Monde". "Replié sur lui-même, n'entretenant que de faibles contacts avec la société civile... le milieu militaire tend ainsi à vivre à l'abri d'un système bien établi de principes solidement définis et sur lequel veille jalousement le conformisme hiérarchique...". (1) Ainsi, c'est en faveur d'un groupe déjà en proie à la suspicion politique des gouvernants que la Société Franklin mène son action la plus vigoureuse. Sans doute l'armée conservera t-elle des attaches populaires. Elle tendra pourtant à s'en détacher par l'esprit de caste qui y règne, notamment chez les officiers, depuis la création récente de l'École de guerre. L'épisode boulangiste a bien illustré ce que pouvait être, aux yeux de la classe politique, l'ambiguïté de l'action d'une société Franklin au sein de l'armée. Boulanger n'a t-il pas su utiliser à son profit ce "rôle social de l'officier" (2) dont elle se veut depuis longtemps un des champions et auquel les lois sur le service universel donne une importance politique, toute nouvelle ? Très mal à l'aise maintenant sur ce point, la Société Franklin en est réduite en 1891 à appeler de ses vœux des chefs militaires comprenant leur "devoir social", (2) façon toute nouvelle d'entrevoir les liens de l'Armée et de la République, comme si elle voulait réagir contre l'isolement observé.

C'est ici encore une minorité - la minorité militaire - un groupe coupé de ses assises sociales, ou du moins qui tend à l'être, dont la mission exacte n'est pas claire, que soutient notre société, tout comme elle s'appuie sur une minorité protestante, au moment même où sa référence constante au thème patriotique, revanchard, l'éloigne, dès la décennie 1890, de la culture populaire des instituteurs.

(1) Girardet (Raoul). - L'armée de l'Affaire. In : "le Monde", (23 mai 1978), n° 10360, p. 24.

(2) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1891), n° 296-297, p. 49-52.

III-3 - DECLIN D'UNE OEUVRE D'EDUCATION POPULAIRE : LA FIN D'UN MODELE CULTUREL

On ne peut pas vraiment discerner dans le "Journal des Bibliothèques populaires publié par la Société Franklin" l'image d'une culture "populaire", pourtant florissante au XIXe siècle, et que font renaître aujourd'hui, les nombreuses études menées, dans cette direction, par l'école historique française. Compte tenu de nos conclusions antérieures sur l'isolement progressif de la Société par rapport aux "classes laborieuses", nous pouvons y trouver un remarquable exemple de ce "regard vertical" dont parlait un jour Michel Vovelle, regard que jette sur la masse populaire une élite pénétrée de ses devoirs sociaux.

III-3-1 - La Culture populaire selon la Société Franklin

A la veille de l'exposition universelle de 1900, en fonction de laquelle la Société renforce son action avec vigueur, ce dont témoignent les statistiques, il était nécessaire d'établir un bilan de l'oeuvre accomplie depuis le Second Empire. On éprouve alors non seulement le besoin de réaffirmer les conceptions sociales et idéologiques qui ont guidé l'action, mais aussi celui de les justifier, signe évident d'un certain malaise. "Il serait quelque peu banal et inutile de démontrer que les bibliothèques contribuent autant et plus que cours et conférences au progrès de l'éducation populaire", affirme en 1897 un instituteur. (1) La tâche de la Société Franklin avait toujours été de nature morale, et elle devait demeurer telle. C'est à un besoin social de type préventif que répondait son entreprise. Cette vision des choses apparaît clairement dans un article de Michel Bréal, membre du Conseil d'Administration de la Société, citant les paroles de Henry Féré à propos des lectures pernicieuses : "Quand il entendait dénoncer les dangers de ces publications, il ne croyait pas que l'abstention des honnêtes gens ou la répression si légitime fussent des remèdes suffisants : mais il tenait qu'à cette propagande du mal il fallait opposer la propagande de plus en plus énergique du bien. Comme il y a des boissons empoisonnées, il y a des distractions funestes qui peuvent, en abaissant l'âme, tarir la source de toute énergie. Livrer les masses sans défense aux dangers croissants qui les entourent, ne pas essayer d'orienter leur vie morale, c'est manquer à un devoir essentiel et pressant." (2) Ces dangers qui menacent les classes populaires sont nombreux.

(1) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1897), nos 368 à 372.

(2) Actes de la Société, (1898), nos 377-378, p. 17.

Cette politique sociale devait nécessairement rencontrer des obstacles, et comportait elle aussi des risques : au milieu des bons livres, risquaient de se glisser des ouvrages pernicious, véhiculant des idées subversives. En ce domaine, la Société Franklin est d'une extrême vigilance. Elle soutient l'action de "l'Association suisse contre la littérature immorale" (1) et dénonce "les dangers de la publicité des faits obscènes et criminels" (2). Ses attaques sont surtout dirigées contre une certaine "Presse pornographique", sans que les titres des journaux visés soient mentionnés : "Paris "cette ville lumière" est devenue un vrai cloaque. Les journaux que nous dénonçons à l'indignation publique lancent toutes les semaines, sous le titre de suppléments, des publications immondes, destinées à souiller la jeunesse de nos écoles, à ruiner tout ce qu'il y a de dignité dans la créature humaine... Ces professeurs d'obscénité ont trouvé des recéleurs et des complices pour écouler leur vile marchandise. Ce sont les kiosques, les vitrines des marchands de journaux, les débits de tabac et même les bibliothèques des gares." (3) Ce type de journal n'est pas seul visé : "Et si l'on voulait étudier du point de vue moral cette industrie nouvelle, on serait amené à déplorer que tant d'industriels sans scrupules et sans honneur s'en soient emparés et que la puissance toujours croissante de la presse soit si souvent employée pour le plus grand profit de ceux qui l'exploitent, à une oeuvre de démoralisation et d'abêtissement public." (4) On conçoit devant de telles réactions que la presse n'ait que lentement pénétré dans les bibliothèques populaires, du moins dans celles qui étaient en relation avec la Société Franklin. Ceci révèle une conception de la lecture publique, exigeant une très grande circonspection dans le choix des livres recommandés dans les catalogues. "Les livres sont scrupuleusement choisis, et ce n'est qu'avec la plus grande prudence qu'on y admet des livres amusants. Trois romans seulement de Balzac ont trouvé grâce devant le comité, et Georges Sand n'y est connue que par ses romans champêtres." (5)

- (1) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1893), nos 318-319, p. 44.
- (2) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1893), nos 318-319, p. 45.
- (3) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1891), nos 301-302, p. 103.
- (4) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1892), n° 310, p. 70.
- (5) Série f 17. Fonds de l'instruction publique, dossier 12.532 : Société Franklin. Initiatives diverses en faveur de l'Instruction primaire à Paris, 1873-1879. Département de la Seine, Direction de l'administration générale. Ville de Paris, 6e arrondissement, Mairie du Luxembourg... Paris, le 27 juin 1873.

A cet égard court est le chemin qui va de la confection d'extraits (1) à l'intention des lecteurs (les jeunes en particulier) à la pure et simple censure. Le "Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin" publie en 1885 un avis aux bibliothèques: "Nous rappelons aux bibliothèques que la Société Franklin (...) ne saurait sous aucun prétexte leur prêter son concours et les faire bénéficier de ses avantages pour l'acquisition de livres d'une moralité douteuse. - Nous avons été étonnés de lire récemment sur quelques listes d'achat qui nous ont été adressées des titres de romans que nous jugeons détestables et que nous avons du rayer.(...) Nous sommes institués pour répandre les bons livres, utiles à l'esprit, sains au coeur" (2). Car le livre proposé au lecteur répond à une définition plus sévère que précise : "Le livre populaire, c'est celui que ne souille aucune pensée déshonnête, que ne ternit aucun mensonge, c'est le livre du devoir et de la vérité... c'est le livre dû aux longues veilles et aux nobles travaux... c'est celui que dicte le coeur et qu'inspire le génie, celui que le père laisse sans crainte sur sa table de travail et que la mère lit joyeuse à son enfant." (3) Il est vrai aussi que "l'ignorance n'est un danger moindre" (4)

Cette conception de la lecture correspond elle en fait aux aspirations populaires du moment ou à l'image qu'entend en conserver une minorité sagement réformiste ?

- (1) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1881), n° 178, p. 369 et s.s.
- (2) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1885), n° 222, p. 12-13.
- (3) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1883), nos 201-202, p. 67.
- (4) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1883), nos 204-205, p. 109.

III-3-2 - L'inadéquation d'une morale

En 1894, la Société entreprend "de faire revivre l'Almach du bon homme Richard", (1) "dont l'intérêt reste toujours vivant" (2), convaincue "qu'aucun temps n'eut un plus pressant besoin que chacun, dans la mesure de ses moyens, s'employât à la propagande du bien -seul remède à la contagion grandissante du sophisme et du mal." (3) Le but de l'entreprise était clairement exprimée : "Répandre notre esprit et étendre notre oeuvre". (4) Cet esprit, cette morale qui se couronne en philanthropie René Rémond l'a parfaitement analysée dans la revue d'histoire moderne et contemporaine. C'est une morale de la sagesse, de la "bonhomie" populaire, mais aussi de l'utile, qui repose sur une réflexion simple : "Le dogme divise, la vertu rapproche, les Eglises séparent, la morale unit". (5) On retrouve ici les principes essentiels de la Société Franklin, les raisons profondes de son apolitisme. Imprégnés dès leur jeunesse de cette morale bourgeoise, (6) les membres de la Société cherchent encore, près d'un demi-siècle plus tard à en promouvoir les bienfaits dans le peuple. Il y a bien de l'anachronisme dans cette volonté de promotion, sous la IIIe république, d'une doctrine propre en fait à la Monarchie censitaire.

Les conséquences politiques de l'attachement à cette morale ne sont pas négligeables. Chez Franklin on trouve la volonté de "Ramener la morale du ciel sur la terre, de l'arracher aux nuées de la spéculation métaphysique." (7) On y trouve aussi la critique acerbe de ce qui est qualifié d'idéalisme, critique que l'on retrouve souvent dans les écrits des membres de la Société Franklin, à la fin du siècle.

- (1) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1894), n° 334, p. 65.
- (2) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1897), nos 368 à 372, p. 70.
- (3) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1894), n° 334, p. 66.
- (4) Journal des bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1894), n° 334, p. 67.
- (5) Rémond (René). - La morale de Franklin. In : Revue d'histoire moderne et contemporaine, (1960), p. 202.
- (6) "La science du Bonhomme Richard ou le chemin de la fortune" est un des plus grands succès de l'édition française du début du siècle jusqu'en 1852. Traduit dès 1776, il connaît une cinquantaine d'éditions et de réimpressions jusqu'en 1852.
- (7) Rémond (René). - La morale de Franklin. In : Revue d'histoire moderne et contemporaine, (1960), p. 201.

Il semble bien que si, pour Franklin lui-même, l' "Idéalisme" consistait en un dangereux dédain pour les richesses de ce bas monde, cette notion est moins claire pour la Société qui se réclame de son nom après plus d'un siècle. Elle condamne, par exemple, Eugène d'Eichtal, membre éminent de la Société, lorsqu'il publie en 1897 un article assez violent contre la thèse récente de Charles Andler ("Les origines du socialisme d'Etat en Allemagne") sous le titre : "Le Socialisme d'Etat idéaliste" ? (1) Il ne fait rien d'autre que réagir avec ses moyens à cet essor du mouvement socialiste qui bat en brèche tous ses principes. La thèse d'Andler, rejetant la notion de socialisme scientifique, pose dans son introduction que le socialisme est avant tout affaire de coeur, de conviction philosophique. Voilà un socialisme auquel un adepte de la science du Bonhomme Richard a quelque chose à objecter : il faut "être réaliste dans les choses humaines du moins mal... la question sociale ne doit pas être abordée comme un problème de métaphysique... le système social du Socialisme d'Etat tient à des causes intellectuelles." (2) La montée des idées socialistes n'est ainsi qu'un mouvement d'idées, un choix arbitraire d'intellectuels idéalistes".

C'est donc l'idéalisme malfaisant qui mène au socialisme, au collectivisme. "Un système qui tendrait à la diminution de la liberté, de l'initiative individuelle, qui dissoudrait les énergies de la personne humaine, du Moi actif et responsable dans une sorte de panthéisme social, serait fatalement condamné à finir dans la plus stérile, la plus malfaisante tyrannie." (3) Pour répondre à ce danger, la Société Franklin préconise la formation de : "Corporations à demi-indépendantes, soustraites par leur origine même aux fluctuations des courants d'opinion, pourvues de longévité et par suite de lumières précieuses." (4) Elle demande "une loi libérale sur le droit d'association, qui permette aux efforts jusqu'ici isolés et impuissants (5) de s'organiser, de se coordonner." (4)

- (1) Eichtal (Eugène d'). - Le socialisme d'Etat idéaliste. In : La Revue Politique et Parlementaire, (décembre 1897), p. 14 et ss.
- (2) Eichtal (Eugène d'). - op. cit. p. 1.
- (3) Journal des Bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1892), n° 310, p. 65.
- (4) Journal des Bibliothèques populaires publié par la Société Franklin, (1893), n° 326, p. 101.
- (5) C'est nous qui soulignons.

Il y a dans ce programme une grande part d'autocritique et d'utopie. C'est ici que nous pouvons apercevoir tout le décalage entre la réalité politique de l'époque et les objectifs de la Société... Dans les années 1890 les progrès du socialisme sont réels. Le nombre des voix dont il bénéficie aux élections municipales de 1892 et aux législatives de 1893, montrent son développement. Parallèlement le "Parti ouvrier français" accroit son effectif de manière considérable, même s'il n'obtient encore, par la voie électorale, que de minces résultats. De ce monde, encore minoritaire, mais en pleine expansion, la Société Franklin est coupée. Mais, fait plus grave, la rupture est tout aussi nette avec les divers autres groupes sociaux en direction desquels la Société entend toujours faire porter son action. En 1879, elle s'était ralliée à la République, à son idéologie, à sa foi en l'école primaire qui ferait disparaître "la dernière, la plus redoutable des inégalités qui viennent de la naissance, l'inégalité de l'éducation" (1). J; Ferry. Toute son action reposait sur la conviction des capacités de l'initiative privée, secondée éventuellement par l'Etat, à mettre fin aux maux des classes populaires. Or ces convictions ne trouvent plus un écho suffisant. Jean-Marie Mayeur a montré qu'une partie des classes moyennes et du monde paysan, qui a porté au pouvoir les républicains modérés, en vient alors à douter des vertus du libéralisme et de l'individualisme en matière sociale.⁽²⁾ Tout naturellement elle devait se tourner vers les radicaux, grossir les rangs socialistes. Sur bien des points, la Société Franklin, au tournant du siècle, est coupée de ses bases populaires.

Parallèlement, les attaches réelles que la Société Franklin gardait jusqu'alors avec le monde intellectuel se distendent. L'éducation populaire qu'elle prône subit des attaques répétées, qu'Eugène Morel résumera quelques années plus tard : "Théâtre populaire, université populaire, restaurant populaire, bibliothèque populaire... c'est avec ces mots là que les meilleures intentions dressent de suite une insulte devant l'oeuvre qu'elles entreprennent. Quand aura-t-on fini de ces allures charitables ? à ceux qui vous nourrissent, vous logent, chauffent, éclairent, habillent, font pour vous toutes les sales besognes de la vie, ne pouvez-vous offrir une esthétique plus ou moins saine, une science plus ou moins sûre et un plaisir pas toujours amusant, ne pouvez vous offrir un peu d'égalité - sans y mettre en même temps cette étiquette de caste qui aggrave les distances, tâche de refaire de faciles aristocraties." (3) L'intention polémique est évidente, mais l'expression

(1) Joutard (Philippe). - L'ouverture des connaissances et des mutations culturelles...

in :

Histoire de la France/la direction de Georges Duby. - Paris, 1970. - p. 497.

(2) Cf Mayeur (Jean-Marie). - op. cit. p. 193 et ss...

(3) Morel (Eugène). - La librairie publique. - Paris : A. Colin, 1910. - p. 179.

traduit un courant de pensée très général qui s'affirme dans bien des réalisations de la fin du siècle, réalisations qui s'opposent entièrement à l'oeuvre réalisée par les diverses associations de "bourgeois libéraux". Un exemple frappant en est celui de l'action culturelle des bourses du travail, visant à promouvoir une "culture ouvrière", une "culture de classe... qui ne les aliène point, qui leur permette, au contraire d'être eux mêmes et de s'affirmer comme tels, citoyens et ouvriers..." (1) Moralisme, paternalisme de Franklin sont rejetés en bloc, et dans ce domaine, intellectuels, dreyfusards, socialistes, socialisants, ouvriers se retrouvent. C'est tout un univers mental qui est remis en cause. Bien sûr, le régime républicain, le libéralisme, les valeurs sur lesquelles ils reposent, bénéficient toujours d'une large adhésion, et la Société Franklin a encore devant elle quelques belles années à vivre, dans la mesure où elle peut contribuer à la diffusion de ces valeurs. (2) Mais cela n'a évidemment plus que des rapports lointains avec l'oeuvre dont la Société Franklin vise la réalisation, et cela seul importe à l'histoire, ou plutôt à la préhistoire de la lecture publique en France. Les causes, et dans une certaine mesure les éléments d'un déclin prochain, brutal sont tous déjà réunis. Au cours de l'année 1898, avec l'"Affaire", "La Société française a pénétré, sans toujours bien le savoir, dans le XXe siècle et a découvert, à travers les problèmes de son temps, ceux du notre." (3) Incontestablement progressiste en 1860, par rapport à l'idéologie des bibliothèques populaires du moment, (4) la Société Franklin reste, en 1899-1900, toute entière l'expression de ce XIXe siècle qui n'est plus.

- (1) Crubellier (Maurice). - Histoire culturelle de la France : XIXe-XXe siècle. - Paris : A. Colin, 1974. - p. 311.
- (2) Par exemple la petite épargne : cf Hassenforder (Jean). - op. cit. p. 115, note 19.
- (3) Reberieux (Madeleine). - De l'Affaire Dreyfus à la ligue des droits de l'homme; In : "Le Monde", (11 mai 1978), n° 10358, p. 16.
- (4) Cf. Comte (Henri). - op. cit. p. 286-289.

CONCLUSION

La Société Franklin a pris part activement à l'oeuvre éducative de l'Empire libéral et des débuts de la IIIe République. Les années 1862-1879 avaient été des années d'essor pour les bibliothèques populaires ; elles avaient largement bénéficié de son soutien.

Mais, très vite, semble approcher le temps du déclin. Les problèmes politiques, religieux, idéologiques se posent ainsi qu'apparaissent des difficultés matérielles et techniques (soucis financiers, précarité des structures et taille réduite des établissements, insuffisance des fonds, irrégularité des prêts). Tout cela intervient pour diminuer l'efficacité de l'action toujours fébrile de la "Société".

Tournée maintenant, dans une large mesure, vers les bibliothèques militaires, toujours fervente d'un libéralisme sans nuances, elle subit le contrecoup des crises du régime.

Sa conception de la culture populaire n'a plus sa place au sein de tout un courant de la pensée sociale des débuts du XXe siècle.

Le réseau de bibliothèques en relation avec la Société Franklin a perdu de son extension. Ainsi tous les départements ne sont plus représentés auprès d'elle. L'époque n'est plus celle des "pionniers" ; une race de bâtisseur s'éteint.

Il reste que tout cela est difficile à apprécier précisément. D'une part les sources aujourd'hui disponibles demeurent lacunaires. D'autre part il n'est pas certain que la Société Franklin ait eu elle-même, à l'époque, une conscience très claire de la portée exacte de son action. Elle est parfois manifestement portée à l'exagérer, peut être aussi à la sous-estimer. En effet ne disposant pas d'un outil statistique suffisamment précis et assez régulier, à l'époque où ne fait encore que s'ébaucher la comptabilité moderne, elle a le plus grand mal à mener une action prévisionnelle et organisée.

On ne saurait pourtant minimiser l'action d'une Société qui a permis la survie d'un nombre important de bibliothèques, et ce pendant une longue période l'Etat n'étant pas alors prêt à assumer ce rôle.

En ce sens son pari d'apolitisme, tant qu'il fut tenable lui facilitait la tâche.

L'oeuvre de la Société Franklin s'inscrit donc dans l'histoire du libéralisme. Ce n'en est pas une page sans grandeur.

BIBLIOGRAPHIE

Atlas historique de la France contemporaine : 1800-1965. - Paris : A. Colin, 1966. - (Collection U : Histoire contemporaine).

BARNETT (Graham Keith). - The history of public libraries in France from the revolution to 1939. - Ann Arbor (Michigan) : University Microfilms International, 1976.

Les Bibliothèques militaires départementales à l'exposition universelle. - Paris : Imp. A. Pougin, 1878.

Les Bibliothèques militaires françaises. in : Actos y Trabajos del II congreso internacional de bibliotecar y bibliografía. Congrès de la Fédération Internationale des Associations de bibliothécaires. 20 au 30 mai 1935. Madrid.

ROSC (Sonia). - Lecture publique et mouvement d'idées à Nantes sous la IIIe République : étude de la bibliothèque populaire centrale de 1872 à 1914. - Nantes : Université de Nantes : U.E.R. Institut des Lettres, 1975.

Mémoire de maîtrise de lettres modernes. - Multigè.

CACERES (Benigno). - Histoire de l'éducation populaire. - Paris : Ed. du Seuil, 1964.

CARBONNIER (Marianne). - La bibliothèque populaire protestante de Lyon au XIXe siècle. - Villeurbanne : E.N.S.B., 1976.

COMTE (Henri). - Les bibliothèques publiques en France. - Lyon : Presses de l'E.N.S.B., 1977.

CRUBELLIER (Maurice). - Histoire culturelle de la France : XIX-XXe siècle. - Paris : A. Colin, 1974. - (Collection U : Histoire contemporaine).

La Grande Encyclopédie.../Directeur de publication BÉthelot (Marcelin). - Paris : H. Lamirault, s.d.

HASSENFORDER (Jean). - Développement comparé des bibliothèques publiques en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis dans la seconde moitié du XIXe siècle (1850-1914). - Paris : Cercle de la librairie, 1967.

HASSENFORDER (Jean). - Histoire d'une tentative pour la promotion des bibliothèques populaires : la Société Franklin. In : Education et bibliothèques, (1963), n° 6, p. 21-36.

HISTOIRE de la France / ouvrage publié sous la dir. de Georges Duby, ... ; avec la collab. de Maurice Agulhon, ... Jacqueline Beaujeu-Garnier, ... - Paris : Larousse, 1977.

HISTOIRE des relations internationales / publ. sous la dir. de Pierre Renouvin, ... - Paris : Hachette, 1955

6 : Le XIXe siècle. 2e partie : de 1871 à 1914 / par Pierre Renouvin. - 1970. - 402 p.

JOANNE (Adolphe). - Dictionnaire géographique, administratif... de la France, de l'Algérie et des colonies... - Paris : Hachette, 1890-1905.

LEONARD (Emile G.). - Le protestant français. - Paris : P. U. F., 1955.

MAYEUR (Jean-Marie). - Les débuts de la IIIe République : 1871-1898. - Paris : Ed. du Seuil, 1973. - (Points Histoire : Nouvelle histoire de la France contemporaine ; 10).

MOREL (Eugène). - La librairie publique. - Paris : Mercure de France, 1908.

OZOUF (Jacques). - Nous les Maîtres d'Ecole... - Paris : Julliard, 1967. - (Collection Archives ; 27)

PELISSON (Maurice). - Les bibliothèques populaires à l'étranger et en France. - Paris : Imp. Nationale, 1906.

PICHE (Antoine). - Notice sur les bibliothèques cantonales d'après le plan conçu par M. Tourasse et par lui réalisé dans le département des Basses-Pyrénées. - Paris : Imp. Garet, 1881.

PROST (Antoine). - Histoire de l'enseignement en France (1800-1966). - Paris : A. Colin, 1968.

REBERIOUX (Madeleine). - La République radicale ? : 1898-1914. - Paris : Ed. du Seuil, 1975. - (Points Histoire : Nouvelle Histoire de la France contemporaine ; 11).

REMOND (René). - La morale de Franklin et l'opinion française sous la monarchie censitaire. In : Revue d'histoire moderne et contemporaine, (juillet-septembre 1960), VII, p. 193-214.

Répertoire général alphabétique du droit français / fondé par Edouard Fuzier-Herman. - Paris : Sirey, 1886-1945.

RICHOU (Gabriel). - Traité de l'administration des bibliothèques publiques (histoire, organisation, législation). - Paris : P. Dupont, 1885

RICHTER (Noé). - Les bibliothèques populaires. - Le Mans : bibliothèque universitaire, 1977.

RICHTER (Noé). - Histoire de la lecture publique en France. In : Bulletin des Bibliothèques de France, (1977), 22, n° 1, p. 1-24.

RICHTER (Noé). - Aux origines de la lecture publique, naissance des bibliothèques populaires, (1978), 23, n° 4, p. 221-250.

ROBERT (Ulysse). - Recueil de lois, décrets, ordonnances, arrêtés, circulaires etc... concernant les bibliothèques publiques communales, universitaires, scolaires et populaires. - Paris : H. Champion, 1883.

ROUGIER (Michel). - Du développement de l'instruction primaire par la bibliothèque scolaire... - Périgueux : Imp. Ch. Rastouil, 1880.

SOCIÉTÉ DES NATIONS. Institut International de Coopération Intellectuelle. Paris. - Mission sociale et intellectuelle des bibliothèques populaires : son organisation, ses moyens d'action / S.D.N ; I.C.I. - Paris : I.C.I., 1937.

SUBERCAZE (Bernard). - Les bibliothèques populaires, scolaires et pédagogiques : documents législatifs et administratifs... - Paris : P. Dupont, 1892.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

p.1

I - LA SOCIETE FRANKLIN : SITUATION INITIALE ET EVOLUTION
GENERALE

I-1 - Sources et méthodes

p.1

I-1-1 - Sources manuscrites

p.1

I-1-2 - Sources imprimées

p.2

I-1-3 - Méthode

p.6

I-2 - 1879-1880 : un bilan

p.10

I-2-1 - La Société Franklin vers 1880

p.10

I-2-2 - Composition de la "Société"

p.12

I-2-3 - L'impact de la réglementation de 1874

p.13

I-3 - La Société Franklin et les bibliothèques de l'époque :
évolution de longue durée

p.13

I-3-1 - Une nouvelle orientation de l'action de la Société :
le poids de l'histoire

p.13

I-3-2 - Comparaison des résultats globaux : 1868-1899

p.15

I-3-3 - Déclin de la "Société" ou tournant de sa politique :
le problème militaire.

p.16

II - ACTION DE LA SOCIETE FRANKLIN : ETUDE SECTORIELLE ET
EVOLUTIVE

II-1 - Les bibliothèques militaires

p.18

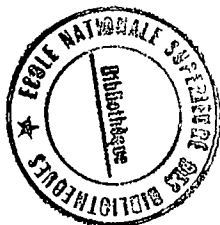
II-1-1 - Historique, typologie

p.18

II-1-2 - Statistique

p.24

II-2 - <u>Les bibliothèques civiles</u>	p. 34
II-2-1 - Typologie	p. 34
II-2-2 - Statistiques départementales	p. 42
II-3 - <u>Politique des dons et problèmes financiers</u>	p. 59
II-3-1 - Statistique des dons, aspect évolutif	p. 59
II-3-2 - Ambiguïté de la politique des dons	p. 61
II-3-3 - Les bilans	p. 63
III - <u>ESSAI D'INTERPRETATION</u>	
III-1 - <u>Signification de la reconnaissance d'utilité publique</u>	p. 64
III-1-1 - Une appréciation officielle de l'action de la "Société"	p. 64
III-1-2 - Une pause dans l'interventionnisme culturel de l'Etat	p. 65
III-1-3 - Hommage à une idéologie périmée ?	p. 66
III-2 - <u>Une approche conjoncturelle : l'époque et ses problèmes vus à travers le Journal de la Société Franklin</u>	p. 68
III-2-1 - L'éducation patriotique	p. 68
III-2-2 - Colonisation et esprit de revanche	p. 70
III-2-3 - Les conséquences des affaires Boulanger et Dreyfus	p. 72
III-3 - <u>Déclin d'une oeuvre d'éducation populaire : la fin d'un modèle culturel</u>	p. 75
III-3-1 - La culture populaire selon la Société Franklin	p. 75
III-3-2 - L'inadéquation d'une morale	p. 79
 <u>CONCLUSION</u>	p. 83



VII

Instruction du Ministre de la guerre sur l'organisation
des BIBLIOTHÈQUES DE TROUPE, en date du 18 janvier 1875.

I. -- OBJET DES BIBLIOTHÈQUES DE TROUPE

1. — Les bibliothèques de troupe sont destinées à donner aux sous-officiers et soldats le moyen d'employer leurs heures de loisir, en développant leur instruction et en leur faisant contracter des habitudes d'étude et de travail.

2. — Les bibliothèques immobilisées dans les casernes sont appelées à remplacer les bibliothèques de troupe appartenant aux corps.

3. — Pour ne pas multiplier les accessoires des casernes, les locaux des bibliothèques serviront de salles d'étude aux engagés conditionnels, de même que la salle d'école du 2^e degré servira de salle de cours. Les chefs de corps remédieront par une sage répartition de l'emploi du temps aux inconvénients que présenterait l'application non réglementée de cette mesure.

II. — CONSTITUTION ET CLASSEMENT DES BIBLIOTHÈQUES

4. — Toute création de bibliothèque de troupe devra être soumise à l'approbation du Ministre.

5. — Les bibliothèques à l'usage de la troupe se divisent en :

- 1^o Bibliothèques de caserne ;
- 2^o Bibliothèques d'hôpital ;
- 3^o Bibliothèques de prison ;
- 4^o Bibliothèques de corps de garde ;
- 5^o Bibliothèques de régiment.

Les collections de livres faisant partie du matériel des casernes, hôpitaux, prisons, corps de garde, sont préférables, comme il a été dit plus haut, à celles appartenant aux régiments. Celles-ci occasionnent des frais de transport que l'Etat ne peut pas prendre à sa charge.

6. — En conséquence, les quatre premières catégories seront seules favorisées par le ministre.

III. — LOCAUX

7. — Les bibliothèques à l'usage de la troupe ne seront jamais situées en dehors des casernes et des établissements militaires. Elles resteront ainsi sous la surveillance immédiate de l'autorité militaire.

8. — Des locaux pour bibliothèques seront désignés dans toutes les casernes, autant que les ressources du casernement le permettront. Jamais la désignation ne devra restreindre le logement affecté aux hommes, ni entraîner l'Etat dans des dépenses spéciales de construction, d'aménagement ou d'entretien.

9. — Cette prescription est applicable aux hôpitaux, prisons et tous autres établissements militaires où il pourrait être créé des bibliothèques permanentes à l'usage de la troupe.

10. — Les locaux, une fois affectés à des bibliothèques de troupe, ne devront plus être détournés de leur destination. Il importe, en effet, de conserver aux sous-officiers et soldats les moyens de persévérer dans de bonnes habitudes antérieurement contractées.

11. — Lorsque les généraux demanderont la création de bibliothèques de caserne, ils devront faire connaître au ministre :

- 1° Le nom de la caserne ;
- 2° La lettre du bâtiment ;
- 3° Le numéro des pièces où ils proposent d'installer la bibliothèque.

IV. — CHAUFFAGE ET ÉCLAIRAGE

12. — Les bibliothèques de caserne auront droit au chauffage et à l'éclairage, aussitôt qu'il aura été dressé procès-verbal par le sous-intendant militaire sur la présentation de la décision ministérielle qui crée les bibliothèques.

V. — LIVRES ET MATÉRIEL

13. — Les livres et le matériel seront en général fournis par des sociétés donatrices autorisées par le ministre, telles que l'Œuvre des Bibliothèques des sous-officiers et soldats, la Société Franklin, etc.

Chaque volume doit porter sur le plat de sa couverture son numéro d'admission au catalogue, le nom de la société donatrice s'il y a lieu, et le nom de la ville où il doit rester.

Tout volume trouvé en dehors de la bibliothèque de cette ville doit y être renvoyé.

14. — Par mesure d'ordre, et afin de régulariser ces dons, toute demande de livres doit être adressée au Ministre (état-major général, 5^e bureau, bibliothèques). La demande sera transmise aux sociétés en mesure d'y satisfaire ; celles-ci, par l'intermédiaire du ministère, feront parvenir les livres aux établissements auxquels ils sont destinés.

VI. — EXAMEN DE LIVRES

15. — Sont admis dans les bibliothèques de troupe les ouvrages portés sur :

- 1° Le catalogue à consulter pour la formation des bibliothèques à l'usage de la troupe ;
- 2° Le catalogue général des ouvrages de lecture désigné au

choix des instituteurs par le Ministre de l'instruction publique;

3° Le catalogue de la société Franklin ;

4° Les catalogues de l'Œuvre des Bibliothèques des sous-officiers et soldats, et en général tous les livres nouveaux approuvés.

16. — Les généraux et chefs de corps sont juges de l'opportunité de mettre tel ou tel ouvrage entre les mains de la troupe.

17. — Les ouvrages envoyés par la Société dont la distribution n'aura pas été autorisée seront signalés au Ministre.

VII. — JOURNAUX ET PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

18. — Les revues et publications périodiques qui ne traitent ni de questions politiques ni de questions sociales, peuvent être admises dans les bibliothèques avec l'approbation des chefs de corps.

VIII. — TENUE DES REGISTRES

19. — Chaque bibliothèque de caserne est pourvue :

1° D'un catalogue;

2° D'un registre de prêts.

20. — Le Catalogue devra être établi sur les bases du *Catalogue à consulter pour la formation des bibliothèques à l'usage de la troupe*; il se divise en vingt-cinq classes :

Classe A *Abécédaire, lecture, écriture, etc., grammaires, études de la langue française, dictionnaires.*

Classe B *Morale, religion, philosophie.*

Classe C *Histoire de France;*

Classe D *Histoire générale, ancienne et moderne;*

Classe E *Mélanges historiques;*

Classe F *Biographies;*

Classe G *Atlas, cartes murales;*

Classe H *Géographie de la France;*

Classe I *Géographie générale;*

Classe J *Cosmographie ou descriptions partielles ou générales du globe,*

Classe K *Voyages;*

Classe L *Arithmétique;*

Classe M *Géométrie, algèbre;*

Classe N *Mathématiques appliquées, lever des plans, mécanique, architecture, dessin linéaire;*

Classe O *Physique, chimie;*

Classe P *Histoire naturelle, botanique, géologie;*

Classe Q *Sciences médicales, art vétérinaire, hygiène;*

Classe R *Statistique, commerce, agriculture, industrie, arts et métiers;*

Classe S *Lectures littéraires, morceaux choisis et romans scientifiques, romans divers anciens et modernes;*

Classe T *Classiques français;*

Classe U *Classiques étrangers anciens et modernes;*

Classe V *Langues étrangères, grammaires, dictionnaires, dialogues;*

Classe W *Encyclopédies;*

Classe X *Tableaux synoptiques, modèles, instruments, etc.;*

Classe Y *Science, art et histoire militaires.*

Dans chaque classe, les ouvrages ont une série de numéros et sont désignés par le nom de l'auteur, le titre, le format et le prix de l'ouvrage.

IX. — RÉGLEMENT ET POLICE DES BIBLIOTHÈQUES

21. — Le bon fonctionnement des bibliothèques de troupe a été souvent assuré avec succès par une Commission de sous-officiers, présidée par un officier à la désignation du colonel.

22. — La garde de la bibliothèque sera généralement confiée à un sous-officier ou à un soldat intelligent.

23. — La fréquentation de la bibliothèque est en général réservée aux sous-officiers. Les caporaux et soldats pourront emprunter des

24. — Les colonels ont une entière latitude pour ouvrir la bibliothèque et régler l'accès et la police de la salle comme ils l'entendent.

25. — Avant de quitter la salle de lecture, les sous-officiers ou soldats devront remettre au gardien les ouvrages qu'ils lui auront demandés.

26. — Tout ouvrage prêté au dehors devra être rendu par celui même qui l'aura emporté, et le gardien constatera l'état dans lequel le livre aura été réintégré.

27. — Les corps qui ont des livres leur appartenant pourront les déposer dans le local de la bibliothèque. Aucune partie de la bibliothèque, matériel ou livres, ne devra être emportée en cas de départ.

28. — Le matériel et les livres affectés à une caserne ou à un établissement seront inscrits sur un inventaire qui servira à faire passer au service du génie en cas de départ.

X. — BIBLIOTHÈQUES DES CORPS DE GARDE

29. — Les corps de garde sont en général pourvus de petites bibliothèques, comprenant de 30 à 40 volumes placés dans une armoire fermant à clef et scellée au mur.

30. — Les commandants de place prescrivent les mesures propres à assurer la conservation et l'entretien des ouvrages mis à la disposition des hommes de garde.

XI. — ENTRETIEN DES LIVRES

31. — Les comités locaux de l'Œuvre des bibliothèques des sous-officiers et soldats pourvoiront, d'après la demande de l'autorité militaire locale, à l'entretien des bibliothèques données par l'Œuvre.

VIII

Catalogue de deux premières séries de BIBLIOTHÈQUES DE CASERNE, contenant chacune 500 volumes, des Atlas et des Cartes de géographie.

Ce catalogue est divisé en huit sections.

Il fait d'abord voyager le lecteur sur notre planète terrestre, et lui fait comprendre dans quelles conditions l'homme disséminé dans tous les pays habitables satisfait à ses besoins d'existence, suivant son génie et sa situation, tantôt abrité sous des huttes de terre, de glace ou de bois, se nourrissant et se vêtissant avec le produit de sa pêche ou de sa chasse, tantôt habitant des maisons de pierre plus ou moins habilement construites, avec les jouissances diverses d'une civilisation plus ou moins avancée. Puis le lecteur reçoit des notions sur le monde physique, sur les phénomènes qui équilibrent ou troublent les courants dans la mer comme dans l'air, et qui renouvellent chaque année les saisons, la chaleur et la vie. Ensuite vient le récit des efforts accomplis par le génie de l'homme, depuis le commencement des siècles, pour utiliser à son service les matières premières de toute nature que Dieu a assujéties à sa puissance jusque dans les plus grandes profondeurs de la terre. Ces merveilles nous conduisent à Dieu, à son culte et à sa morale. — Nous retraçons ensuite l'histoire des grands artisans, des grands inventeurs, des grands capitaines, de tous les hommes qui ont honoré l'humanité par leur travail, leurs vertus, leur intelligence et leur science. Nous terminons par l'histoire des nations, en faisant une grande part à l'histoire de la France, à sa littérature et à ses œuvres.

DENSITÉ ET REPART DES BIBLIOTHÈQUES.

DEPARTEMENTS	NOMBRE DE COMMUNES	NOMBRE DE BIBLIOTHÈQUES	- de 500 HABITANTS.	500 à 999	1000 à 4999	5000 à 9999	10.000 ET + de 10.000
AIN	450	20	4	6	9	1	
AISNE	836	15	2	4	7		2
ALLIER	317	8		2	2	1	3
ALPES MARITIMES	146						
ARDÈCHE	339	11		1	9	1	
ARDENNES	478	13	4		4	1	4
ARIÈGE	336	2	1		1		
AUBE	446	2			1		1
AUDE	434	2		1	1		
AUEYRON	282	5		3	2		
BASSES ALPES	254						
BASSES PYRÉNÉES	559	12	3	3	2	1	3
BELFORT (TERRITOIRE DE)		1					1
BOUCHES DU RHÔNE	106	9			2		7
CALVADOS	765	11	5	1	1	1	3
CANTAL	259	1					1
CHARENTE	427	9	3	2	4		
CHARENTE INFÉRIEURE	479	18	4	4	8		2
CHER	290	5			3	1	1
CORRÈZE	286						
CORSE	353						
CÔTE D'OR	717	22	16	5		1	
CÔTES DU NORD	382	7		2	5		
CREUSE	264	1		1			
DEUX-SEVRES		11	4	3	3		1
DORDOGNE	582	15	9	2	2	1	1
DOUBS	639	18	7	1	4	4	2
DRÔME	366	17	3	1	11	1	1
EURE	700	11	3	3	2	2	1
FINISTÈRE	284	4		1	1	1	1
GARD	348	33	6	10	12	1	4
GIRONDE	547	10	1	1	1	1	6
GEAS	466	1	1				
HAUTE GARONNE	578						
HAUTE LOIRE	260	4			2	1	1
HAUTE MARNE	550	9	5	2	2		

DENSITE ET REPARTITION DES BIBLIOTHEQUES

DEPARTEMENTS	NOMBRE DE COMMUNES	NOMBRE DE BIBLIOTHEQUES	- DE 500 HABITANTS	500 A 999	1000 A 4999	5000 A 9999	+ DE 10.000
HAUTE SAONE	583	10	5	3	1	1	
HAUTE SAVOIE	309	52	11	17	24		
HAUTE VIENNE	200	4		1	1		2
HAUTES ALPES	189	9	4	5			
HAUTES PYRENEES	479	5	2	1		1	1
MERLUZ	331	8	2		4		2
ILLE ET VILLAINNE	350	10	1	2	6	1	
INDRE	245	1	1				
INDRE ET LOIRE	281	1			1		
ISERE	550	11	1	4	6		
JURA	583	22	13	7		1	1
LANDES	331	4		1	3		
LOIR ET CHER	298	5		1	3	1	
LOIRE	320	6				2	4
LOIRE INFERIEURE	208	2					2
LOIRET	349	11	2	2	5	2	
LAT	345						
LOT ET GARONNE	316	11	2	4	2		3
LOZERE	193	6	2	1	3		
MAINE ET LOIRE	380	19	4	1	13		1
MANCHE	644	3	2				1
MARNE	667	17	9	4	4		
MAYENNE	274	4	1		3		
MEURTHE ET MOSELLE		16	3	1	6	2	4
MEUSE	587	32	21	8	2	1	
MORBIHAN	237	1			1		
NIEVRE	314	5	3	1	1		
NORD	660	14		1	6	1	6
OISE	700	9	4	2	2		1
ORNE	511	2					2
PAS DE CALAIS	903	18	7	5	2	1	3
PUY DE DOME	444						
PYRENEES ORIENTALES	230	2			1	1	
RHONE	258	14	1		3		10
SAONE ET LOIRE	585	5		1	2		2

DEPARTEMENTS	NOMBRE DE COMMUNES	NOMBRE DE BIBLIOTHÈQUES	— DE 500 HABITANTS	500 H 999	1000 H 4999	5000 H 9999	10000 ET + DE 10.000
SARTHE	6	2				1	1
SAVOIE	4	18	6	8	4		
SEINE	62	42		1	4	2	35
SEINE ET MARNE	26	17	4	2	7	1	3
SEINE ET OISE	80	23	4	7	8	2	2
SEINE INFÉRIEURE	38	23	1	2	6	2	12
SOMME	105	20	11	4	3		2
TARN	3	7	1		4		2
TARN ET GARONNE	9	4	1	1	1		1
VAR	4	3			3		
VANCLUSE	2	3		1		2	
VENDEE	3	10	1		7	2	
Vienne	7	5	2	1			2
VOSGES	23	15	1	1	8	1	4
YONNE	25	12	8	2	1		1
TOTAL	1184	850	222	162	262	48	156

TYPLOGIE DES BIBLIOTHÈQUES PAR DEPARTEMENTS II.

DEPARTEMENTS	B. P.	B. P. & SCOLAIRES	B. C.	B. d'A.	B. de F.	B. Scol.	B. péd.	B. conf.	Salles de Lecture.	Non dénommés	Total
HAUTE SAONE	7			1		2					10
HAUTE SAVOIE	33					12	1			6	52
HAUTE VIENNE		1		2					1		4
HAUTES ALPES	5					1		1		2	9
HAUTES P. N. O. S.	4	1									5
HÉRAULT	5					2			1		8
ILLE & VILAINE	8	1								1	10
INDRE						1					1
INDRE & LOIRE	1										1
ISÈRE	7		1			2				1	11
JURA	12	4		1		2				3	22
LANDES	2					1				1	4
LOIR & CHER	5										5
LOIRE	4		1	1							6
LOIRE INFÉRIEURE	1			1							2
LOIRET	5		1	1	1	1		1	1		11
LOT											
LOT & GARONNE	7				1	2				1	11
LOZÈRE	4			1		1					6
MAINE & LOIRE	13			1		2				3	19
MANCHE	2						1				3
MARNE	6		2	1	1	7					17
MAYENNE	2		1			1					4
MEURTHE & M. M. E.	12			2	1				1		16
MEUSE	18		1	1		3				9	32
MORBIHAN										1	1
NIÈVRE	4					1					5
NORD	5	1		2		4		2			14
OISE	8			1							9
ORNE	2										2
PAS DE CALAIS	9	1	1			1				6	18
PUY DE DOME											
PYRÉNÉES OR. O. S.			1							1	2
RHÔNE	4		1	3		3		3			14
SAÔNE & LOIRE	3			1						1	5

DÉPARTEMENTS	B. P.	B. P. & SCOLAIRES	B. C.	P. J. A.	B. de F.	B. Scol.	B. péd.	B. conf.	Salles de lecture	Non dénommées	Total
SARTHE						1				1	2
SAVOIE	16					1				1	18
SEINE	24		2	8		2	3	2		1	42
SEINE & MARNE	10		3	1		2				1	17
SEINE & OISE	13	1	3			4				2	23
SEINE INF.	14		2	3			1	2		1	23
SOMME	16					1				3	20
TARN	5			1			1				7
TARN & GARONNE	1			1		1				1	4
VAR	1		2								3
VAUCLUSE	1							1		1	3
VENDÉE	6					4					10
VIENNE	2	1		1			1				5
VOSGES	13					1	1				15
YONNE	8	1	1							2	12
TOTAL	482	21	37	50	9	109	32	23	7	80	850

*Annexe n° 6
à la lettre du
6 mars 1876
Le Secrétaire
Chauvergnobert*

SOCIÉTÉ FRANKLIN
POUR LA PROPAGATION DES
BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES
ET DES
BIBLIOTHÈQUES DE L'ARMÉE

Compte rendu de la Séance publique tenue le 22 Mars 1874
Au théâtre du Vaudeville

DISCOURS

DE M. ED. LABOUIAYE

De l'Académie des sciences morales et politiques,
Membre de l'Assemblée nationale, Administrateur du Collège de France.

SUR L'ÉDUCATION DU PAYS
PAR L'ARMÉE

Précédé du Rapport sur les opérations de la Société, présenté
au nom du Conseil d'administration

PAR M. H. FARE
Directeur général des Forêts.

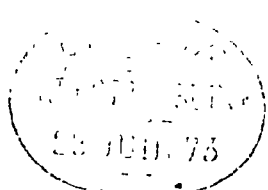
PARIS

LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE ET C^{IE}

58, RUE DES ÉCOLES, 58

1874

DÉPARTEMENT
DE LA SEINE.



VILLE DE PARIS.

P. Pilleus

6^e ARRONDISSEMENT.

MAIRIE DU LUXEMBOURG.

PLACE SAINT-SULPICE.

DIRECTION

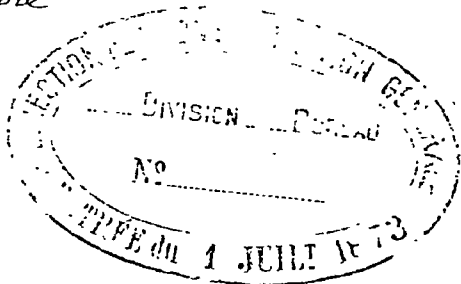
de

Administration générale

SECTION.

2^{me} DIVISION.

3^{me} BUREAU.



Paris, le 27 juin - 1873

Monsieur le Préfet,

Société Franklin.

Par lettre du 18 juin courant vous me demandez mon avis sur la demande de reconnaissance légale de la Société Franklin pour la propagation des bibliothèques populaires. Vous m'avez communiqué le but, les ressources de cette société et les résultats obtenus par elle jusqu'à ce jour.

J'ai l'honneur de vous informer que cette société a son siège au rue Christine n° 1, date de 1862. M. Chasseloup en était le Président, M. Adolphe d'Edilat, ancien député, en est le vice-président. Parmi les membres fondateurs se trouvent les généraux Riffaut et Farié commandant de l'école Polytechnique, M. M^{rs} Baudrillart, Egger et Bensaon de l'Institut, M. Charles Robert ancien secrétaire-général de l'Instruction publique. M. Louis Morquerin en est le Directeur de l'Instruction primaire. Il n'est plus à se demander sur l'utilité de la fondation, ni sur la moralité de l'œuvre.

Le but est d'établir de saines bibliothèques dans les petites villes, dans les cantons et jusque dans les villages. L'histoire, la science, les voyages, forment le fonds de ces bibliothèques. Les livres sont scrupuleusement choisis, et n'est qu'avec la plus grande prudence qu'on y admet des livres amusants. Etous romans seulement de Balzac nous ont été proposés devant le Comité, et George Sand n'y est admise que pour ses romans champêtres.

Les ressources de la Société Franklin proviennent de
souscriptions. Un fonds de vingt mille francs est déjà placé.
La souscription pour la fondation des bibliothèques de l'armée
a produit une somme de quatre-vingt dix mille francs. Le
Ministre de la Guerre, le général Cissey, par son approbation
et le témoignage de sa satisfaction a contribué à l'élévation
de ce chiffre.

Le résultat des fondations est sensible depuis l'année
1862, date de l'origine de la société. En 1865 deux-cent-dix-neuf
bibliothèques sont fondées, nous en trouvons quatre-cent-
quatre-vingt-quatre en 1868. En 1870 le nombre est doublé
il est de 817. Aujourd'hui, nos départements comptent
mille bibliothèques dues à la générosité de la Société
Franklin. Il existe dix-sept de ces bibliothèques à l'étranger.

Bon avis est que l'administration supérieure peut
hautement reconnaître une institution favorisée déjà par
le Ministère de l'Instruction publique et par le Ministère
de la Guerre.

Je vous salue, Monsieur le Préfet,
l'expression de ma haute considération

Le Maire,

Reigny

Note pour Monsieur le Ministre.

Société Franklin
demande de reconnaissance
légale comme
établissement d'utilité
publique.
Je suis sûr
qu'on ne peut
pas contester
l'utilité
de cette
œuvre
D'ailleurs
c'est
un
travaux

M^{rs} J' Eichthal, Président de
la Société Franklin, renouvelle une
demande formée pour la première fois en
1872 et ensuite en 1876 à l'effet d'obtenir
la reconnaissance de cette Société comme
établissement d'utilité publique.

La Société Franklin autorisée
par le Ministre de l'Intérieur depuis 1862
possède un capital de 19.000^{fr} et compte
1.332 membres souscripteurs qui versent une
cotisation annuelle de 10 francs et 91 membres
fondateurs qui ont payé chacun une somme
totale de 200^{fr}.

Si l'on parcourt la liste des
membres de la Société, on y voit un grand
nombre de notabilités de l'Institut, de
la Chambre des Députés et du Sénat, du
Conseil d'Etat, de la magistrature, du
barreau, des Facultés, de l'Administration,
de l'Armée, etc... etc....

On doit à la Société la
fondation de nombreuses bibliothèques
populaires et des dots d'une valeur